



Innover

Etudier

Partager

3 rue Cope Cambe

34230 PLAISSAN

RCS Montpellier 809 520 588

+ 33 (0)467 885 822

SAS au capital variable de 6000€

N°SIRET 809 520 588 000 25



Suivi environnemental 2020

Suivi de la mortalité

Suivi de l'activité chiroptérologique en altitude – TrackBat

Régulation **PRC**BAT[©]

Parc éolien des Forges

5 éoliennes

Cher (18), Centre-Val de Loire

Janvier 2021

Rédaction :

Camille Mangelinck

Chargée d'études

camille.mangelinck@sensoflife.com

Technique :

Hubert Lagrange

Directeur R&D

hubert.lagrange@sensoflife.com

Contrôle Qualité :

Pauline Rico

Directrice d'études

pauline.rico@sensoflife.com



SOMMAIRE

I. Cadre général du parc	5	V.2. Résultats des suivis d'activité chiroptérologique	28
I.1. Contexte de l'étude	5	V.2.1. Activité corrigée par espèce.....	28
I.2. Localisation et description du parc	5	V.2.2. Activité en fonction de la date et de l'heure	29
I.3. Objectifs.....	5	V.2.3. Activité corrélée avec la vitesse du vent et de la température	30
II. Etat initial.....	7	V.2.4. Zoom sur les espèces présentes	30
II.1. Flore et habitats	7	V.3. Synthèse des niveaux de patrimonialité des espèces contactées et sensibilités aux éoliennes	35
II.2. Avifaune.....	7	VI. Régulation pour la préservation des chiroptères - ProBat	36
II.3. Chiroptères	7	VI.1. Présentation de la régulation ProBat	36
II.4. Mammifères terrestres	7	VI.1.1. Détermination de l'activité chiroptérologique théorique.....	36
III. Impact de l'éolien sur l'avifaune et les chiroptères.....	8	VI.1.2. Détermination de l'activité des chiroptères en temps réel	37
III.1. Sensibilité des oiseaux	8	VI.1.3. Arrêts machines sur FORG-03 du parc de Forges pour la préservation des chiroptères	38
III.1.1. Collision.....	8	VI.2. Evaluation du risque résiduel	39
III.1.2. Perte d'habitat	10	VII. Discussion.....	41
III.1.3. Effet barrière.....	11	VII.1. Répartition de l'activité des chiroptères sur le parc éolien de Forges	41
III.2. Sensibilité des chiroptères	11	VII.2. Suivi de la mortalité sur le parc éolien de Forges	41
III.2.1. Généralités.....	11	VII.2.1. Comparaison des impacts avifaunistiques avec l'étude d'impact initiale	41
III.2.2. Mortalité directe et mortalité indirecte	12	VII.2.2. Comparaison des impacts chiroptérologiques avec l'étude d'impact initiale	41
IV. Suivi de la mortalité sur le parc éolien de Forges.....	14	VII.3. Comparaison mortalité et activité chiroptérologique.....	41
IV.1. Protocole	14	VIII. Conclusion	42
IV.2. Mortalité brute constatée au pied des éoliennes	14	IX. Bibliographie	43
IV.2.1. Analyse spatiale des collisions sur le parc éolien de Forges	17	X. Annexes.....	47
IV.2.2. Analyse temporelle des collisions sur le parc éolien de Forges	17	X.1. Fiche de renseignements et photographies calibrées des cadavres d'oiseaux et de chauves-souris retrouvés sur le parc éolien de Forges.....	47
IV.2.3. Analyse météorologique des collisions sur le parc éolien de Forges	18	X.2. Tableau 27 : Récapitulatif des données de mortalité des oiseaux, classées par espèce, en Europe (Dürr, 2020).	51
IV.2.4. Analyse des collisions en fonction du milieu sur le parc éolien de Forges	18	X.3. Tableau 28 : Récapitulatif des données de mortalité des chiroptères, classées par espèce, en Europe (Dürr, 2020).	54
IV.3. Occupation du sol et surface prospectée	19		
IV.4. Calcul des biais	19		
IV.4.1. Test de prédation.....	19		
IV.4.2. Test du taux de détection	21		
IV.5. Estimation de la mortalité réelle	21		
IV.5.1. Mortalité réelle des chiroptères sur le parc éolien de Forges	22		
IV.5.2. Mortalité réelle des oiseaux sur le parc éolien de Forges	23		
IV.6. Vulnérabilité des espèces retrouvées mortes sur le parc éolien de Forges	23		
IV.6.1. Calcul des notes de risque	23		
IV.6.2. Vulnérabilité des oiseaux retrouvés sur le parc éolien de Forges	23		
IV.6.3. Vulnérabilité des chiroptères retrouvés sur le parc éolien de Forges	24		
V. V. Suivi de l'activité des chiroptères par TrackBat	25		
V.1. Matériel et méthodes	26		
V.1.1. Enregistrement acoustique.....	26		
V.1.2. Méthode d'analyse des sons	26		

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Carte 1 : Approche scalaire du site d'implantation du parc éolien de Forges	6
Carte 2 : Localisation des cadavres, trouvés entre mai et octobre 2020., sous les éoliennes du parc éolien de Forges.	16
Carte 3 : Surfaces prospectables et types de culture, sous les 5 éoliennes du parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.	20
Carte 4 : Carte de répartition et de migration de la Pipistrelle de Nathusius.....	31
Figure 1 : Roitelet à Triple bandeau, espèce la plus impactée en France concernant la mortalité par collision avec les pales d'éoliennes, (Sens Of Life 2020).	9
Figure 2 : éolienne avec une pale peinte en noire.	10
Figure 3 : L'Aigle royal semble impacté par l'installation d'éoliennes sur son territoire, CCO domaine public.....	10
Figure 4 : Stratégie de franchissement d'un parc éolien sur le littoral audois (source : LPO Aude, 2001)	11
Figure 5 : Description du phénomène de barotraumatisme.....	12
Figure 6 : Représentation du transect de prospection réalisé pour la recherche de cadavres sous une éolienne.14	
Figure 7 : Comparaison de la dentition pour identification de la Noctule de Leisler.....	14
Figure 8 : Cadavre de chauve-souris parmi 19 leurres utilisés pour tester le taux de détection.	21
Figure 9 : Faucon crécerelle. Sens Of Life 2020.....	24
Figure 10 : Martinet noir. CCO domaine public.	24
Figure 11 : Alouette des champs. Sens Of Life, 2020.	24
Figure 12 : Faisan de Colchide. Sens Of Life, 2020.	24
Figure 13 : Pipistrelle commune. CCO domaine public.....	24
Figure 14 : Pipistrelle de Nathusius, Sens Of Life 2020.	24
Figure 15 : Pipistrelle de Kuhl.....	24
Figure 16 : Exemple de fichier son collecté sur le système d'enregistrement TrackBat.....	26
Figure 17 : Microphone mobilisé pour les études en altitude (à gauche) et boîtier TrackBat avec microphones intégrés, installé sur la nacelle d'une éolienne (à droite).	26
Figure 18 : Représentation des volumes de détection en fonction des groupes d'espèces	27
Figure 19 : Distance de détection des espèces de chauves-souris en fonction de leur fréquence d'émission	27
Figure 20 : Pipistrelle commune. CCO domaine public.....	30
Figure 21 : Sonogramme de cris émis par une Pipistrelle commune.....	30
Figure 22 : Pipistrelle de Nathusius. CCO domaine public.....	31
Figure 23 : Sonogramme des cris de Pipistrelle de Nathusius/Kuhl.....	31
Figure 24 : Pipistrelle de Kuhl. CCO domaine public.....	32
Figure 25 : Noctule commune. CCO domaine public.....	32
Figure 26 : Sonogramme de cris émis par une Noctule commune	33
Figure 27 : Noctule de Leisler. CCO domaine public.....	33
Figure 28 : Sonogramme de cris émis par une Noctule de Leisler	33
Figure 29 : Sérotine commune. CCO domaine public.	34
Figure 30 : Sonogramme de cris émis par une Sérotine commune	34
Figure 31 : Représentation de l'activité des chiroptères en fonction de la date et de l'heure sur le parc éolien de Bouin en 2009 (Lagrange <i>et al.</i> , 2009)	36
Figure 32 : Comparaison des temps d'arrêt pour un bridage sur seuils (6 m.s ⁻¹ et 10°C, zone encadrée en rouge) avec l'activité chiroptérologique enregistrée (patatoïde bleu à jaune).....	37
Figure 33 : Comparaison des temps d'arrêt pour un bridage sur seuils (6m.s ⁻¹ et 10°C, zone encadrée en rouge) avec l'activité chiroptérologique protégée (patatoïde bleu à jaune).....	37
Figure 34: Principe de fonctionnement du système ProBat	38
Figure 35 : Répartition de l'activité des chiroptères du 01/08/2020 au 31/10/2020 sur FORG-03 en fonction de la date et de l'heure sur le parc éolien de Forges.....	38
Figure 36 : Arrêts ProBat du 1 ^{er} août au 31 octobre 2020 sur FORG-03.....	39

Figure 37 : Activité des chauves-souris alors que le rotor de CROQ-03 tournait	39
Figure 38 : Cycle biologique des chiroptères, LPO Touraine.....	41

Graphique 1 : Principales espèces retrouvées sous les éoliennes en France (Source : Rapport LPO, Geoffrey Marx, 2016)	9
Graphique 2 : Corrélation entre le nombre de rapaces avec un comportement à risque et la mortalité, pendant 3 ans sur 13 parcs éoliens au nord de l'Espagne (Lekuona & Ursua 2006).....	9
Graphique 3 : Répartition des cadavres en fonction des éoliennes du parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.	17
Graphique 4 : Répartition de la position des cadavres en fonction de la distance au mât, sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.	17
Graphique 5 : Répartition des cadavres en fonction de l'orientation par rapport au mât, sur le parc éolien de Forges en 2020.....	17
Graphique 6 : Répartition des cadavres en fonction de la date, parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.	17
Graphique 7 : Répartition des collisions en fonction de la culture, corrigées avec un coefficient surfacique, sur le parc éolien de Forges en 2020.	18
Graphique 8 : Répartition des cadavres en fonction de la hauteur de la surface au sol, sur le parc éolien de Forges en 2020.....	18
Graphiques 9 : Proportion des espèces contactées en nacelle de l'éolienne FORG-03 du parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.	28
Graphique 10 : Activité des chiroptères en fonction de l'heure, enregistrée entre mai et octobre 2020, en nacelle de l'éolienne FORG-03 du parc éolien de Forges.....	29
Graphique 11 : Activité des chiroptères en fonction de la date, en nacelle de l'éolienne FORG-03 du parc éolien de Forges.....	29
Graphique 12 : Modélisation de l'activité des chiroptères en fonction de la vitesse du vent	36
Graphique 13 : Modélisation de l'activité des chiroptères en fonction de la température	37
Graphique 14 : Répartition des arrêts ProBat en fonction des espèces contactées	39
Graphique 15 : Nombre de contacts à risque résiduel par espèces aux abords de FORG-03	40

Tableau 1 : Coordonnées des éoliennes de Forges, selon le référentiel WGS84/Pseudo Mercator.....	5
Tableau 2 : Comparaison indicative des différentes causes de mortalité anthropique de l'avifaune en France (en haut, LPO, AMBE - 2010) et aux Etats-Unis (en bas, Erickson <i>et al.</i> , 2005)	8
Tableau 3 : Vulnérabilité à l'éolien par espèce (Groupe Chiroptères de la SFEPM, 2016)	13
Tableau 4 : Liste des oiseaux et des chauves-souris retrouvés lors des suivis de mortalité sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.	15
Tableau 5 : Caractéristiques météorologiques caractérisant la mortalité des oiseaux sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.	18
Tableau 6 : Caractéristiques météorologiques caractérisant la mortalité des chiroptères sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.	18
Tableau 7 : Couvert végétal et surface prospectée pour chaque éolienne du parc éolien de Forges en 2020. Les cadavres retrouvés au sol sont représentés en orange.....	19
Tableau 8 : Évaluation du taux de détection de cadavres sous chaque éolienne du parc éolien de Forges.....	21
Tableau 9 : Mortalité estimée des chiroptères selon les formules de Bastos <i>et al.</i> (2013), d'Erickson <i>et al.</i> (2005), Huso (2010) et Jones <i>et al.</i> (2009) sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.....	22
Tableau 10 : Mortalité des chiroptères, corrigée selon les coefficients surfaciques, sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020. Les éoliennes indiquées en vert présentent une mortalité conforme à la bibliographie et les éoliennes indiquées en rouge présentent une mortalité plus élevée que la bibliographie (Rydell <i>et al.</i> , 2010).	22
Tableau 11 : Mortalité estimée des oiseaux selon les formules de Bastos <i>et al.</i> (2013), d'Erickson <i>et al.</i> (2005), Huso (2010) et Jones <i>et al.</i> (2009) sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.....	23

Tableau 12 : Mortalité des oiseaux, corrigée selon les coefficients surfaciques, sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020. Les éoliennes indiquées en vert présentent une mortalité conforme à la bibliographie et les éoliennes indiquées en rouge présentent une mortalité plus élevée que la bibliographie (Marx, 2017).....	23
Tableau 13 : Calcul de la note de risque d'une espèce à l'éolien, en fonction de sa sensibilité et de son statut de conservation à l'échelle nationale.....	23
Tableau 14 : Calcul des notes de risque pour chaque espèce d'oiseau identifiée pour laquelle une collision a été constatée sur le parc éolien de Forges entre mai et octobre 2020.	23
Tableau 15 : Calcul des notes de risque pour chaque espèce de chiroptère identifiée pour laquelle une collision a été constatée sur le parc éolien de Forges entre mai et octobre 2020.	24
Tableau 16 : Possibilité d'identification des chauves-souris européennes en fonction de leurs émissions ultrasonores.	27
Tableau 17 : Coefficient de détectabilité des principales espèces de chauves-souris européennes	28
Tableau 18 : Nombre de contacts bruts et corrigés en fonction du volume de détection de chaque espèce de chiroptères, sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.....	28
Tableau 19 : Activité des chiroptères en fonction de la température (°C) et de la vitesse du vent (m.s ⁻¹) en nacelle de l'éolienne FORG-03 du parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.....	30
Tableau 20 : Données d'activité de la Pipistrelle commune sur le parc éolien de Forges en 2020.	31
Tableau 21 : Données d'activité de la Pipistrelle de Nathusius sur le parc éolien de Forges en 2020.	32
Tableau 22 : Données d'activité de la Pipistrelle de Kuhl sur le parc éolien de Forges en 2020.	32
Tableau 23 : Données d'activité de la Noctule commune sur le parc éolien de Forges en 2020.	33
Tableau 24 : Données d'activité de la Noctule de Leisler sur le parc éolien de Forges en 2020.	33
Tableau 25 : Données d'activité de la Sérotine commune sur le parc éolien de Forges en 2020.	34
Tableau 26 : Synthèse des valeurs patrimoniales (statuts de protection et de conservation) de chaque espèce de chiroptère recensée sur le parc éolien de Forges entre mai et octobre 2020.....	35
X.2. Tableau 27 : Récapitulatif des données de mortalité des oiseaux, classées par espèce, en Europe (Dürr, 2020). 51	
X.3. Tableau 28 : Récapitulatif des données de mortalité des chiroptères, classées par espèce, en Europe (Dürr, 2020). 54	

I. Cadre général du parc

I.1. Contexte de l'étude

WPO est l'opérateur du parc éolien des Forges, composé de 5 éoliennes, implanté dans le Cher (18). Cette installation a été mise en service en 2012, elle est donc réputée ICPE. Une expertise environnementale initiale a été réalisée par l'association Nature 18, la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher et le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges en 2007 :

- L'association Nature 18 a travaillé sur les parties avifaune et flore locales remarquables,
- La Fédération des Chasseurs du Cher a étudié les zones sensibles pour l'avifaune et les mammifères terrestres,
- Le Muséum de Bourges a étudié les chiroptères.

Selon l'arrêté ICPE du 26 août 2011 et l'arrêté modificatif du 22 juin 2020, relatifs aux installations de production d'électricité utilisant l'énergie mécanique du vent, l'exploitant d'une installation soumise à autorisation ou bien à déclaration¹ au titre de la rubrique 2980 de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, doit réaliser un suivi environnemental dans les 12 mois qui suivent la mise en service du parc éolien puis une fois tous les dix ans. Ce suivi post-implantation sert à estimer l'incidence du parc sur l'avifaune et les chiroptères, notamment en termes de mortalité due à la présence des aérogénérateurs, mais aussi à s'assurer que la construction et l'exploitation du parc ne dégradent pas l'état de conservation de certaines espèces et des habitats protégés.

Le suivi environnemental doit être réalisé avec le protocole reconnu par le ministère chargé des installations classées et doit également être conforme à la réglementation de l'étude d'impact qui définit les modalités de suivi des effets du parc sur l'avifaune et les chauves-souris (Article R122-14 du code de l'environnement). Il comprend un suivi de l'activité chiroptérologique en altitude, en continu et sans aucun échantillonnage de durée sur l'ensemble de la période d'activité des chauves-souris, ainsi qu'un suivi de la mortalité au pied des éoliennes.

Ce rapport présente donc le suivi environnemental réalisé par Sens Of Life en 2020. Il inclut les résultats des inventaires sur le terrain, les impacts et les mesures à adopter sur ce parc pour réduire l'incidence sur les oiseaux et les chauves-souris.

I.2. Localisation et description du parc

Ce parc, constitué de 5 éoliennes, se situe sur la commune de Mareuil-sur-Arnon (18290), dans le département du Cher (18), en région Centre-Val de Loire. Les cinq turbines sont des Nordex N100/2500, pour une puissance totale installée de 12 MW. Le Tableau 1 indique les coordonnées géographiques des éoliennes, selon le référentiel WGS84/Pseudo Mercator.

Eolienne	X	Y
FORG-01	46.914748	2.169078
FORG-02	46.912683	2.163247
FORG-03	46.910445	2.157576
FORG-04	46.908007	2.170690
FORG-05	46.905597	2.165186

Tableau 1 : Coordonnées des éoliennes de Forges, selon le référentiel WGS84/Pseudo Mercator.

Le parc éolien les Forges est implanté sur un plateau dont l'aire d'étude immédiate culmine à 156 mètres d'altitude. Les cinq éoliennes sont alignées dans un paysage dominé par des parcelles agricoles exploitées de manière intensive et entouré des communes de Mareuil-sur-Arnon, Saint-Ambroix et Primelles. Aucune mare ni aucun cours d'eau n'a été identifié dans leur périmètre immédiat, mais il y a un plan d'eau sur la commune de Mareuil-sur-Arnon. Les cultures présentes sont en grande majorité des graminées.

Dans les environs du parc, dans un rayon de 30 km, 70 zones naturelles d'intérêt reconnu ont été recensées.

Dans l'aire d'étude intermédiaire (à moins de 10 km du site), 8 zones ont été recensées :

- 2 sites inscrits au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC),
- 4 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type I (ZNIEFF I),
- 2 Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type II (ZNIEFF II).

Dans l'aire d'étude éloignée (entre 10 et 30 km du site), 62 zones ont été recensées :

- 2 zones concernées par un Arrêté de Protection Biotope,
- 1 Réserve Naturelle Nationale,
- 2 sites inscrits au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC),
- 51 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type I (ZNIEFF I),
- 6 Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique de type II (ZNIEFF II).

I.3. Objectifs

Les parcs éoliens peuvent avoir une incidence sur certaines espèces protégées, dont certains oiseaux et les chiroptères. Les impacts potentiels peuvent être classés en trois catégories :

- Une mortalité directe, accidentelle :
 - o Par collision avec les pales en mouvement,
 - o Par barotraumatisme à proximité de l'extrados des pales en mouvement,
 - o De manière plus anecdotique par collision contre le mât.
- Une perte d'habitat, temporaire en phase travaux ou permanente après construction, liée à la destruction d'espace de vie, de chasse ou de reproduction ;
- Un effet épouvantail, à nouveau temporaire et/ou permanent lié aux bruits, aux vibrations, à l'éclairage par exemple, perturbant les animaux résidents ou présentant un effet barrière aux migrants. Ces dérangements peuvent aussi bien éloigner les animaux (bruit, phobie des structures verticales et autres) que les attirer (chaleur des machines attirant les insectes, proies des chauves-souris par exemple).

Ces impacts peuvent être très faibles à critiques suivant les configurations des parcs éoliens. Ils dépendent du site, de son utilisation par les chauves-souris et de la sensibilité des espèces présentes. Ils dépendent également du type d'éoliennes, de leur organisation, de leur fonctionnement, de la configuration du parc éolien, de son environnement et des conditions météorologiques. Les exploitants de parcs doivent donc s'assurer que la construction et l'exploitation de chaque parc ne dégradent pas l'état de conservation des espèces et des habitats.

La stratégie d'inventaire qui a été mise en œuvre permet d'avoir une bonne connaissance des fonctionnalités écologiques du site et est adaptée aux effets potentiels d'un parc éolien sur le milieu naturel, prenant en considération les informations préalables sur l'étude d'impact initial du parc. Ainsi, un nombre de sorties conforme au protocole national de 2018 a été mis en place.

¹ Point 3.7 de l'annexe I de l'arrêté du 26 août 2011 et article 9 de l'arrêté du 22 juin 2020.



Approche scalaire du site d'implantation Parc éolien de Forges Cher (18)



Sens Of Life, 2020. Fond de carte : Google satellite.

Carte 1 : Approche scalaire du site d'implantation du parc éolien de Forges.

II. Etat initial

L'objectif de cette partie est de faire ressortir les espèces à enjeux identifiées lors de l'étude d'impact réalisée par Nature 18, la Fédération Départementale des Chasseurs du Cher et le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges en 2007, afin de les comparer avec les résultats de ce suivi post-implantation en 2020.

II.1. Flore et habitats

Aucun inventaire floristique détaillé n'a été réalisé au cours de l'étude d'impact en 2005.

La zone d'étude se situe en Champagne Berrichonne caractérisée par des milieux ouverts constitués de cultures céréalières intensives composés majoritairement de cultures de blé, orge, colza, maïs et tournesol. Plusieurs vallées caractérisent le milieu : la vallée de l'Yèvre, de l'Auron et de l'Arnon. Quelques pelouses calcaires persistent et abritent une faune et une flore remarquables. Quelques bois, forêt et haies caractérisent également ce milieu, attirant notamment de nombreuses espèces d'oiseaux inféodées à ce type de milieu.

II.2. Avifaune

L'association Nature 18 et la Fédération des Chasseurs du Cher ont effectué le suivi de l'avifaune au cours de différentes sorties.

Sur la zone d'étude, une liste de 21 espèces a été réalisée par Nature 18, en mettant en avant quatre espèces remarquables : l'**Œdicnème criard** (*Burhinus oedicanus*) probablement nicheur sur le Bois Ballay, le **Busard cendré** (*Circus pygargus*) qui serait nicheur possible sur la zone, le **Faucon hobereau** (*Falco subbuteo*) qui serait potentiellement nicheur près de la zone d'étude, et la **Bondrée apivore** (*Pernis apivorus*) qui a été observée à plusieurs reprises en migration.

Une attention particulière a été portée sur la **Grue cendrée** (*Grus grus*), puisque le principal couloir de migration pré- et postnuptial de l'espèce en France, situé dans l'axe Nord-Est/Sud-Ouest, passe par le Cher. Le département est également propice à l'hivernage de l'espèce, notamment un site connu : l'étang de Craon situé à l'est de Bourges (une centaine d'individus). En migration pré-nuptiale, 47 communes du Cher ont été survolées par les Grues cendrées et 45 communes survolées lors de la migration postnuptiale. En 2006, des passages concernant la migration pré-nuptiale ont été observés en moyenne de la mi-février à la mi-mars. Au niveau des effectifs, ce sont environ 2500 individus qui ont survolé la zone d'étude. Des sites de repos proches de la zone d'étude ont été répertoriés sur la commune de Mareuil-sur-Arnon, de Primelles et de Lunery.

La Fédération des Chasseurs du Cher a listé 18 espèces sur la zone d'étude. Parmi elles, deux espèces sont protégées au niveau européen et classées en annexe I de la Directive Oiseaux : le **Busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*) et l'**Œdicnème criard** (*Burhinus oedicanus*).

Au niveau national, 9 espèces sont protégées : l'**Alouette des champs** (*Alauda arvensis*), la **Bergeronnette grise** (*Motacilla alba*), la **Mésange bleue** (*Parus caeruleus*), le **Moineau domestique** (*Passer domesticus*), le **Pic vert** (*Picus veridis*), l'**Œdicnème criard** (*Burhinus oedicanus*), le **Busard Saint-Martin** (*Circus cyaneus*), la **Buse variable** (*Buteo buteo*) et le **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*).

Au niveau régional, seul l'**Œdicnème criard** (*Burhinus oedicanus*) est considéré comme rare sur le site.

II.3. Chiroptères

Le Muséum d'Histoire Naturelle de Bourges a effectué un comptage des chiroptères en altitude (80 m) via un micro embarqué sur un ballon d'hélium. Seules trois colonies de Pipistrelles ont été recensées au cours de l'étude.

II.4. Mammifères terrestres

La Fédération des Chasseurs du Cher a répertorié 3 espèces de mammifères terrestres : le **Chevreuril d'Europe** (*Capreolus capreolus*), le **Lièvre d'Europe** (*Lepus europaeus*) et la **Martre des pins/Fouine** (genre *Martes*).

III. Impact de l'éolien sur l'avifaune et les chiroptères

III.1. Sensibilité des oiseaux

L'effet des parcs éoliens sur l'avifaune est très variable et dépend de plusieurs facteurs :

- La phénologie des espèces (hivernage, nidification, passage migratoire ou oiseaux sédentaires) et les modalités d'utilisation du site par les oiseaux ;
- La sensibilité des espèces aux différents effets potentiels de l'activité éolienne :
 - Effets directs (Smith & Dwyer, 2016) : la collision directe avec les pales d'éoliennes, causant la mort des individus,
 - Effets indirects (Smith & Dwyer, 2016) : les perturbations ou dérangements, qui provoquent l'évitement de ces infrastructures et se manifestent de différente façon : la perte d'habitat et l'effet « barrière ».
- Les caractéristiques du projet (nombre et positionnement des éoliennes, hauteur des mâts, orientation du parc...), de l'environnement local (Kitano and Shiraki 2013) et des conditions météorologiques (Barrios & Rodríguez, 2004 ; De Lucas *et al.*, 2008 ; Kerlinger *et al.*, 2010).

Les données de la littérature scientifique internationale sur les suivis de parcs éoliens en phase d'exploitation permettent d'apprécier des sensibilités divergentes pour deux catégories d'espèces :

- Une première sensible aux perturbations engendrées par ces infrastructures, qui subissent l'effet « barrière », l'éloignement, voire de dérangement au nid, et donc au risque de perte de territoire vital. Ces espèces farouches sont en général peu sensibles au risque de collision ;
- La seconde, à l'inverse, avec des espèces sensibles aux risques de collision avec les pales, qui sont moins concernées par les effets d'évitement (Grünkorn *et al.*, 2009), de perte de territoire ou de dérangement.

Cette approche caricaturale nécessite beaucoup de précautions dans l'analyse des impacts d'un projet éolien. Les paragraphes suivants détaillent l'état actuel des connaissances sur les sensibilités de l'avifaune en fonction des espèces, et de leur statut sur site.

III.1.1. Collision

En comparaison avec d'autres origines anthropiques (lignes électriques, routes, prédation par les animaux domestiques, chasse, pesticides...), les parcs éoliens ont un faible impact sur la mortalité directe de l'avifaune (Erickson *et al.*, 2005, Loss *et al.*, 2015) .

Le risque de collision avec les éoliennes est très variable et dépend :

- De la sensibilité des espèces, avec plusieurs groupes d'espèces impactées (migrateurs : Johnson *et al.*, 2003 ; déclin d'une population de *Lyrurus tetrix* : Zeiler & Grünschachner-Berger, 2009 ; les rapaces : De Lucas *et al.*, 2008, Hernández-Pliego *et al.*, 2015 ; les oiseaux chanteurs : Morinha *et al.*, 2014 ;
- De la saison (Barrios & Rodríguez, 2004) ;
- Des caractéristiques du site d'étude (de Lucas *et al.*, 2008) ; Ana Teresa Marques *et al.*, 2014, (Thaxter *et al.*, 2017).

Cette affirmation est confirmée au niveau national par de nombreuses publications scientifiques, comme le confirme la synthèse des suivis de mortalité réalisée par la LPO sur 12,5 % des parcs éoliens en exploitation en France (Marx, 2017).

Cause de mortalité en France (LPO, AMBE – 2010)	Estimation de la mortalité annuelle	
Ligne HT (> 63 kV)	80 à 120 oiseaux / km / an (en zone sensible) / réseau aérien de 10 000 km : estimation = 8 à 12 millions / an.	
Ligne MT (20 à 63 kV)	40 à 100 oiseaux / km / an (en zone sensible) / réseau aérien de 460 000 km : estimation = 18 à 46 millions / an.	
Autoroute	30 à 100 oiseaux / km / an / réseau terrestre de 10 000 km : estimation = 300 000 à 1 million / an.	
Cause de mortalité aux USA (Erickson <i>et al.</i> 2005)	Estimation de la mortalité annuelle	Pourcentage
Bâtiments et fenêtres	550 000 000	58,20 %
Installations électriques (pylônes et câbles)	130 000 000	13,70 %
Chats (prédation)	100 000 000	10,60 %
Véhicules (trafic routier)	80 000 000	8,50 %
Antennes et tours de communication	4 500 000	0,50 %
Eoliennes	28 500	<0,01 %
Avions	25 000	<0,01 %
Autres causes (marées noires, pêches accidentelles, etc.)	Non calculée	Non calculé

Tableau 2 : Comparaison indicative des différentes causes de mortalité anthropique de l'avifaune en France (en haut, LPO, AMBE - 2010) et aux Etats-Unis (en bas, Erickson *et al.*, 2005)

Le manque de standardisation de protocoles de suivi de mortalité et la robustesse très variable de ces suivis (Marx, 2017) empêchent d'avoir des chiffres de mortalité représentatifs par pays. En France, les données varient entre 0,74 oiseau/éolienne/an (sur les 91 parcs qui ont réalisé des suivis de mortalité entre 1997 et 2015) à 2,15 oiseaux/éolienne/an (sur les 9 parcs analysés avec des suivis plus robustes, réalisés sur 48 semaines avec 1 prospection/semaine et un rayon de 50 mètres).

Le nombre de cadavres dans le monde est inconnu (Pagel *et al.*, 2013), mais ceux comptabilisés jusqu'à présent en Europe s'élèvent à 14 822 individus de plus de 250 espèces différentes, dont 5545 cas de mortalité en Espagne, 4196 en Allemagne, 1791 en Belgique et 1391 en France (Dürr, 2020).

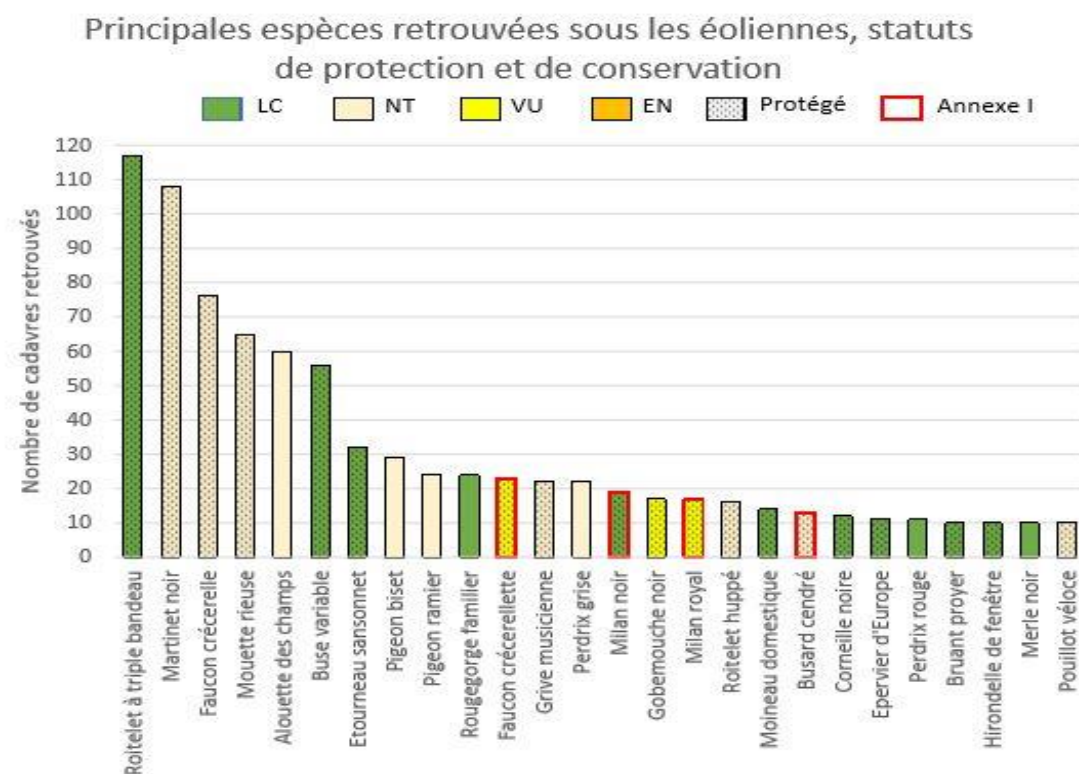
Les espèces les plus touchées en Europe (Dürr, 2020) sont :

- Le Vautour fauve (quasi exclusivement en Espagne),
- Le Goéland argenté puis la Mouette rieuse (en Belgique essentiellement),
- La Buse variable (en Allemagne principalement),
- La Mouette rieuse (en Belgique principalement),
- Le Milan royal (en Allemagne principalement),
- Le Faucon crécerelle (en Espagne et en moindre mesure en France et Allemagne),
- Le Martinet noir (surtout en France et en Allemagne),
- L'Alouette des champs (surtout en Allemagne, France et Espagne),
- Le Canard colvert (en Allemagne principalement),
- Le Pygargue à queue blanche (en Allemagne principalement),
- Le Bruant proyer (en Espagne principalement).

Même si le nombre de cadavres augmente à chaque actualisation de la synthèse des données de mortalité en Europe réalisée par Tobias Dürr, l'ordre du classement reste sensiblement le même depuis 2015, confirmant la sensibilité de ces espèces à l'impact éolien.

En France, les oiseaux les plus impactés par les éoliennes sont les Passériformes, avec 49,3 % des cadavres totaux (Marx, 2017). Les espèces les plus sensibles sont les suivantes (Dürr, 2020 ; Marx, 2017) :

- Le Roitelet triple-bandeau (en migration postnuptiale essentiellement),
- Le Martinet noir (envol des jeunes et migration),
- Le Faucon crécerelle (espèce la plus touchée au niveau de la population nationale),
- L'Alouette des champs,
- La Buse variable (en migration postnuptiale essentiellement),
- La Mouette rieuse,
- L'Étourneau sansonnet...



Graphique 1 : Principales espèces retrouvées sous les éoliennes en France (Source : Rapport LPO, Geoffrey Marx, 2016)

Pour les oiseaux migrateurs, le risque de collision peut dépendre de la hauteur de déplacement, de la phénologie migratoire des espèces (solitaire, en groupes familiaux, sociaux, etc.), mais aussi de l'importance du flux migratoire (probabilité de collision proportionnelle aux effectifs). Le rapport entre intensité de la migration et nombre de victimes de collisions, au sein de la période de migration n'est cependant pas toujours vérifié, et est plus complexe qu'on ne le pensait jusqu'à présent. Les conditions de visibilité, dépendantes de la météo, jouent certainement un grand rôle (Aschwanden *et al.*, 2018). Le risque de collision dépend donc des éoliennes, certaines étant plus impactantes que d'autres, par leur emplacement ou leur disposition (en zone de nidification d'une espèce sensible, perpendiculaire aux axes migratoires majeurs, mât treillis...) (Thaxter *et al.*, 2017 ; Marques *et al.*, 2020).

Les oiseaux sédentaires et nicheurs semblent intégrer la présence des éoliennes sur leur territoire et se tiennent en général à distance des turbines (100-300 m) (Strickland *et al.*, 2001 ; Winkelman, 1992 ; Thomas, 2000) sauf en cas de facteur attractif à proximité comme des champs labourés ou moissonnés qui augmentent les ressources alimentaires (Janss, 2000, Pedersen & Poulsen, 1991, Winkelman, 1985). Les oiseaux semblent toutefois capables de percevoir si les éoliennes sont en fonctionnement et de réagir en conséquence (Albouy *et al.*, 1997), bien que certaines espèces apparaissent moins aptes à prendre en compte la présence des éoliennes lorsqu'ils sont concentrés sur une proie (cas notamment des vautours et des milans

qui ne nichent pas près du parc). La sensibilité varie néanmoins d'une espèce à l'autre suivant son mode de vie et sa façon de percevoir un parc éolien dans son environnement. Les espèces les plus sensibles aux collisions sont souvent aussi celles qui sont les moins farouches. Inversement, les espèces les plus sensibles au risque d'évitement ou aux effets « barrière », sont aussi les moins sensibles au risque de collision.



Figure 1 : Roitelet à Triple bandeau, espèce la plus impactée en France concernant la mortalité par collision avec les pales d'éoliennes, (Sens Of Life 2020).

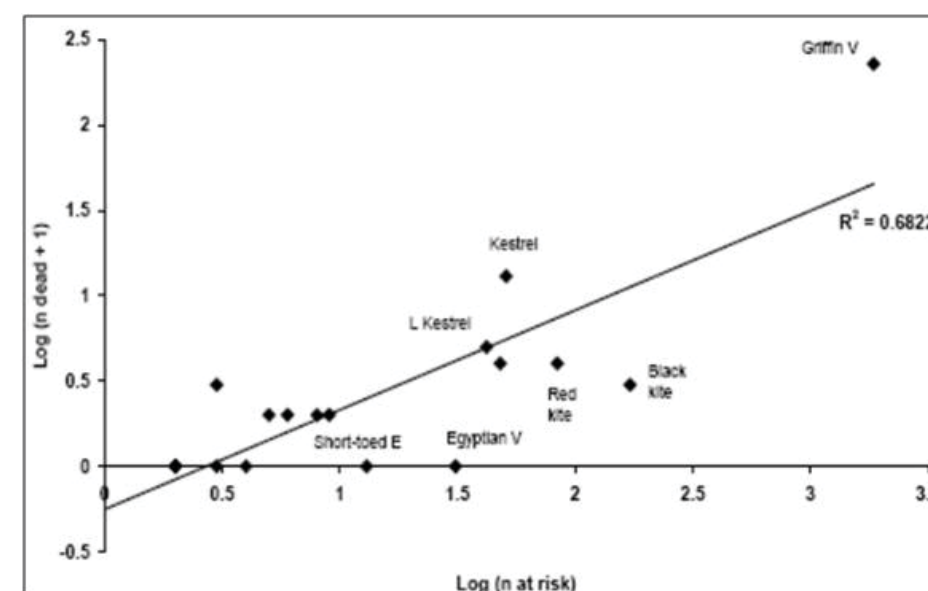
Les rapaces et les migrateurs nocturnes sont généralement considérés comme les plus exposés au risque de collision avec les éoliennes (Curry & Kerlinger, 1998 ; Hill *et al.*, 2014). Les collisions peuvent être plus fréquentes la nuit, les migrateurs étant attirés par les lumières des éoliennes, ou par mauvais temps, lorsqu'ils sont obligés de voler à faible hauteur. Cependant, l'utilisation de lumière rouge n'a pas d'impact sur le taux de collision des migrateurs nocturnes (Kerlinger *et al.*, 2010).

Durant une journée de migration typique, l'aube et au crépuscule sont des périodes durant lesquelles les oiseaux risquent d'entrer en collision avec les structures des parcs

éoliens, car leur altitude varie beaucoup (Richardson, 1998 ; Langston & Pullan, 2003). Le degré de sensibilité générale de l'avifaune migratrice est donné ci-dessous :

- De novembre à janvier : sensibilité très faible à nulle,
- En février : sensibilité faible à moyenne,
- **De mars à avril : sensibilité moyenne,**
- En mai : sensibilité faible à moyenne,
- De juin à juillet : sensibilité faible,
- **D'août à octobre : sensibilité forte en raison des effectifs plus importants.**

Une étude de corrélation (Whitfield & Madders, 2006), entre les comportements de vols à risques et la mortalité observée sur 13 parcs éoliens du nord de l'Espagne pendant 3 ans (Lekuona *et al.*, 2006) permet une appréciation comparative des sensibilités au risque de collision pour les rapaces diurnes. Le graphique suivant apporte une vision synthétique des résultats, que les suivis de mortalité ne confortent cependant pas toujours.



Graphique 2 : Corrélation entre le nombre de rapaces avec un comportement à risque et la mortalité, pendant 3 ans sur 13 parcs éoliens au nord de l'Espagne (Lekuona & Ursua 2006).

Pour pallier le risque de collision des oiseaux sur les pales d'éoliennes, une étude menée par des chercheurs du Norwegian Institute for Nature research (NINA) a été menée entre 2006 et 2016, sur un parc éolien de l'archipel de Smøla en Norvège. Sur les 68 turbines en place sur le site, 4 ont eu une de leur pale peinte en noir, et les résultats des 9500 suivis réalisés durant les 10 années ont montré que ces quatre éoliennes affichaient un taux de mortalité réduit de 70% par rapport aux autres éoliennes du parc. En effet, une pale peinte en noir permettrait à l'éolienne d'être beaucoup mieux visible et plus facilement détectable par un oiseau en vol. On notera qu'il s'agit d'extrapolations à partir de peu d'oiseaux retrouvés morts et peu d'éoliennes expérimentales, et que cette étude concerne principalement les rapaces et notamment le Pygargue à queue blanche. Cette solution semble prometteuse et devrait être développée sur d'autres parcs afin d'évaluer son efficacité avec plus de précisions (May *et al.*, 2020).



Figure 2 : éolienne avec une pale peinte en noire.

La collision des oiseaux avec les pales est l'impact le plus couramment cité lorsque l'on évoque l'énergie éolienne (American Wind Wildlife Institute, 2016). Il s'agit, en effet, de l'impact le plus facile à constater ; pour autant, il n'est pas certain qu'il soit le plus préjudiciable à la bonne conservation des populations d'oiseaux. Le dérangement des espèces nicheuses en phase d'exploitation a probablement un impact plus néfaste sur les espèces les plus patrimoniales, en particulier celles à maturité lente et à faible productivité annuelle (Gaultier *et al.*, 2019).

III.1.2. Perte d'habitat

La bibliographie révèle des effets variables sur la perte d'habitat de l'avifaune avant et après l'implantation des parcs éoliens (Schuster *et al.*, 2015). Les effets positifs découlent d'une modification d'habitat qui pourrait améliorer la qualité du milieu pour certaines espèces et les attirer (Pearce-Higgins *et al.*, 2012) ; (Shaffer & Buhl, 2016) et les négatifs, les plus communs, sont souvent liés à un dérangement provoquant un déplacement (Osborn *et al.*, 1998 ; Leddy *et al.*, 1999 ; Smith & Dwyer, 2016).

Il s'agit principalement de destruction ou d'altération d'habitats naturels ou d'habitats d'espèces, et de destruction de stations végétales. Ils ne se distinguent pas sensiblement des effets des autres types d'aménagements et d'infrastructures mais il faut toutefois prêter une attention particulière au fait que les parcs sont installés sans connexion avec le tissu urbanisé ou industrialisé, dans les milieux agricoles ou naturels et que de ce fait les perturbations sur les milieux ou sur les espèces peuvent être plus importants que d'autres types d'aménagements et d'infrastructures qui s'implantent dans des zones où l'état de la biodiversité peut être davantage dégradé (Perret, 2017).

Les oiseaux friands d'espaces ouverts évitent les structures verticales telles que les éoliennes. A proximité de celles-ci, ils se sentent souvent dérangés. Ces situations de stress chez les hôtes hivernants ou les migrateurs en escale peuvent générer un affaiblissement physique, qui réduit leurs chances de survie. Les oiseaux nicheurs n'ont en général qu'un taux de reproduction médiocre en cas de stress, ce qui peut avoir pour effet que les populations locales diminuent ou même disparaissent (Vogelwarte, 2016). Les éoliennes peuvent être assimilées par certains oiseaux comme repaires de rapaces (Kreuziger, 2008). D'autres espèces sont dérangées par le bruit des machines ou des travaux de construction (Larsen & Madsen, 2000 ; Garvin *et al.*, 2011 ; Johnston *et al.*, 2014).

La corrélation positive entre la hauteur des éoliennes et la distance d'évitement est moins importante pour les oiseaux nicheurs (Hötker *et al.*, 2006). En effet, plusieurs études soulignent la capacité d'adaptation des espèces à la présence des éoliennes (Percival, 1998 ; Guyonne & Clave, 2000 ; Kingsley & Whittam, 2001 ; James & Coady, 2004), avec une diminution progressive de la distance d'éloignement.

L'incidence critique de nombreuses activités humaines (dont un projet éolien fait partie) sur les oiseaux en période de nidification ou de migration est le risque de modifications comportementales à un moment particulièrement vulnérable du cycle biologique des oiseaux (vulnérabilité des couvées et des jeunes, forte activité des parents qui peut se traduire par l'abandon de la phase de nidification, voire de l'habitat, abandon des zones de halte migratoire) (Schuster *et al.*, 2015 ; Smith & Dwyer, 2016).

Le risque de modification comportementale pourra avoir un caractère soit temporaire, lié aux dérangements occasionnés par les travaux d'installation des éoliennes, soit permanent, directement lié au fonctionnement des éoliennes. Les aménagements associés à la construction des parcs comme la création de routes d'accès peuvent également générer une perte d'habitat (Larsen & Madsen, 2000).

Avant la ponte, ces modifications de comportement peuvent varier entre une modification de la répartition du site entre les individus (incidence patrimoniale faible), et un abandon du nid, voire du site, par l'espèce (incidence patrimoniale forte). Pour certaines espèces reconnues comme très sensibles ou remarquables à l'échelle européenne, nationale ou régionale, l'abandon d'un territoire nuptial peut porter directement atteinte à la dynamique des populations, et indirectement à la pérennité de l'espèce (Smith & Dwyer, 2016). A cet égard, les rapaces sont particulièrement sensibles au début de la période de nidification (Gensbol, 2004).

Mais c'est plutôt après la ponte que la vulnérabilité de l'espèce est la plus marquée (activité fortement consommatrice d'énergie pour les parents et fragilité des œufs et des jeunes). Si les travaux d'implantation des éoliennes interviennent alors que la nidification est commencée, le risque le plus important est l'abandon des œufs ou des jeunes par les parents. Les chances d'un remplacement de la nichée abandonnée sont alors très réduites, d'autant plus que la nichée initiale était avancée (stress et fatigue des parents, intensification progressive des contraintes climatiques, diminution des ressources trophiques).

En ce qui concerne la phase d'exploitation des éoliennes, son impact résultera du rapport entre les implantations précises des machines et l'occupation du site par les oiseaux en comportement nuptial (défense du territoire nuptial, parade nuptiale, recherche de matériaux pour la construction des nids, recherche de nourriture...). Des modifications de comportement peuvent également avoir lieu. Là encore, pour les espèces les plus sensibles, une simple modification de comportement après la ponte, voire un abandon des jeunes, peut porter directement atteinte à la dynamique des populations de l'espèce en question et indirectement à sa pérennité.

Le suivi par GPS d'un couple d'aigle royal a permis d'étudier leur comportement suite à l'implantation de plusieurs parcs éoliens sur leur domaine et a permis de conclure que : bien qu'il soit difficile de généraliser à partir du suivi d'un seul couple, cet exemple montre que l'installation de trois parcs éoliens sur un territoire d'aigle a un impact significatif sur l'organisation de ses déplacements et sur le choix de ses zones de chasses. Globalement, la construction de parcs éoliens génère une perte d'habitats pour les aigles et perturbe leurs déplacements d'une zone à l'autre (Itty & Duriez, 2017). Il serait intéressant d'étudier si la mise en place de mesures de compensation comme les placettes d'alimentation ou les garennes à lapin à l'extérieur des zones d'implantation des parcs n'ont pas également eu un impact sur la modification de l'aire vitale de l'aigle royal. Une étude similaire avait été menée par la LPO Aude de 1998 à 2007 et avait également abouti aux mêmes conclusions de pertes d'habitat pour l'aigle royal, dans une autre région de France (Riols-Loyrette, 2015). Cette perte d'habitat fonctionnel a également été constatée pour des Milans noirs suite à l'implantation d'éoliennes au Portugal (Marques *et al.*, 2020)



Figure 3 : Aigle royal. CCO domaine public.

L'éloignement des zones de reproduction est donc recommandé pour les espèces les plus sensibles et qui revêtent un caractère patrimonial marqué. L'intérêt de cette mesure consiste à éviter de créer des situations à risque au sein des zones les plus fréquentées entre zones de reproduction et zones d'alimentation à une période cruciale du cycle biologique des oiseaux, mais aussi parfois pour des raisons de risques directs de dérangement au nid (en période de travaux et en phase d'exploitation).

La littérature existante sur les autres impacts des parcs éoliens souligne les effets indirects sur le succès reproducteur, la survie des individus ou encore les interférences dans la communication entre individus à cause du bruit des machines (Smith & Dwyer, 2016).

III.1.3. Effet barrière

L'effet barrière correspond à la modification du comportement de vol des oiseaux pour éviter un obstacle, et se matérialise par différentes réactions : déviation de la trajectoire dans l'axe horizontal (Winkelman, 1985 ; ADEME, 1999 ; Curry & Kerlinger, 1998 ; Dirksen *et al.*, 2000 ; Percival, 2001), dans l'axe vertical ou bien franchissement entre les obstacles.

Le taux de réaction est proportionnellement plus important pour les éoliennes érigées de façon perpendiculaire à l'axe migratoire (G. D. Johnson *et al.*, 2003) car elles constituent un barrage que les oiseaux doivent franchir. La position des parcs par rapport aux axes migratoires (perpendiculaire ou parallèle par exemple) est donc un facteur important (Larsen & Madsen, 2000 ; Albouy *et al.*, 2001). Les caractéristiques météorologiques (plafond nuageux bas, nappes de brouillards persistants, vent de face) peuvent conduire à des situations plus risquées.

L'impact dépend des espèces concernées, de la hauteur du vol, de la distance aux éoliennes, de l'heure de la journée, de la force et de la direction du vent, ces réactions nécessitent une dépense d'énergie supplémentaire qui vient s'ajouter aux multiples efforts et risques rencontrés lors des voyages migratoires.

Des évitements fréquents ont été observés chez les canards et les oies (Larsen & Madsen, 2000 ; Loesch *et al.*, 2013), un peu moins chez les échassiers et les grives, dont certaines migrent la nuit, et les corvidés (Dooling & Lohr, 2000 ; Winkelman, 1985).

Il faut considérer les risques de collision et d'effarouchement comme les deux faces d'une même pièce. Les oiseaux qui ne montrent pas de réaction d'évitement par rapport aux éoliennes seront souvent plus sujets aux collisions que ceux qui sont effarouchés. Les grues cendrées, par exemple, peuvent être considérées comme sensibles à l'effarouchement dans le sens où elles ont tendance à contourner les parcs (le plus souvent bien en amont et sans montrer de réaction vive). De fait, aucun cadavre de grue cendrée n'a, à ce jour, été répertorié en France (Marx, 2017) et seuls 25 cadavres ont été recensés en Europe (Dürr, 2020). Cependant, cette faible mortalité constatée résulte en partie du faible nombre d'éoliennes implantées jusqu'ici sur le couloir de migration ou à proximité des sites d'hivernage des Grues cendrées et du faible nombre de rapports de suivis de mortalité disponibles. Le coût engendré par le contournement des parcs éoliens reste un domaine de recherche à explorer (Gaultier *et al.*, 2019). Les cygnes en migration semblent également sensibles à l'effet barrière puisqu'ils contournent les sites d'implantation (Moriguchi *et al.*, 2019). Le nombre de collisions est supérieur aux extrémités des alignements d'éoliennes (Anderson *et al.*, 2001 ; Cade, 1994 ; Thelander & Rugge, 2000). Les distances de réaction varient de 300 à 500 mètres des éoliennes pour la majorité des migrants diurnes (contre 20 mètres pour les migrants nocturnes) (Albouy *et al.*, 1997 ; Winkelman, 1994). Des effets indirects cumulatifs peuvent être envisagés lorsqu'une modification de la trajectoire initiale implique de nouveaux obstacles (lignes électriques à haute tension par exemple).

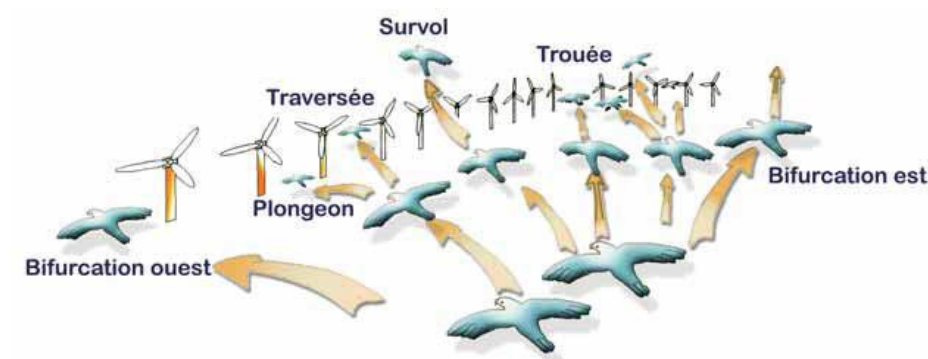


Figure 4 : Stratégie de franchissement d'un parc éolien sur le littoral audois (source : LPO Aude, 2001)

L'impact doit être évalué à la fois au cours des migrations prénuptiales et postnuptiales puisqu'une même espèce n'utilise pas forcément le même axe migratoire au printemps et à l'automne. Néanmoins, le risque peut apparaître plus important pour les migrations postnuptiales, puisqu'il s'agit des premiers mouvements migratoires pour les jeunes de l'année, plus fragiles et plus exposés aux dangers divers de la migration. Le flux migratoire postnuptial est également numériquement plus important. Il semblerait que les vols postnuptiaux s'effectuent généralement à plus faible hauteur qu'en période prénuptiale (tendance mise en évidence par le biais de suivis radar, selon Greet Ingénierie, 2006).

III.2. Sensibilité des chiroptères

III.2.1. Généralités

Les premiers cas de mortalité de chiroptères provoqués par des éoliennes ont été décrits au début des années 70 (Hall & Richards, 1972). Cependant, il a fallu attendre le milieu des années 1990 pour voir apparaître les premières études consacrées à l'impact des parcs éoliens sur les chauves-souris. Elles ont été menées aux Etats-Unis, principalement dans le Minnesota, l'Oregon et le Wyoming (Johnson *et al.*, 2003; Osborn *et al.*, 1996 ; Puzen, 2002).

En Europe, des études sur le sujet ont vu le jour à la suite des protocoles de suivi sur la mortalité des oiseaux, qui ont révélé des cas de collision avec les chauves-souris. Ces études se sont déroulées principalement en Allemagne (travaux de Bach, 2001 ; Bach *et al.*, 1999 ; Brinkmann *et al.*, 2006 ; Dürr, 2002) et en Espagne (Alcalde, 2003 ; Lekuona, 2001). L'étude de cette problématique a été plus tardive en France (Beucher *et al.*, 2011 ; Cornut & Vincent, 2010 ; Dulac, 2008 ; Lagrange *et al.*, 2009 ; Rico *et al.*, 2012 ; Rico & Lagrange, 2011 ; Allouche *et al.*, 2010). Depuis, ces suivis de mortalité se sont répandus en Europe. Dans sa dernière publication « Guidelines for consideration of bats in wind farm projects, Revision 2014 » et ses annexes, le groupe de travail EUROBATs propose une compilation aussi exhaustive que possible de ces travaux à travers l'Europe.

La compilation chiffrée des données disponibles est régulièrement mise à jour, au niveau européen, par T. Dürr. Certaines études montrent une mortalité plus importante sur les chiroptères que sur les oiseaux (Smallwood, 2013) : aux Etats-Unis, la mortalité annuelle évaluée sous les éoliennes serait de 888 000 chauves-souris pour 573 000 oiseaux. Cette sensibilité particulière des chiroptères à l'éolien pourrait être due à plusieurs phénomènes :

- Une possible attraction des chauves-souris par les éoliennes, notamment par les insectes concentrés autour des parties chaudes des éoliennes (Bennett *et al.*, 2017 ; Foo *et al.*, 2017). Les pics d'activité des chiroptères sont liés à l'essaimage des insectes : un pic à la fin du printemps - début été (coïncide avec la période de mise bas des chiroptères) et un autre fin été - début automne (migration, émancipation des jeunes chiroptères) (Beucher *et al.*, 2017) ;

- Elles pourraient rechercher des gîtes dans les éoliennes en les confondant avec des grands arbres (Bennett & Hale, 2014 ; Cryan, 2008 ; Gaultier *et al.*, 2020 ; Kunz *et al.*, 2007), ou encore en voulant s'en servir comme sites de reproduction (Cryan, 2008 ; Gaultier *et al.*, 2020) ou simplement explorer les éoliennes par curiosité (Cryan & Barclay, 2009) ;
- Un problème de détection des pales en mouvement : les extrémités de pale se déplacent à des vitesses linéaires importantes (plus de 250 km.h⁻¹), tout en présentant une faible surface réfléchissante pour les ultrasons utilisés par le système d'écholocation des chiroptères. Cette contrainte est augmentée par la génération d'un effet Doppler important : sur une cible arrivant à 250 km.h⁻¹, l'écho revient vers l'animal avec un décalage en fréquence de 20 kHz. Il entraîne obligatoirement une erreur de mesure (la chauve-souris perçoit la cible plus éloignée qu'elle ne l'est en réalité). Le signal pourrait aussi simplement être ininterprétable ou inaudible pour l'animal qui n'a que quelques fractions de seconde pour réagir.

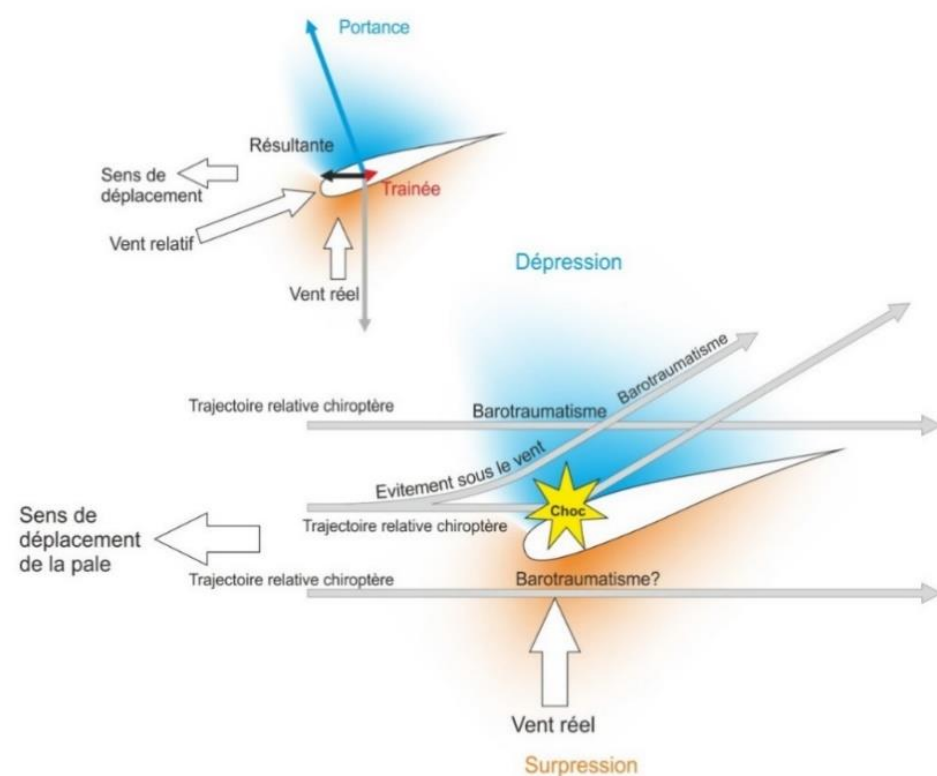


Figure 5 : Description du phénomène de barotraumatisme.

Le phénomène de barotraumatisme (Figure 5) décrit par Baerwald *et al.* (2008) et Seiche (2007) puis par Baerwald & Barclay (2009) résulterait du passage de la pale à proximité de la chauve-souris. L'animal pourrait donc être impacté dans certaines conditions même s'il a évité la pale. En effet, à proximité immédiate de l'extrados des pales en mouvement, les chauves-souris traversent une zone de dépression brutale. Cette variation de pression entraîne la rupture des vaisseaux capillaires (pulmonaires essentiellement) et provoque une hémorragie létale sans qu'il n'y ait eu de contact avec la pale. Ce phénomène explique que la plupart des cadavres récupérés et examinés ne présentent aucune lésion externe. Horn *et al.* (2008) montrent que les risques sont plus importants lorsque la vitesse de rotation des pales n'est pas très élevée, ce qui se produit par vent faible. La mort par barotraumatisme n'étant pas directe, il est possible que l'individu soit encore capable de voler quelques temps après le traumatisme et donc que le cadavre ne soit pas retrouvé sous l'éolienne (Gaultier *et al.*, 2020).

La sensibilité des chiroptères vis-à-vis des éoliennes est variable en fonction de :

- L'écologie des espèces concernées, avec une sensibilité plus importante pour des espèces dites de haut-vol (> 40 m) appartenant principalement aux groupes des Sérotules (*Epistecus-Nyctalus*) et des Pipistrelles (Heitz & Jung, 2016) ; en Europe, les espèces les plus touchées seraient la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*), la Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*) et la Noctule commune (*Nyctalus noctula*) (Gaultier *et al.*, 2020). Au contraire, les Rhinolophes et le genre *Myotis* chassent plutôt près du sol ou directement dans la végétation ce qui réduit les risques de collision (Gaultier *et al.*, 2020 ; Rydell *et al.*, 2010a) ;
- Du sexe, par exemple, les femelles de Noctule commune auraient un territoire de chasse plus grand et exploreraient plus de nouveaux territoires que les mâles, elle n'hésiterait donc pas à chasser à proximité des éoliennes (Roeleke *et al.*, 2016) ;
- Du milieu d'implantation des éoliennes avec des mortalités plus importantes en milieu forestier, sur des crêtes, le long de grands cours d'eau ou des zones littorales, moins importantes en milieu agricoles diversifiées et minimales sur des plaines agricoles (Rydell *et al.*, 2010b) ;
- De la saison, avec des pics de mortalité en fin d'été et début de l'automne, période de dispersion des jeunes et de migration (Heitz & Jung, 2016 ; Marx, 2017) ;
- De l'heure, avec une période d'activité maximale en début de nuit (Haquart *et al.*, 2013) ;
- Des conditions climatiques, avec une sensibilité maximale les nuits sans précipitations, faible vent souvent au-dessous de 6,5 m.s⁻¹ et avec hautes températures (Beucher, 2020 ; Joiris, 2012). Pour les espèces de lisières comme les Pipistrelles, les pics d'activité ont lieu pour des vitesses de vent d'environ 2 m.s⁻¹ et des températures comprises entre 10 et 15°C (Beucher *et al.*, 2017). Les espèces comme les Noctules présentent un pic d'activité vers 5 m.s⁻¹ (Beucher *et al.*, 2017). Nous avons étudié la différence entre activité et mortalité des chiroptères grâce à des caméras thermiques (Rico & Lagrange, 2015) : la forte activité a lieu pour des vitesses de vent faibles, lorsque l'éolienne ne tourne pas, il n'y a donc pas de mortalité, mais lorsque le vent atteint 5 à 6 m.s⁻¹, l'éolienne commence à tourner alors qu'il y a encore de l'activité chiroptérologique, ce qui induit donc des cas de mortalité ;
- Des caractéristiques des éoliennes (hauteur du mât, diamètre du rotor, longueur des pales, vitesse de rotation), avec une sensibilité maximale pour les éoliennes de moins de 30 mètres de garde au sol et un grand diamètre de rotor qui implique une plus grande surface balayée (Heitz & Jung, 2016). Plus les éoliennes sont larges et hautes, plus le risque de mortalité sera élevé (Gaultier *et al.*, 2020 ; Rydell *et al.*, 2010a). La distance entre chaque éolienne va également jouer un rôle : des turbines plus proches les unes des autres peuvent réduire l'effet d'évitement du parc éolien et l'emprise du parc dans l'environnement (Barré, 2018), mais diminuent également la possibilité de déplacement entre chaque éolienne.

III.2.2. Mortalité directe et mortalité indirecte

a) Mortalité directe

La mortalité directe, qu'elle soit produite par barotraumatisme ou collision, génère une mortalité qui est de mieux en mieux documentée. Il apparaît que toutes les espèces ne sont pas impactées de la même manière par ce phénomène. Le comportement et l'écologie des animaux influenceraient fortement leur sensibilité à l'éolien. Ainsi, les chauves-souris chassant en plein ciel (espèces de haut vol) ou réalisant des migrations, seraient beaucoup plus impactées que les espèces sédentaires glanant leur nourriture au sol ou dans la canopée (Roemer *et al.*, 2017). En Europe, le Tableau 28 compilé par Tobias Dürr permet de constater le nombre de cas de mortalité, relevé par espèce et par pays. En croisant ces données avec la vulnérabilité des espèces, il est possible de définir la sensibilité de chaque espèce à l'éolien (Tableau 3).

Sensibilité élevée	Sensibilité moyenne	Sensibilité faible
Noctules spp.	Sérotines spp.	Murins spp.
Pipistrelles spp.	Barbastelle d'Europe	Oreillards spp.
Vespertilion bicolore		Rhinolophes spp.
Vespère de Savi		
Minioptère de Schreibers		
Molosse de Cestoni		

Tableau 3 : Vulnérabilité à l'éolien par espèce (Groupe Chiroptères de la SFEPM, 2016)

b) Mortalité indirecte

La mortalité directe n'est pas le seul facteur affectant les chauves-souris, celles-ci peuvent également être victime de perte d'habitat ou du dérangement résultant de l'implantation et du fonctionnement d'un parc éolien. Les effets indirects de l'aménagement et du fonctionnement des parcs éoliens peuvent induire un impact supplémentaire sur les populations de chauves-souris (individus, habitats et proies), qu'elles soient résidentes ou migratrices. Ces perturbations peuvent être de plusieurs natures :

- Dérangement ou barrière sur les voies de migration et les voies de transit locales,
- Dégradations, dérangement ou destruction des habitats de chasse,
- Dégradations, dérangement ou destruction des gîtes (plus probable pour des éoliennes en milieu forestier ou près de bâtiments),
- Désorientation des chauves-souris en vol par les ultrasons émis par les éoliennes.

L'activité des chiroptères serait plus faible au niveau des parcelles où une éolienne y était implantée qu'au niveau des sites témoins (Millon *et al.*, 2015, 2018). Cette observation rejoint les observations faites sur l'activité des chauves-souris en France qui ont montré qu'après installation d'un parc éolien, l'activité des chauves-souris (toutes espèces confondues) est décroissante le long des haies dans un rayon de 1 km autour des éoliennes (Barré, 2018). Les Pipistrelles communes (*Pipistrellus pipistrellus*) et les Pipistrelles pygmées (*Pipistrellus pygmaeus*) présenteraient une activité plus faible à moins de 100 m des éoliennes (Minderman *et al.*, 2017).

Les espèces du genre *Myotis* utilisent beaucoup les milieux forestiers pour se déplacer et chercher de la nourriture, elles sont donc les plus impactées par l'effet barrière que représente un parc éolien, contrairement aux espèces qui utilisent les milieux ouverts pour se déplacer comme la Pipistrelle de Nathusius (Gaultier *et al.*, 2020).

IV. Suivi de la mortalité sur le parc éolien de Forges

Cette étude est proposée dans le but d'optimiser les connaissances quant à l'impact du parc éolien de Forges sur les chauves-souris et les oiseaux. Elle a pour objectif de caractériser la mortalité induite par le fonctionnement des éoliennes étudiées sur les chiroptères et les oiseaux. Un protocole éprouvé et rationalisé est mis en place pour évaluer au mieux le nombre de cadavres, en prenant en compte les biais inhérents à ce type de démarche.

IV.1. Protocole

Le suivi de la mortalité est basé sur un protocole développé par l'équipe d'Arnett (Casselman Wind Project, 2008-2010), puis adapté et appliqué en Europe par des membres de notre équipe sur le parc éolien de Bouin (Lagrange *et al.*, 2009). Il est conforme au protocole ministériel publié en 2018 et se déroule sur 20 prospections au minimum, à débuter dès le lever du jour, réparties entre les semaines 20 et 43 (mi-mai à octobre). Les suivis de mortalité ont été effectués sur le parc éolien de Forges selon le protocole, entre le 20 mai et le 30 octobre 2020.

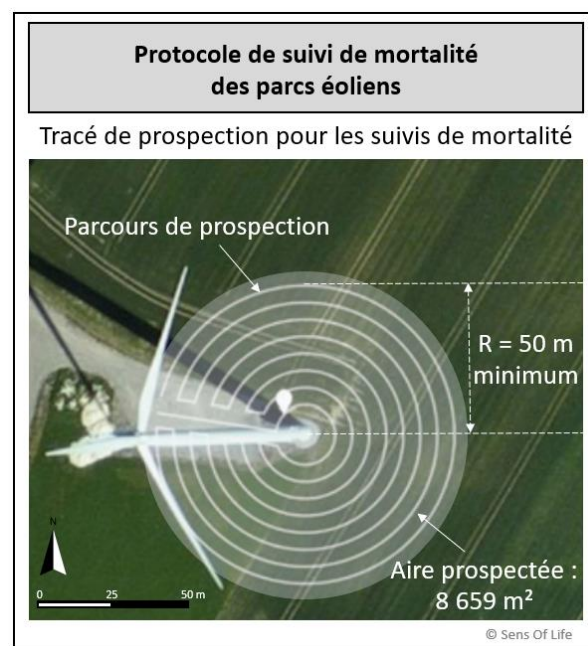


Figure 6 : Représentation du transect de prospection réalisé pour la recherche de cadavres sous une éolienne.

Ce protocole consiste à prospecter la surface sous l'éolienne en se guidant à l'aide d'une corde qui est raccourcie à chaque retour sur la piste d'accès à l'éolienne. Au premier passage, toute la longueur de la corde (50 mètres) fixée à l'éolienne est déroulée. L'observateur part de la plateforme en parcourant un cercle autour de l'éolienne et en recherchant les cadavres d'oiseaux et de chauves-souris de chaque côté de son passage (2,5 mètres de chaque côté). De retour sur la piste d'accès, 5 mètres de corde sont rembobinés et l'observateur décrit, en sens inverse, un autre cercle autour de l'éolienne. L'opération est répétée jusqu'à ce que l'observateur se trouve au pied de l'éolienne. Ainsi, pour chaque éolienne, l'observateur parcourt 10 cercles (50, 45, 40, 35, 30, 25, 20, 15, 10 et 5 mètres) soit 1728 mètres de transect, à une vitesse approximative de 3 km/h. L'opération nécessite 35 minutes de parcours, auxquelles s'ajoutent 10 minutes de relevés de cadavres. La surface prospectée est de 8659 m² ($S = \pi \cdot R^2$, avec $R = 52,5$ mètres, dont 50 mètres de corde et 2,5 mètres de prospection). Le rayon de prospection choisi sera adapté à la longueur des pales (Figure 6).

Le nombre de cadavres retrouvés sous les éoliennes est directement lié au nombre de prospections réalisées (Marx, 2016) et leur détectabilité dépend de (Marx, 2017) :

- La nature des individus (taille et poids) ;
- Du protocole de recherche implémenté, avec une détectabilité maximale avec des prospections au-delà de 50 mètres de rayon ;
- De la visibilité du terrain prospecté (couverture végétale, relief...) ;
- De la durée des suivis (moyenne de 25 semaines/an en France) ;
- De la fréquence de prospection (taux de prédation des cadavres) ;
- De la longueur des pales (cadavres au-delà du rayon de recherche).

L'identification des chauves-souris a été réalisée par analyse morphologique de la dentition des cadavres, après avoir été conservés congelés (Figure 7). L'ouvrage d'Arthur & Lemaire, 2009 a été utilisé comme référence.

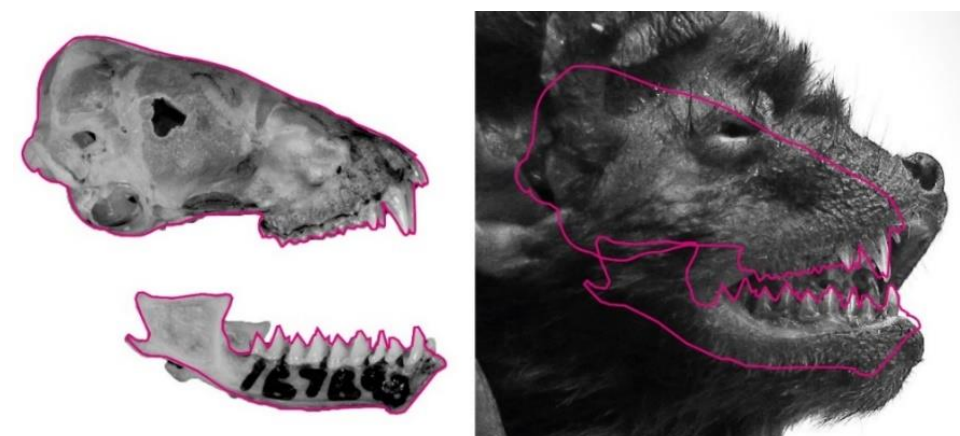


Figure 7 : Comparaison de la dentition pour identification de la Noctule de Leisler.

L'identification des oiseaux a été réalisée à partir du plumage, de la taille du squelette et de la forme des pattes et du bec, en se référant aux ouvrages de Svensson *et al.*, 2015, et de Cieślak et Dul, 2006 et aux sites Internet :

- <http://skullsite.w3basix.nl/search/index.cfm>
- <https://sketchfab.com/laboratorinatura/collections/aves?cursor=48>

IV.2. Mortalité brute constatée au pied des éoliennes

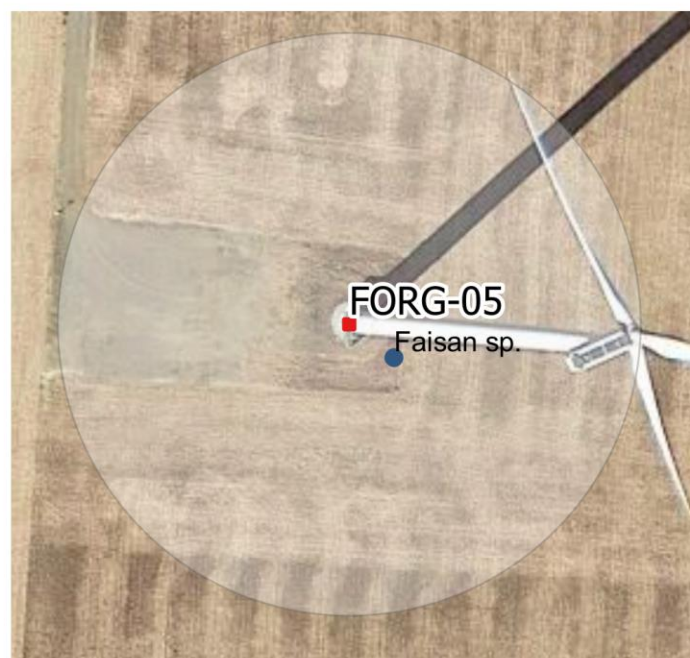
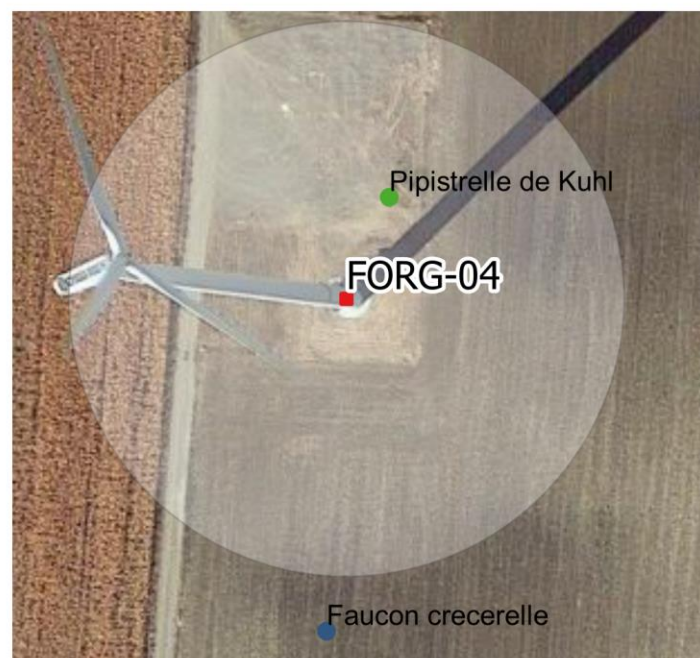
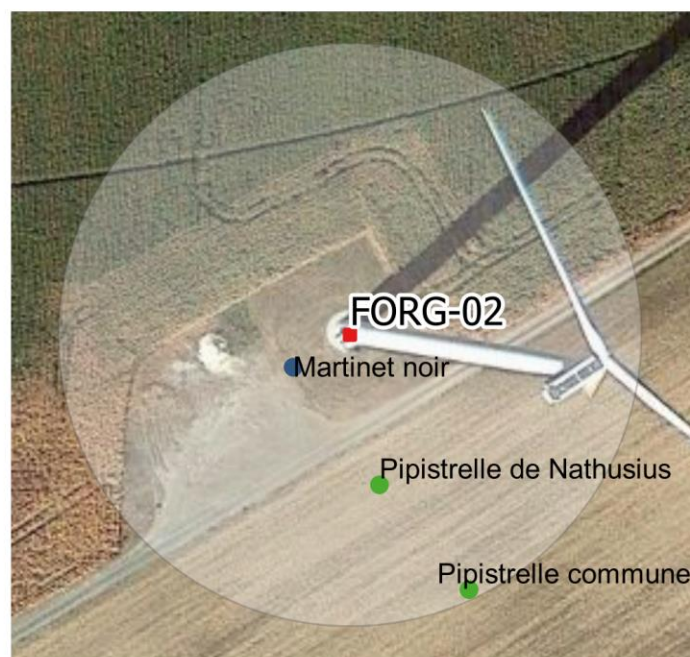
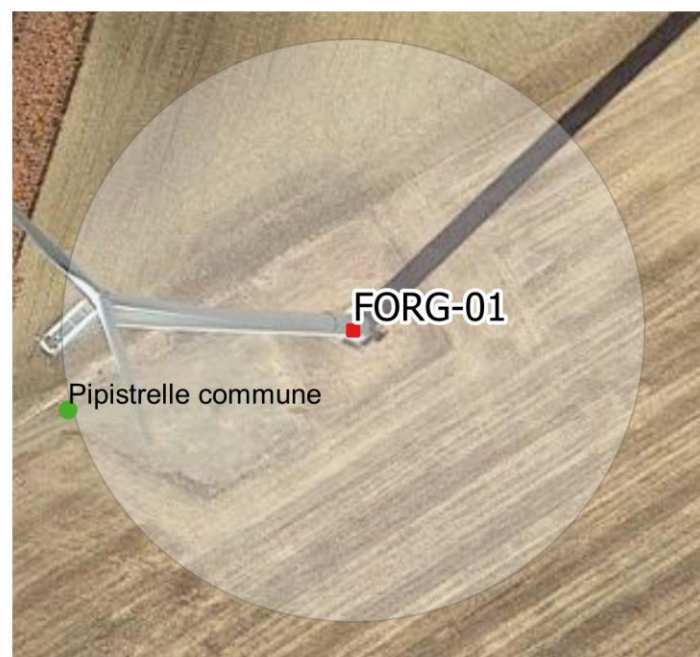
Le suivi de mortalité du parc éolien de Forges est basé sur un passage hebdomadaire entre mai et octobre, soit une pression d'échantillonnage relativement importante. Les éoliennes ont été prospectées au cours de 21 passages réalisés aux dates listées dans le Tableau 7. Au total, 6 cadavres de chiroptères et 4 cadavres d'oiseaux ont été retrouvés lors des suivis de mortalité. L'ensemble des individus découverts sont morts par barotraumatisme et/ou par collision avec les pales, soit 100 % des individus dont la mort est imputable aux éoliennes. Le Tableau 4 indique les caractéristiques générales des collisions constatées sur le parc éolien de Forges en 2020. Toutes les fiches d'identification des cadavres sont disponibles en annexe 2. La Carte 2 permet la visualisation de la répartition spatiale de ces cadavres sous les éoliennes du parc.

Date	Espèce	Nom latin	Type	Statut de conservation	Sexe	Age	Coordonnées GPS	Eolienne proche	Distance au mât	Orientation par rapport au mât
22/05/2020	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Chauve-souris	NT	-	Adulte	46.912294 ; 2.1635764	FORG-02	51 m	Sud-Est
22/05/2020	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Chauve-souris	NT	-	Adulte	46.9124573 ; 2.1633722	FORG-02	28 m	Sud-Est
22/05/2020	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	Rapace	NT	-	Adulte	46.9074736 ; 2.1705974	FORG-04	50 m	Sud-Est
22/05/2020	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Chauve-souris	LC	-	Adulte	46.9081841 ; 2.1707476	FORG-04	14 m	Nord-Est
26/06/2020	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Passereau	NT	-	Adulte	46.9126406 ; 2.1631754	FORG-02	12 m	Sud-Ouest
02/07/2020	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Passereau	NT	-	Adulte	46.9100353 ; 2.1579719	FORG-03	59 m	Sud-Est
04/09/2020	<i>Chiroptère indéterminé</i>		Chauve-souris	-	-	-	46.910537 ; 2.157416	FORG-03	19 m	Nord-Ouest
10/09/2020	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Chauve-souris	LC	-	-	46.910369 ; 2.157985	FORG-03	27 m	Est
10/09/2020	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Chauve-souris	NT	-	-	46.914637 ; 2.168431	FORG-01	51 m	Ouest
13/10/2020	Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Oiseau	LC	-	-	46.905558 ; 2.165313	FORG-05	6 m	Sud-Est

Tableau 4 : Liste des oiseaux et des chauves-souris retrouvés lors des suivis de mortalité sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

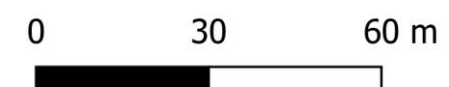


Localisation des cadavres retrouvés Parc éolien de Forges Cher (18)



Légende :

- Eolienne
- Cadavre de chiroptère
- Cadavre d'oiseau

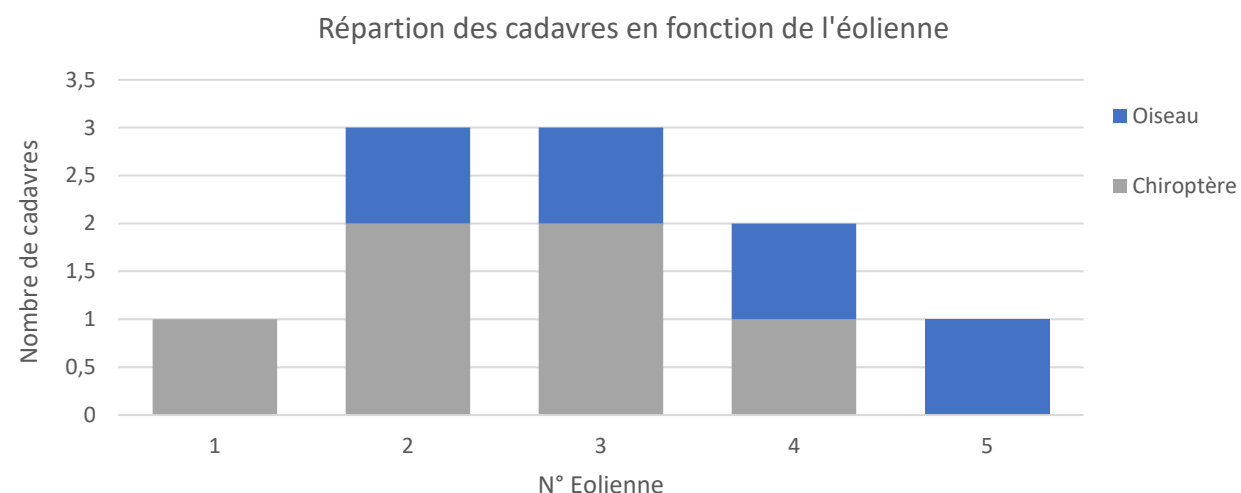


Sens Of Life, 2020. Fond de carte : Google satellite.

Carte 2 : Localisation des cadavres, trouvés entre mai et octobre 2020., sous les éoliennes du parc éolien de Forges.

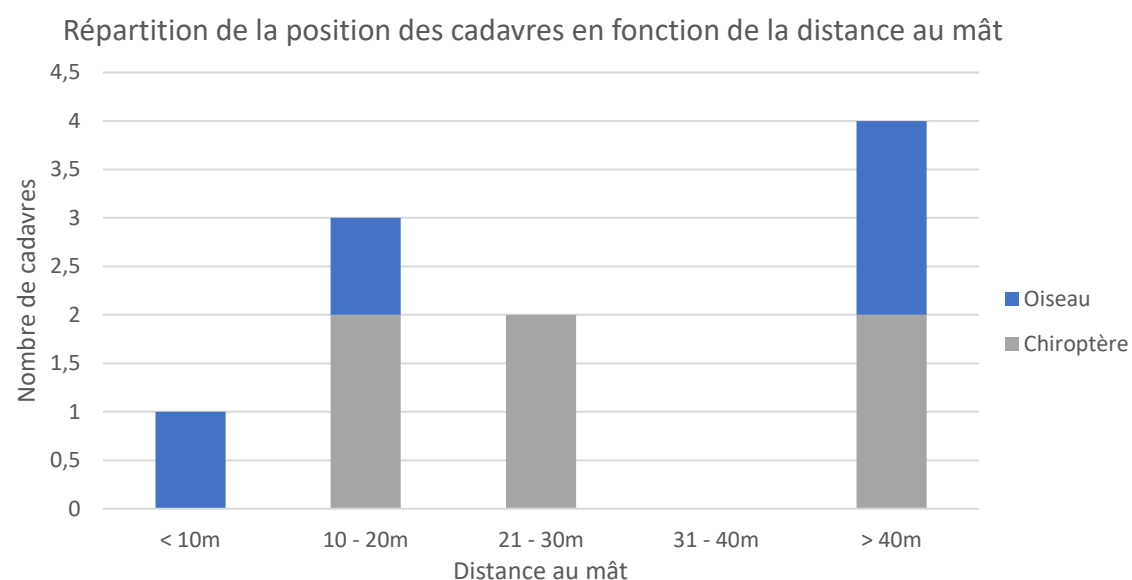
IV.2.1. Analyse spatiale des collisions sur le parc éolien de Forges

On constate avec le Graphique 3 qu'au moins un cadavre a été trouvé sous chaque éolienne, avec au maximum 3 cadavres trouvés sous les éoliennes FORG-02 (2 chauves-souris et 1 oiseau) et FORG-03 (2 chauves-souris et 1 oiseau). Deux cadavres ont été retrouvés sous l'éolienne FORG-04 et 1 cadavre pour les éoliennes FORG-01 et FORG-05. Le type de culture ne semble pas être en lien avec le nombre de cadavre trouvés.



Graphique 3 : Répartition des cadavres en fonction des éoliennes du parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

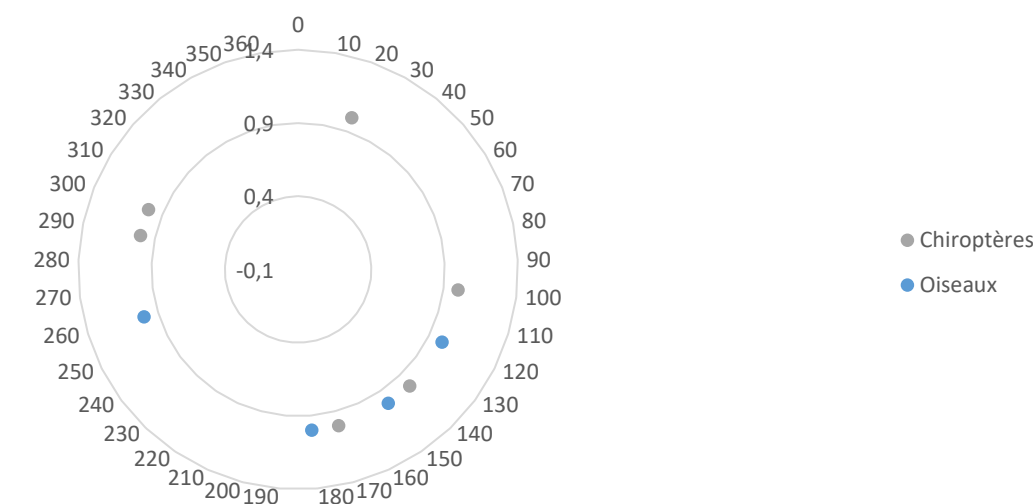
Les cadavres semblent répartis de manière aléatoire pour ce qui est de la distance au pied du mat de l'éolienne. On notera qu'aucun cadavre n'a été retrouvé entre 31 et 40 m (Graphique 4). 40 % des cadavres (oiseaux et chiroptères) ont été trouvés à plus de 40 m du mât de l'éolienne la plus proche et 30 % ont été trouvés entre 10 et 20 m du mât.



Graphique 4 : Répartition de la position des cadavres en fonction de la distance au mât, sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

Enfin, la répartition des cadavres a été analysée en fonction de leur orientation par rapport au mât de l'éolienne la plus proche (Graphique 6). La totalité des cadavres d'oiseau a été retrouvée dans la moitié Sud, mettant peut-être en avant des voies de déplacement locaux sous-jacents. La direction du vent peut également avoir une influence sur le déplacement des oiseaux. En effet, sur les quatre collisions d'oiseaux, 3 sont caractérisées par des vents dominants Nord/Sud comme l'atteste la position des nacelles. Pour les chiroptères, 50 % ont été retrouvés dans le quart Sud-Est.

Répartition des cadavres en fonction de l'orientation par rapport au mât

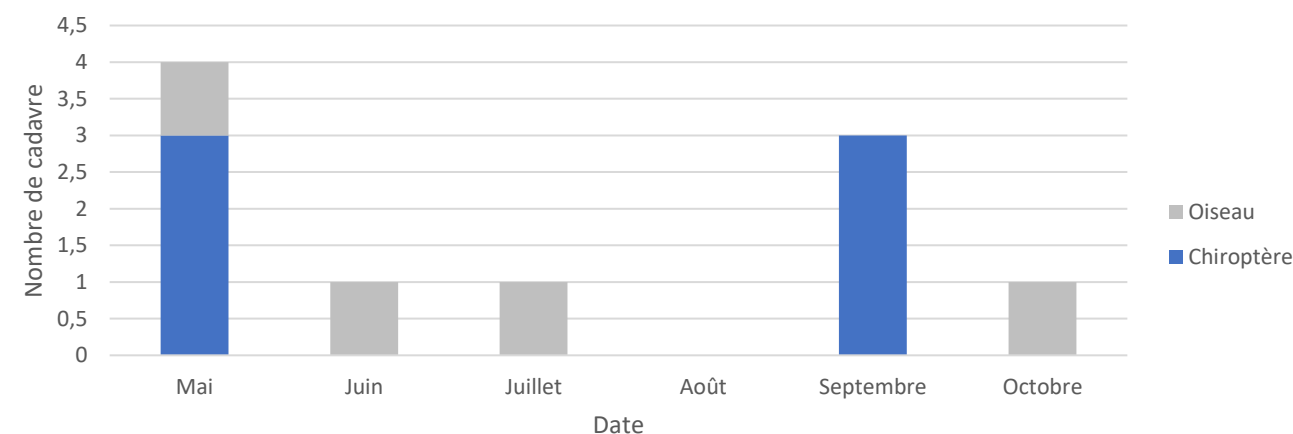


Graphique 6 : Répartition des cadavres en fonction de l'orientation par rapport au mât, sur le parc éolien de Forges en 2020.

IV.2.2. Analyse temporelle des collisions sur le parc éolien de Forges

Le Graphique 5 permet d'analyser la mortalité constatée sur le parc éolien de Forges en fonction de la période biologique. Les cadavres d'oiseaux semblent répartis de manière aléatoire entre mai et octobre. En revanche, pour les chiroptères, la moitié des cadavres a été retrouvée en mai et l'autre moitié début septembre. La régulation ProBat a été effective du 01/08/2020 au 31/10/2020. Le mois de mai correspond à la fin de la période de transition et le début de la recherche de gîtes pour la mise-bas, tandis que le mois de septembre correspond au début de la transition automnale des chiroptères vers les lieux d'hivernage.

Répartition des cadavres en fonction de la date



Graphique 5 : Répartition des cadavres en fonction de la date, parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

IV.2.3. Analyse météorologique des collisions sur le parc éolien de Forges

Les données météorologiques récoltées sur le parc éolien de Forges permettent d'analyser les conditions de vent et de température pouvant expliquer les mortalités constatées en 2020. Une fois la date de la collision estimée en fonction de l'avancement de la décomposition du cadavre, les moyennes de vitesses de vent et de températures ont été calculées sur 3 jours, de 21h00 à 07h00 pour les collisions de chiroptères et de 07h00 à 21h00 pour les oiseaux. Les données concernant les précipitations n'ont pas été recueillies, toutefois, l'absence de précipitation combinée à de faibles vitesses de vent et des températures plutôt hautes pourrait expliquer une activité importante des chiroptères et ainsi accroître le risque de collision. De fortes précipitations pourraient diminuer la visibilité des oiseaux au cours de leur déplacement et également augmenter le risque de collision.

En ce qui concerne le cadavre de Faucon crécerelle retrouvé le 22/05/2020, l'état de décomposition très avancé du cadavre n'a pas permis une estimation du jour de l'impact, les conditions météorologiques n'ont donc pas été étudiées. Concernant les jours précédant les dates estimées des collisions des oiseaux, les conditions météorologiques sont caractérisées par des vitesses de vent moyennes comprises entre 3,8 et 6,2 m.s⁻¹ et des températures moyennes comprises entre 12,6°C et 26,8°C (Tableau 5). Des rafales de vent pouvant aller jusqu'à 9,9 m.s⁻¹ pourraient expliquer certaines collisions notamment celle de l'Alouette des champs constatée le 02/07/2020.

Date des collisions constatées	Vitesse moyenne du vent le jour (m.s ⁻¹)	Moyenne des températures le jour (°C)	Vitesse maximale du vent le jour (m.s ⁻¹)
26/06/2020	3,8	26,8	8,6 m.s ⁻¹ le 24/06 à 7h30
02/07/2020	6,2	20,1	9,9 m.s ⁻¹ le 01/07 à 19h40
13/10/2020	4,7	12,6	8,4 m.s ⁻¹ le 09/10 à 17h ou 7,8 le 11/10 à 16h20

Tableau 5 : Caractéristiques météorologiques caractérisant la mortalité des oiseaux sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

Concernant les jours précédant les dates estimées des collisions des chiroptères, les conditions météorologiques nocturnes sont caractérisées par des vitesses de vent moyennes comprises entre 3,4 et 6,1 m.s⁻¹ et des températures moyennes comprises entre 18,9 °C et 21°C, correspondant à des températures plutôt hautes et un vent plutôt faible, qui sont les conditions météorologiques les plus favorables à l'activité chiroptérologique. Les rafales de vent pouvant aller jusqu'à 9 m.s⁻¹ (Tableau 6) pourraient expliquer certaines collisions notamment celles aux alentours du 22/05/2020 (3 cadavres) et du 10/09/2020 (2 cadavres).

Date des collisions constatées	Vitesse moyenne du vent la nuit (m.s ⁻¹)	Moyenne des températures la nuit (°C)	Vitesse maximale du vent la nuit (m.s ⁻¹)
22/05/2020	6,1	21	9 m.s ⁻¹ le 21/05/2020 à 01h50
04/09/2020	3,4	18,9	7,7 m.s ⁻¹ le 02/09 à 00h20
10/09/2020	5	20,6	9 m.s ⁻¹ le 09/09 à 02h40

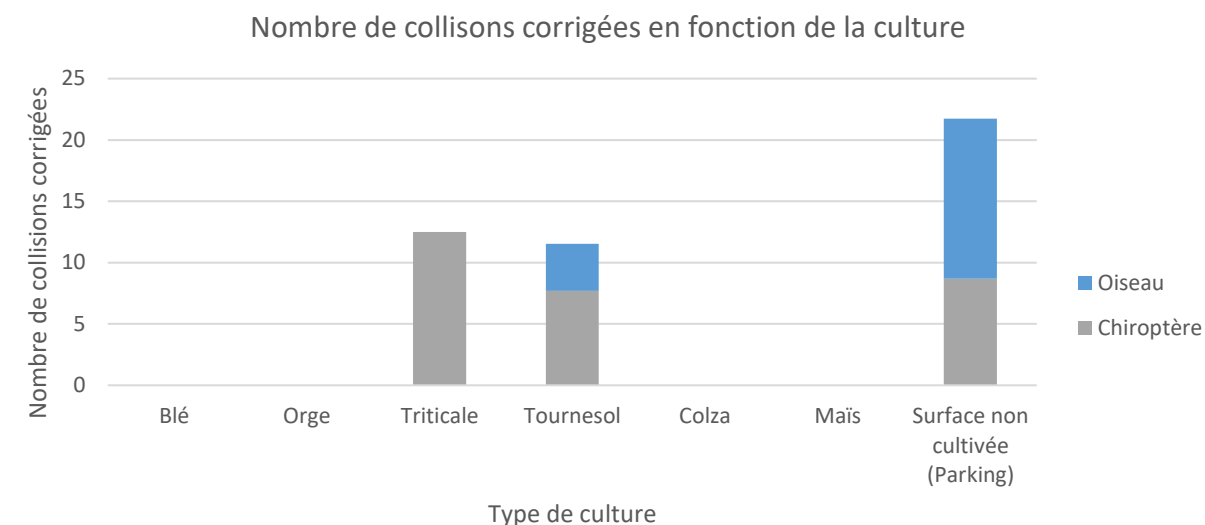
Tableau 6 : Caractéristiques météorologiques caractérisant la mortalité des chiroptères sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

IV.2.4. Analyse des collisions en fonction du milieu sur le parc éolien de Forges

Les six cultures présentes sur le parc éolien de Forges (

) ne sont pas équivalentes en termes de surface : le tournesol représente ainsi 26 % des cultures prospectées, le parking représente 23 %, le maïs représente 16 %, le triticale représente 16 %, l'orge représente 10 %, le colza

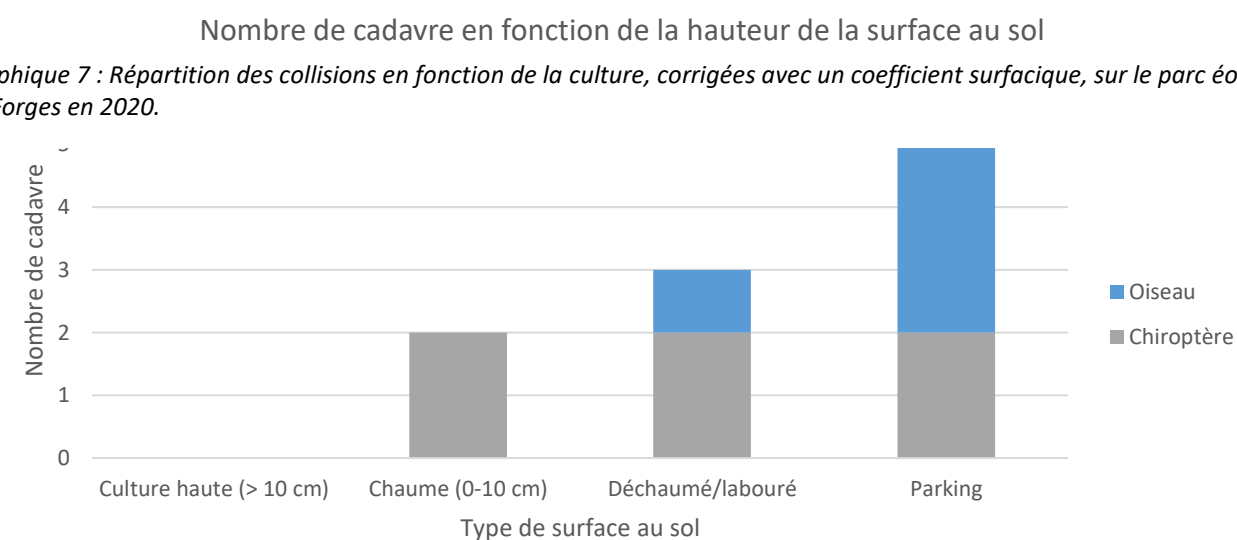
représente 6 % et le blé représente 3 %. Trouver plus de cadavres dans les champs de tournesol ne signifie donc pas forcément qu'ils sont plus mortifères mais que la probabilité est tout simplement plus élevée par simple



proportionnalité. Afin de s'affranchir de ce biais d'interprétation, le nombre de collisions a été divisé par le coefficient de surface de la culture, soit pour le parc éolien de Forges : 0,26 pour le tournesol, 0,23 pour le parking, 0,16 pour le triticale et le colza, 0,10 pour l'orge, 0,06 pour le colza et 0,03 pour le blé.

La majorité des cadavres (oiseaux et chiroptères) ont été retrouvés au niveau du parking (Graphique 7). Ce n'est pas étonnant puisque cette surface plane dépourvue de végétation (ou à végétation rase) permet à l'observateur de réaliser le suivi quelle que soit la période et présente une visibilité élevée. Ensuite, une grande partie des cadavres de chiroptères a été retrouvée dans les cultures de triticale et le tournesol. Ces différences pourraient être expliquées par le type de proies fréquentant ces cultures (insectes, micromammifères...) et le régime alimentaire des oiseaux et chauves-souris surpris par les pales durant leurs activités de chasse.

Nous avons ensuite regardé la répartition des cadavres en fonction de la hauteur de la surface au sol (Graphique 8). Aucun cadavre n'a été trouvé dans une culture dont la hauteur est supérieure à 10 cm (faible visibilité ou pas de prospection effectuée). Tout comme la figure précédente, c'est au niveau du parking que la plupart des cadavres de chiroptères ont été retrouvés.



Graphique 8 : Répartition des cadavres en fonction de la hauteur de la surface au sol, sur le parc éolien de Forges en 2020.

IV.3. Occupation du sol et surface prospectée

La couverture végétale au moment des passages pour la recherche des cadavres, ainsi que la surface prospectable, sont relevées à chaque passage. La surface prospectée peut être inférieure à la surface théorique, à cause des obstacles comme des haies, des grillages... ou par un souci de préserver l'intégralité des cultures en place. Dans la mesure du possible, les dates du suivi sont programmées quand la plupart des cultures ont déjà été moissonnées. La

montre un aperçu des zones prospectables au sein des surfaces délimitées pour la recherche de cadavres sur le parc éolien de Forges.

Au pied des éoliennes, la plus grande partie du sol correspond à des terres agricoles, en culture (maïs, blé, orge...) ou en prairie (fauchée ou cultivée). La couverture végétale sous les éoliennes de Forges étant très variable, le pourcentage de surface prospectable a été noté à chaque sortie et une moyenne a été calculée sur l'année de recherche pour estimer ce biais (Tableau 7).

Les croix indiquent qu'une éolienne n'était pas accessible pendant le suivi de mortalité (moisson, épandage, travail sur l'éolienne...).

Date	Surfaces prospectées (%) et nombre de cadavres retrouvés au sol									
	FORG-01		FORG-02		FORG-03		FORG-04		FORG-05	
22/05/2020	-	70%	2	100%	-	20%	2	85%	-	50%
28/05/2020	-	70%	-	X	-	20%	-	85%	-	50%
04/06/2020	-	20%	-	100%	-	20%	-	85%	-	50%
11/06/2020	-	20%	-	70%	-	20%	-	35%	-	20%
18/06/2020	-	20%	-	20%	-	20%	-	35%	-	20%
26/06/2020	-	20%	1	20%	-	100%	-	35%	-	20%
02/07/2020	-	20%	-	20%	1	100%	-	35%	-	70%
08/07/2020	-	20%	-	20%	-	100%	-	35%	-	70%
16/07/2020	-	50%	-	20%	-	100%	-	50%	-	70%
24/07/2020	-	50%	-	20%	-	100%	-	50%	-	70%
30/07/2020	-	50%	-	20%	-	100%	-	X	-	70%
06/08/2020	-	50%	-	20%	-	100%	-	50%	-	70%
13/08/2020	-	50%	-	20%	-	100%	-	50%	-	70%
20/08/2020	-	50%	-	20%	-	100%	-	50%	-	70%
31/08/2020	-	X	-	20%	-	X	-	50%	-	X
04/09/2020	-	50%	-	20%	1	100%	-	50%	-	70%
10/09/2020	1	50%	-	20%	1	100%	-	50%	-	70%
18/09/2020	-	70%	-	20%	-	20%	-	85%	-	70%
25/09/2020	-	70%	-	50%	-	20%	-	85%	-	100%
01/10/2020	-	70%	-	50%	-	20%	-	85%	-	100%
13/10/2020	-	100%	-	75%	-	20%	-	100%	1	100%
Moyenne surface prospectée	46,19%		34,52%		60,95%		56,43%		60,95%	

Tableau 7 : Couvert végétal et surface prospectée pour chaque éolienne du parc éolien de Forges en 2020. Les cadavres retrouvés au sol sont représentés en orange.

IV.4. Calcul des biais

IV.4.1. Test de prédation

Les cadavres des oiseaux et chauves-souris tombés au sol sont consommés par divers prédateurs, tels que des renards, corneilles, sangliers, guêpes... Leur disparition est susceptible d'affecter l'évaluation de la mortalité induite par les éoliennes. Pour évaluer ce biais, le taux de prédation des cadavres doit être évalué, selon le protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres défini par le Ministère de la transition écologique et solidaire (DREAL, 2015 ; DREAL, 2018).

Ainsi, trois cadavres de cailles ont été déposés sous les éoliennes FORG-01, FORG-03 et FORG-05 le 16/09/2020 et une deuxième série de test a été réalisée le 07/10/2020. Leur recherche a été menée le lendemain (J+1), puis à J+2, J+6 et J+12, donc pendant 2 semaines s'il y avait persistance. La disparition a été considérée complète au moment où l'observateur estimait que les restes ne pouvaient pas permettre de repérer les individus en dehors d'une connaissance précise de leur localisation.

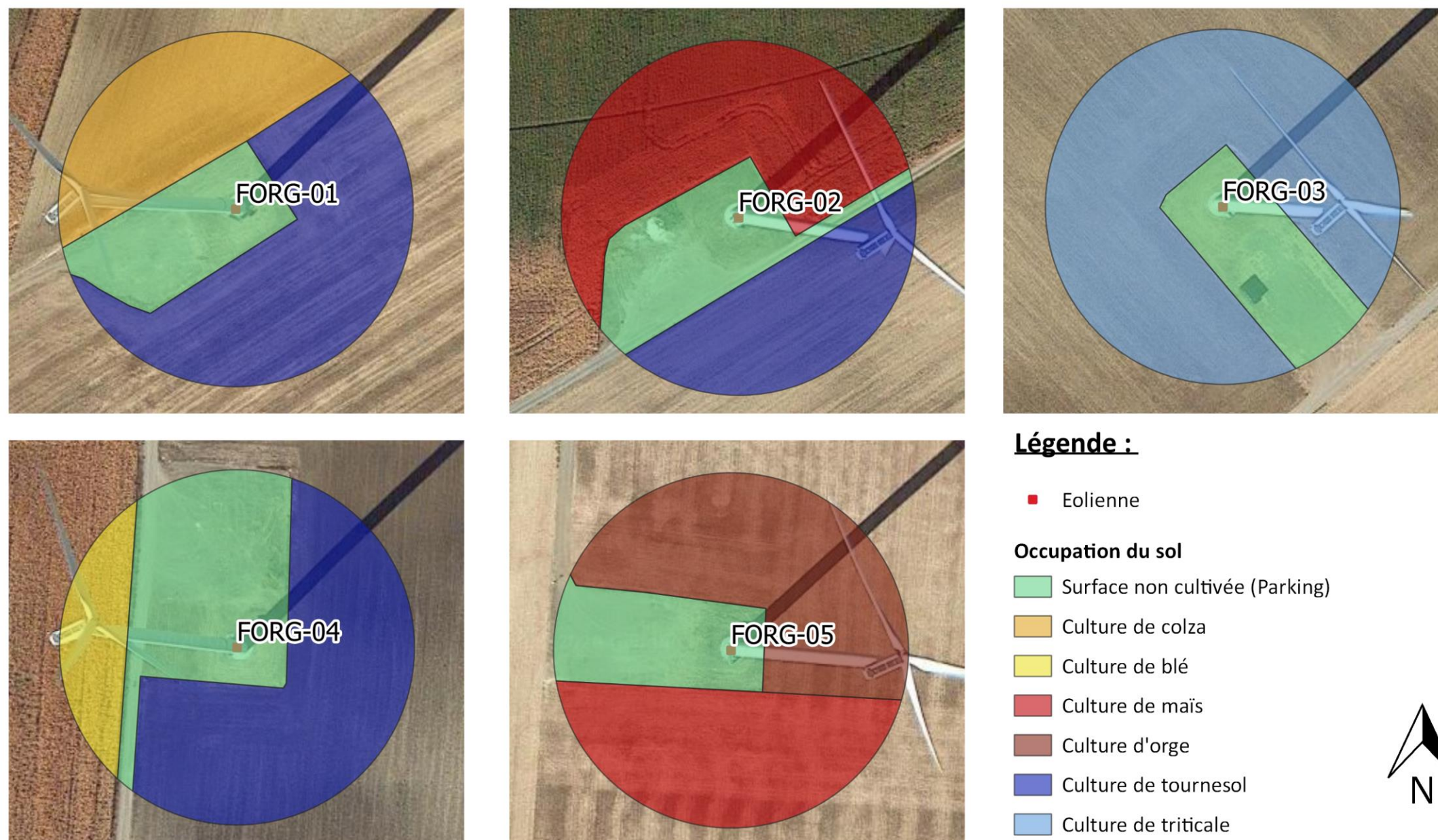
A partir de ces données, différents paramètres ont été calculés :

- Le temps de séjour moyen d'un cadavre : $t_m = \frac{\sum_i^n t_i}{n}$
 t_m = temps de séjour moyen d'un cadavre
 t_i = temps de persistance d'un cadavre
 n = nombre de cadavres utilisés
- Le taux de persistance des cadavres : $S = \frac{n_{nuit}}{n}$
 S = taux de persistance des cadavres
 n_{nuit} = nombre de cadavres persistant après un passage
 n = nombre de cadavres utilisés

Sur le parc éolien de Forges, le temps de séjour moyen d'un cadavre est estimé à 1,75 jours et le taux de persistance au deuxième jour est estimé à 28 %. Les résultats de ce test montrent que la prédation sur le site d'étude est importante. Etant donné que l'intervalle moyen entre deux prospections est de 7,2 jours, un oiseau ou une chauve-souris, tué durant les premières nuits suivant une recherche, aura une assez faible probabilité d'être retrouvé lors de la recherche suivante.



Occupation de la surface de recherche Parc éolien de Forges Cher (18)



Sens Of Life, 2020. Fond de carte : Google satellite.

Carte 3 : Surfaces prospectables et types de culture, sous les 5 éoliennes du parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

IV.4.2. Test du taux de détection

L'efficacité de l'observateur à retrouver des cadavres de chauves-souris et d'oiseaux au sol, parmi la végétation et divers artefacts (bouses et crottins, cailloux, fragments végétaux...), doit être testée pour évaluer le ratio entre le nombre de cadavres réellement présents et ceux qui sont effectivement retrouvés, selon le protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres défini par le Ministère de la transition écologique et solidaire (document révisé en 2018). Le choix d'utiliser des leurres ou des vrais cadavres ne semble pas influencer le test (Jones *et al.*, 2009). Cependant, l'utilisation de leurres artificiels permet de s'affranchir d'une éventuelle altération de la pression de prédation.

Un premier chargé d'étude a ainsi déposé 5 leurres d'oiseaux et 10 leurres de chauves-souris (Figure 8), soit 15 leurres au total, sous les éoliennes FORG-01, FORG-03 et FORG-05 dans les zones où la prospection était possible, en variant la distance au mât de l'éolienne et la couverture végétale. Un second chargé d'études a ensuite collecté les leurres au cours des passages dédiés aux suivis de mortalité, en suivant le protocole décrit dans le début du paragraphe (Tableau 8).

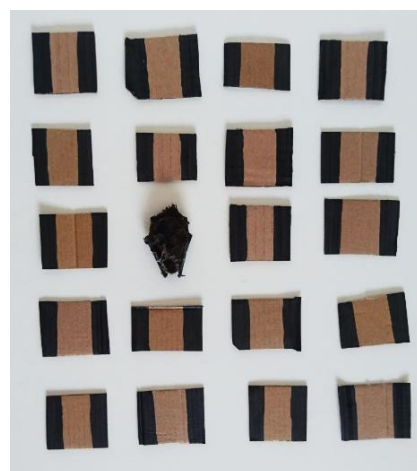


Figure 8 : Cadavre de chauve-souris parmi 19 leurres utilisés pour tester le taux de détection.

Ce test a été réalisé deux fois durant l'année 2020, le 20/08/2020 et le 01/10/2020, afin d'obtenir des résultats précis et correspondant à l'efficacité sur différentes couvertures de sol (terre, semis, terrain après récolte...). Cette approche prend en compte d'éventuelles variations de détection en fonction de la couverture du sol et du contexte sous chacune des éoliennes.

A partir de ces données, le taux de détection a été calculé à chaque passage : $f_{Ex}^t = \frac{l_{RetEx}^t}{l_{TotEx}^t}$

f_{Ex}^t = taux de détection pour le passage t sous l'éolienne Ex

l_{RetEx}^t = nombre de leurres retrouvés lors du passage t sous l'éolienne Ex

l_{TotEx}^t = nombre total de leurres dispersés sous l'éolienne Ex

Eolienne	Leurres retrouvés (20/08/2020)		Taux de détection (20/08/2020)		Leurres retrouvés (01/10/2020)		Taux de détection (01/10/2020)		Taux de détection moyen	
	Oiseaux	Chiros	Oiseaux	Chiros	Oiseaux	Chiros	Oiseaux	Chiros	Oiseaux	Chiros
FORG-01	5	5	100 %	50 %	5	7	100 %	70 %	100 %	60 %
FORG-03	5	5	100 %	50 %	5	9	100 %	90 %	100 %	70 %
FORG-05	4	3	80 %	30 %	5	7	100 %	70 %	90 %	50 %
Moyenne du parc			93 %	43 %	Moyenne du parc		100 %	77 %	97 %	60 %

Tableau 8 : Évaluation du taux de détection de cadavres sous chaque éolienne du parc éolien de Forges

Sur le parc éolien de Forges, le taux de détection sous les éoliennes varie de 30 % à 100 %, avec une excellente détection de 97 % pour les oiseaux et de 60 % pour les chiroptères, sur l'ensemble du parc éolien.

IV.5. Estimation de la mortalité réelle

Plusieurs formules ont été publiées dans la littérature depuis 1992, permettant d'estimer la mortalité réelle des oiseaux et des chauves-souris sur un parc éolien, à partir de la mortalité brute constatée au pied des éoliennes et en prenant en compte les biais mentionnés dans les paragraphes précédents. Pour chaque formule, les notations suivantes seront utilisées :

N = nombre d'individus potentiellement tués (dépend de l'éolienne considérée)

C = nombre de cadavres trouvés (dépend de l'éolienne considérée)

A = coefficient de correction surfacique (dépend de l'éolienne considérée)

p = proportion de cadavres qui perdurent au-delà de l'intervalle entre deux passages

- p = 0 sur le parc éolien de Forges

t = temps de séjour moyen des cadavres (jours)

- t = 1,75 sur le parc éolien de Forges

d = probabilité de détection des leurres

- d = 0,60 pour les chiroptères et d = 0,97 pour les oiseaux sur le parc éolien de Forges

b = nombre de recherches effectués sur le terrain

- b = 21 sur le parc éolien de Forges

I = intervalle de temps entre chaque recherche (jours)

- I = 7,2 sur le parc éolien de Forges

i = intervalle effectif = - log (0,01) x t

- i = 3,50 sur le parc éolien de Forges

ê = coefficient correcteur de l'intervalle = Min (I : i) / I

- ê = 0,49 sur le parc éolien de Forges

M = nombre de turbines prospectées

- M = 5 sur le parc éolien de Forges

Winkelman (1992) est le premier à avoir calculé la mortalité estimée en fonction d'un nombre de cadavres retrouvés. Les biais de prédation, de détection et de surface prospectée avaient d'ores et déjà été pris en compte. Les biais de prédation, de détection et de surface prospectée avaient d'ores et déjà été pris en compte. Sur le parc éolien de Forges, la prédation trop importante empêche l'application de cette formule car la proportion de cadavres qui ont perduré au-delà de l'intervalle entre deux suivis a été en moyenne de 0 % lors des deux tests de prédation.

$$N = \frac{C * A}{p * d}$$

La formule d'Erickson *et al.* (2005) utilise le taux de persistance des cadavres comme le nombre moyen de jours de persistance (t) divisé par l'intervalle entre les recherches (I). Cette formule a l'avantage de s'adapter à un changement d'intervalle imprévu. Mathématiquement, si le taux de persistance est supérieur à l'intervalle, alors il est supérieur à 1, ce qui est impossible en pratique. Avec des intervalles courts, cette méthode a tendance à sous-estimer le taux de prédation et donc sous-estimer le nombre de cadavres tués. Sur le parc éolien de Forges, l'intervalle de temps entre les suivis étant en moyenne de 7,2 jours, l'application de cette formule est tout-à-fait pertinente.

$$N = \frac{I * C}{t * d} * A$$

Le formule de Jones *et al.* propose en 2009 une estimation unitaire de la mortalité, c'est-à-dire calculée sous chaque éolienne pour chaque recherche de cadavres effectuée sur le terrain. Il faut donc ensuite les cumuler pour obtenir la mortalité estimée sur un parc éolien sur la durée totale de l'étude.

$$N = \frac{C}{d * \exp^{-0,5 * I / t * \hat{e}}} * A \quad \text{avec } p = \exp^{-0,5 * \frac{I}{t}}$$

L'année suivante, une nouvelle formule publiée par Huso (2010) présuppose que la persistance des cadavres dans le temps suit plutôt une distribution exponentielle. Cette approche définit un risque constant impliquant que les cadavres attirent les nécrophages de manière constante au fil du temps. Il est aussi supposé que les intervalles de confiance puissent être inférieurs au nombre de cadavres trouvés sous les éoliennes.

$$N = C / \left(d * \frac{t * (1 - \exp^{-\frac{I}{t}})}{I} * \hat{e} \right) * A \quad \text{avec } p = t * (1 - \exp^{-\frac{I}{t}}) / I$$

Enfin, la formule de Bastos *et al.* (2013) considère la non-constance et l'interdépendance des paramètres « efficacité de recherche » et « persistance des cadavres ». Cet algorithme innovant est capable d'estimer la mortalité potentielle, même en l'absence des cadavres retrouvés et ainsi éviter de fausses interprétations.

$$N = 10 * \exp[0,276 + 0,471 * \log_{10}(I + 1) + 0,463 * \log_{10}(b + 1) + 0,45 * \log_{10}(M + 1) + 0,638 * \log_{10}(C + 1) - 0,432 * \log_{10}(p + 1) - 3,633 * \log_{10}(d + 1)] - 1$$

IV.5.1. Mortalité réelle des chiroptères sur le parc éolien de Forges

Les formules présentées précédemment ont été appliquées sur l'ensemble des données brutes de mortalité des chiroptères (Tableau 9), puis la mortalité estimée a été corrigée selon la surface réellement prospectée (Tableau 10).

Éolienne	Taux de détection	Nombre de cadavres	Mortalité estimée selon la formule de :			
			Bastos <i>et al.</i> (2013)	Erickson <i>et al.</i> (2005)	Huso (2010)	Jones <i>et al.</i> , (2009)
FORG-01	60 %	1	6,4	6,9	14,3	26,8
FORG-02	60 %	2	8,6	13,7	28,7	53,6
FORG-03	60 %	2	8,6	13,7	28,7	53,6
FORG-04	60 %	1	6,4	6,9	14,3	26,8
FORG-05	60 %	0	3,7	0,0	0,0	0,0
Parc	60 %	6	25,9	41,1	86,0	160,9
Nombre de chiroptères/éolienne			5,2	8,2	17,2	32,2

Tableau 9 : Mortalité estimée des chiroptères selon les formules de Bastos *et al.* (2013), d'Erickson *et al.* (2005), Huso (2010) et Jones *et al.* (2009) sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

Eolienne	Nombre de cadavres	Surface prospectée (%)	Mortalité corrigée selon les formules de :			
			Bastos <i>et al.</i> (2013)	Erickson <i>et al.</i> (2005)	Huso (2010)	Jones <i>et al.</i> , (2009)
FORG-01	1	46,2%	9,8	10,5	22,1	41,3
FORG-02	2	34,5%	14,2	22,7	47,5	88,8
FORG-03	2	61,0%	11,9	19,1	39,9	74,6
FORG-04	1	56,4%	9,2	9,8	20,6	38,5
FORG-05	0	61,0%	5,2	-	-	-
Parc	6	51,8%	38,4	61,0	127,5	238,5
Nombre de chiroptères/éolienne			7,7	12,2	25,5	47,7

Tableau 10 : Mortalité des chiroptères, corrigée selon les coefficients surfaciques, sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020. Les éoliennes indiquées en vert présentent une mortalité conforme à la bibliographie et les éoliennes indiquées en rouge présentent une mortalité plus élevée que la bibliographie (Rydell *et al.*, 2010).

En utilisant les biais testés sur le parc éolien, la mortalité réelle des chiroptères sur le parc éolien de Forges est estimée entre 7,7 (Bastos *et al.*, 2013) et 47,7 (Jones *et al.*, 2009) chiroptères tués, sur la période d'étude, de mai à octobre 2020. Selon Rydell *et al.* (2010), le contexte paysager du site d'implantation influence le taux de mortalité des éoliennes, qui est maximal dans les parcs situés dans le littoral ou sur des crêtes et moins important dans des parcs sur des plaines agricoles homogènes (0-3 individus impactés/éolienne/an) ou des paysages bocagers et agricoles (2-5 chauves-souris impactées/éolienne/an). Le contexte paysager du parc éolien est assimilable à la première configuration décrite par cet auteur. En 2020, la mortalité réelle des chiroptères est donc plus élevée que les chiffres trouvés dans la bibliographie.

IV.5.2. Mortalité réelle des oiseaux sur le parc éolien de Forges

Les formules présentées précédemment ont été appliquées sur l'ensemble des données brutes de mortalité des oiseaux (Tableau 11), puis la mortalité estimée a été corrigée selon la surface réellement prospectée (Tableau 12).

Éolienne	Taux de détection	Nombre de cadavres	Mortalité estimée selon la formule de :			
			Bastos <i>et al.</i> (2013)	Erickson <i>et al.</i> (2005)	Huso (2010)	Jones <i>et al.</i> , (2009)
FORG-01	97 %	0	1,2	-	-	-
FORG-02	97 %	1	2,5	4,3	8,90	16,65
FORG-03	97 %	1	2,5	4,3	8,90	16,65
FORG-04	97 %	1	2,5	4,3	8,90	16,65
FORG-05	97 %	1	2,5	4,3	8,90	16,65
Parc	97 %	4	9,3	17,0	35,60	66,60
Nombre d'oiseaux /éolienne			1,9	3,4	7,1	13,3

Tableau 11 : Mortalité estimée des oiseaux selon les formules de Bastos *et al.* (2013), d'Erickson *et al.* (2005), Huso (2010) et Jones *et al.* (2009) sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

Eolienne	Nombre de cadavres	Surface prospectée (%)	Mortalité corrigée selon les formules de :			
			Bastos <i>et al.</i> (2013)	Erickson <i>et al.</i> (2005)	Huso (2010)	Jones <i>et al.</i> , (2009)
FORG-01	0	46,2%	1,9	-	-	-
FORG-02	1	34,5%	4,1	7,0	14,7	27,6
FORG-03	1	61,0%	3,5	5,9	12,4	23,2
FORG-04	1	56,4%	3,6	6,1	12,8	23,9
FORG-05	1	61,0%	3,5	5,9	12,4	23,2
Parc	4	51,8%	13,7	25,2	52,8	98,7
Nombre d'oiseaux/éolienne			2,7	5,0	10,6	19,7

Tableau 12 : Mortalité des oiseaux, corrigée selon les coefficients surfaciques, sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020. Les éoliennes indiquées en vert présentent une mortalité conforme à la bibliographie et les éoliennes indiquées en rouge présentent une mortalité plus élevée que la bibliographie (Marx, 2017).

En utilisant les biais testés sur le parc éolien, la mortalité réelle des oiseaux sur le parc éolien de Forges est estimée entre 2,7 (Bastos *et al.*, 2013) et 19,7 (Jones *et al.*, 2009) oiseaux tués, sur la période d'étude, de mai à octobre 2020. Pour les parcs en Zone de Protection Spéciale (ZPS), une mortalité brute de 2,2 oiseaux/éolienne/an, avec une mortalité réelle estimée moyenne de 7 oiseaux/éolienne/an (Marx, 2017) est attendue. En 2020, la mortalité réelle des oiseaux sur le parc éolien de Forges est donc soit plus élevée, soit conforme aux chiffres trouvés dans la bibliographie.

IV.6. Vulnérabilité des espèces retrouvées mortes sur le parc éolien de Forges

IV.6.1. Calcul des notes de risque

Pour les oiseaux, la note de sensibilité à l'activité éolienne est déterminée en fonction de la mortalité européenne constatée (Dürr, 2020) pondérée par l'abondance relative de l'espèce, c'est-à-dire le nombre de couple nicheurs (BirdLife International) :

- Mortalité représentant plus de 1 % du nombre de couples nicheurs : note de 4
- Mortalité représentant entre 0,1 % et 1 % du nombre de couples nicheurs : note de 3
- Mortalité représentant entre 0,01 % et 0,1 % du nombre de couples nicheurs : note de 2
- Mortalité représentant entre 0,001 % et 0,01 % du nombre de couples nicheurs : note de 1
- Mortalité représentant moins de 0,001 % du nombre de couples nicheurs : note de 0

Pour les chiroptères, la note de sensibilité à l'activité éolienne est le rapport entre la mortalité européenne constatée de l'espèce sur celle toutes espèces de chiroptères confondues (Dürr, 2020) :

- Mortalité de l'espèce représentant plus de 5 % de la mortalité totale : note de 4
- Mortalité de l'espèce représentant entre 0,5 % et 5 % de la mortalité totale : note de 3
- Mortalité de l'espèce représentant entre 0,1 % et 0,5 % de la mortalité totale : note de 2
- Mortalité de l'espèce représentant moins de 0,1 % de la mortalité totale : note de 1

Enfin, la note de risque, ou vulnérabilité à l'éolien, est le résultat du croisement entre l'enjeu de conservation d'une espèce au niveau national (IUCN, 2017, Tableau 13) et sa sensibilité avérée à l'activité des parcs éoliens, selon la matrice ci-dessous.

		Sensibilité à l'éolien				
		0	1	2	3	4
Enjeu de conservation	Espèce non protégée	0,5				
	DD, NA, NE	0,5	1	1,5	2	2,5
	LC	1	1,5	2	2,5	3
	NT	1,5	2	2,5	3	3,5
	VU	2	2,5	3	3,5	4
	CR, EN	2,5	3	3,5	4	4,5

Tableau 13 : Calcul de la note de risque d'une espèce à l'éolien, en fonction de sa sensibilité et de son statut de conservation à l'échelle nationale.

IV.6.2. Vulnérabilité des oiseaux retrouvés sur le parc éolien de Forges

Le Tableau 14 résume les notes de risque calculées pour les six espèces d'oiseaux identifiées sur le parc éolien de Forges, pour lesquelles au moins une collision a été constatée au cours des suivis de mortalité.

Espèce	Nom latin	Collisions constatées	Statut de conservation	Note de sensibilité	Note de risque
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	1	NT	0	1,5
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	1	LC	1	1,5
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	1	NT	1	2
Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	1	NT	3	3

Tableau 14 : Calcul des notes de risque pour chaque espèce d'oiseau identifiée pour laquelle une collision a été constatée sur le parc éolien de Forges entre mai et octobre 2020.

Le **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*) est protégé et inscrit en annexe II de la Convention de Bonn et en annexe III de la convention de Berne. Il est classé comme « Quasi menacé » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France, et comme « A surveiller » sur celle de la région Grand-Est. Cette espèce est très sensible aux éoliennes, avec **105 cas de mortalité recensés en France et 598 cas en Europe (Dürr, 2020)**. La note de risque est élevée (3/4,5).



Figure 9 : Faucon crécerelle. Sens Of Life 2020.



Figure 10 : Martinet noir. CCO domaine public.

Le **Martinet noir** (*Apus apus*) est protégé et inscrit en annexe III de la Convention de Berne. Il est classé comme « quasi menacé » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France. En raison de sa technique de vol et de son milieu de chasse de prédilection, cette espèce est très impactée par les éoliennes. On dénombre ainsi **407 cas de mortalité en Europe, dont 125 cas en France (Dürr, 2020)**. La note de risque est moyenne (2/4,5).

L'**Alouette des champs** (*Alauda arvensis*) est inscrite en annexe III de la Convention de Berne et en annexe II de la Directive Oiseaux. Elle est classée comme « quasi-menacée » sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France et comme « à surveiller » sur celle de la région Grand-Est. L'espèce est sensible à l'éolien, avec **384 cas de mortalité recensés en Europe dont 31 cas en France (Dürr, 2020)**. La note de risque est faible (1,5/4,5).



Figure 11 : Alouette des champs. Sens Of Life, 2020.



Figure 12 : Faisan de Colchide. Sens Of Life, 2020.

Le **Faisan de Colchide** (*Phasianus colchicus*) est inscrit en annexe III de la Convention de Berne et en annexe II et III de la Directive Oiseaux. L'espèce est sensible à l'éolien, avec **118 cas de mortalité recensés en Europe dont 14 cas en France (Dürr, 2020)**. La note de risque est faible (1,5/4,5).

IV.6.3. Vulnérabilité des chiroptères retrouvés sur le parc éolien de Forges

Le Tableau 15 résume les notes de risque calculées pour les quatre espèces de chiroptères identifiées sur le parc éolien de Forges, pour lesquelles au moins une collision a été constatée au cours des suivis de mortalité. Nous rappelons qu'un chiroptère n'a pu être identifié en raison de son état de décomposition avancé.

Espèce	Nom latin	Collisions constatées	Statut de conservation	Note de sensibilité	Note de risque
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	5	NT	4	3,5
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	1	NT	4	3,5
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	1	LC	3	2,5

Tableau 15 : Calcul des notes de risque pour chaque espèce de chiroptère identifiée pour laquelle une collision a été constatée sur le parc éolien de Forges entre mai et octobre 2020.



Figure 13 : Pipistrelle commune. CCO domaine public.

La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) est une espèce d'intérêt communautaire (Directive Habitats, Annexe IV ; Convention Bonn, Annexe II ; EUROBATS Annexe I ; Convention de Berne, Annexe II) et classée comme « Quasi-menacée » sur la Liste rouge UICN France métropolitaine. Sur son secteur de chasse, elle vole entre 5 et 30m de hauteur mais elle peut ponctuellement utiliser le milieu aérien (notamment au-dessus de la canopée ou en transit). Les animaux se dispersent en moyenne dans un rayon de 1,3 km autour des colonies (Dietz *et al.*, 2009), très rarement à plus de 5 km (Arthur & Lemaire, 2009). L'espèce étant liée à des zones

fortement anthropisées, les éoliennes à proximité des habitations ont une forte incidence sur l'espèce, avec une mortalité élevée par collision avec les pales des éoliennes ou par barotraumatisme. Il semblerait qu'elles s'approchent de ces structures par simple curiosité (Dubourg-Savage, 2004). Concernant la mortalité, 2386 cas ont été attribués de manière certaine à la Pipistrelle commune. C'est l'espèce dont les cas de mortalités relevés par Dürr (2020) sont les plus nombreux en Europe. En définitif, la Pipistrelle commune apparaît comme très sensible au risque de mortalité. Les éoliennes situées à proximité de lisières dont le champ de rotation des pales est proche des supports d'écholocation de l'espèce (lisière, canopée etc.) semblent être les plus à risque. **La note de risque est très élevée pour cette espèce (3,5/4,5)**.

La **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus Nathusii*) est également une espèce d'intérêt communautaire (Directive Habitats, Annexe IV ; Convention de Bonn : Annexe II et EUROBATS Annexe 1 ; Convention de Berne Annexe II). Elle est classée « Quasi menacée sur la liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2017) ». Elle chasse généralement entre 3 et 20 mètres de hauteur, mais peut monter à de grandes hauteurs à ciel ouvert. En migration, elle vole entre 30 et 50 mètres et pourrait ainsi être plus menacée par les collisions avec les pales. Cependant on ne sait pas si c'est au cours des migrations ou pendant les phases de chasse qu'elle entre en collision avec ces machines (Arthur & Lemaire, 2015). Cette espèce est la deuxième plus impactée en Europe avec 1590 cas de mortalité, dont 272 en France (Dürr 2020). Cette espèce est donc très sensible au risque de mortalité, et les éoliennes situées le long des grands axes migratoires semblent être les plus à risque. **La note de risque est très élevée pour cette espèce (3,5/4,5)**.



Figure 14 : Pipistrelle de Nathusius, Sens Of Life 2020.



Figure 15 : Pipistrelle de Kuhl

La **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*) est une espèce d'intérêt communautaire (Directive Habitats, Annexe IV ; Convention Bonn, Annexe II et EUROBATS Annexe I ; Convention de Berne, Annexe II) et classée comme « Préoccupation mineure » sur la Liste rouge UICN France métropolitaine. Cette espèce se retrouve autour du bassin méditerranéen et dans l'Ouest de l'Asie, jusqu'au Pakistan et à la frontière de l'Inde. En Europe occidentale, elle est présente tout au long de la côte Atlantique. Opportuniste, elle se nourrit des Culicidés, des Lépidoptères, des Chironomes, des Hyménoptères, des Brachycères, des

Tipulidés et des Coléoptères, qu'elle chasse soit directement à la gueule, soit en utilisant ses membranes. C'est une espèce anthropophile. On la trouve dans les zones sèches, près des falaises, des rivières mais aussi les paysages agricoles, les milieux humides et les forêts de faible altitude. Elle se nourrit préférentiellement dans les parcs urbains avec éclairages publics mais elle chasse également aussi bien dans les espaces boisés que ouverts, les zones humides et montre une nette attirance pour les zones urbaines avec parcs, jardins et éclairages publics. Elle devient active dans la première demi-heure succédant au coucher du soleil. L'espèce est abondante et même en expansion depuis quelques années. Elle jouit d'une grande aire de répartition. Cependant, par son caractère anthropophile, cette chauve-souris est souvent victime de dérangement ou de destruction de ses gîtes et les chats et les collisions automobiles sont les deux causes les plus connues d'accidents (Arthur, 2009). Les suivis de mortalité réalisés sur les

éoliennes montrent que la Pipistrelle de Kuhl est la 5^{ème} espèce la plus impactée, soit par collision, soit par barotraumatisme, avec **219 cadavres retrouvés en France et 469 cadavres recensés en Europe (Dürr, 2019)**. La note de risque est élevée pour cette espèce (2,5/4,5).

⇒ Synthèse du suivi de mortalité du parc éolien de Forges

Au total, 10 individus ont été retrouvés morts au pied des éoliennes du parc éolien de Forges en 2020.

Parmi eux, on dénombre 4 oiseaux : un **Faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*) qui possède une note de risque élevée (3/4,5), un **Martinet noir** (*Apus apus*) qui possède une note de risque moyenne (2/4,5), une **Alouette des champs** (*Alauda arvensis*) et un **Faisan de Colchide** (*Phasianus colchicus*) qui possèdent tous deux une note de risque faible (1,5/4,5). Une fois cette mortalité brute corrigée avec les biais de prédation et d'observateur, ainsi qu'avec la surface réellement prospectée, la mortalité réelle estimée varie entre 2,7 (Bastos *et al.*, 2013) et 19,7 (Jones *et al.*, 2009) oiseaux tués par éolienne sur le parc éolien de Forges, sur la période étudiée (mai à octobre 2020). Selon la formule choisie, le parc éolien de Forges présente donc une mortalité soit plus élevée, soit conforme aux chiffres annoncés par Marx (2017).

Sur les 11 individus retrouvés au pied des éoliennes, on dénombre également 6 chiroptères : 2 **Pipistrelles communes** (*Pipistrellus pipistrellus*) et 1 **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus Nathusii*) qui possèdent une note de risque très élevée (3,5/4,5), 2 **Pipistrelles de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*) qui possèdent une note de risque élevée (2,5/4,5) ainsi qu'un chiroptère indéterminé. Une fois la mortalité brute corrigée avec les biais de prédation et d'observateur, ainsi qu'avec la surface réellement prospectée, la mortalité réelle estimée varie entre 7,7 (Bastos *et al.*, 2013) et 47,7 (Jones *et al.*, 2009) chiroptères tués par éolienne sur le parc éolien de Forges, sur la période étudiée (mai à octobre 2020). Le parc éolien présente donc une mortalité plus élevée que les chiffres annoncés par Rydell *et al.* (2010).

Suivi de l'activité des chiroptères par TrackBat

V.1. Matériel et méthodes

V.1.1. Enregistrement acoustique

Les suivis d'activité chiroptérologique en altitude permettent de définir précisément les niveaux d'activité et les cortèges d'espèces qui interagiront réellement avec les pales des machines. Le suivi des chiroptères a été réalisé du 26 mai au 31 octobre 2020, afin de comprendre comment le site est utilisé par ces espèces. Afin de qualifier les déplacements en hauteur, un TrackBat (version acoustique) a été mis en place sur l'éolienne CROQ-03 (Carte 1).

La pose de ces enregistreurs a pour objectifs :

- De caractériser le cortège d'espèces présent sur le site et ses variations au cours de la période d'étude,
- De quantifier l'activité de chaque espèce et ses variations au cours de la période d'étude.

- **Enregistreurs**

Les enregistreurs du dispositif TrackBat mis à disposition sont des enregistreurs numériques à deux voies, configurés pour échantillonner à 196 kHz sur 16 bits. L'enregistrement est déclenché uniquement :

- Entre une heure avant le coucher du soleil et une heure après le coucher du soleil,
- Si l'intensité sonore au-dessus de 10 kHz dépasse le bruit de fond de 5 dB.

Ce paramétrage permet de détecter l'ensemble des espèces européennes (le Petit rhinolophe étant détecté grâce à ses harmoniques basses) (Figure 16).

Le stockage est réalisé sur une clef USB de 256 Go : cette capacité de stockage permet de limiter les opérations de maintenance. Ils disposent d'une connexion 3G permettant d'évaluer à distance les paramètres critiques du fonctionnement du matériel (nombre de fichiers enregistrés, tension d'alimentation, espace de stockage libre). Ces enregistreurs sont montés dans un boîtier métallique étanche (IP68) assurant un blindage contre les perturbations électromagnétiques.

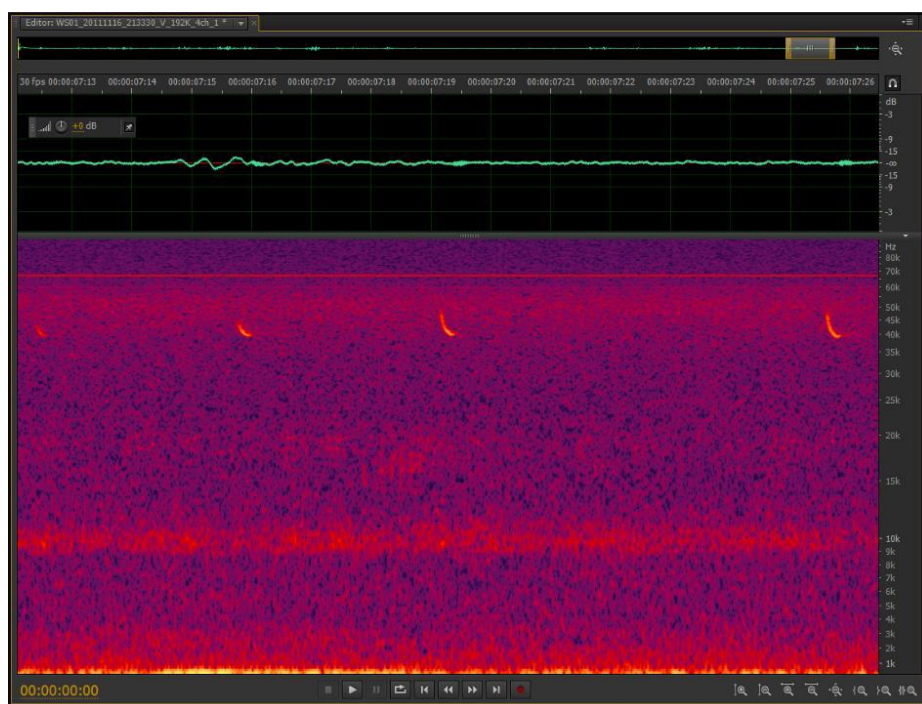


Figure 16 : Exemple de fichier son collecté sur le système d'enregistrement TrackBat.

- **Microphones**

Les microphones sont construits autour d'une capsule Mem's blindée électromagnétiquement, omnidirectionnelle, connectée à deux étages d'amplification et des stabilisateurs d'alimentation. L'ensemble est protégé par une coque en acier inoxydable et une membrane hydrophobe assurant la protection du microphone contre les intempéries. Les microphones sont connectés à leurs câbles blindés par des connecteurs IP68 en acier inoxydable. Ces microphones, développés spécifiquement pour des études sur les nacelles des éoliennes, présentent des performances optimales à la fois en termes de sensibilité et en termes de résistance aux intempéries et aux perturbations électromagnétiques.

Ils sont montés grâce à un support amortisseur évitant les propagations des bruits de la structure dans les microphones (vibrations de la machine, bruits de fonctionnement...). Les microphones sont intégrés aux boîtiers qui sont fixés à l'intérieur de la nacelle.



Figure 17 : Microphone mobilisé pour les études en altitude (à gauche) et boîtier TrackBat avec microphones intégrés, installé sur la nacelle d'une éolienne (à droite).

v.1.2. Méthode d'analyse des sons

Lors de suivis sur de longues périodes, le principe de l'identification des chiroptères est fondé sur :

- L'analyse de leurs émissions ultrasonores (fréquence terminale, incursion en fréquence, fréquence de maximum d'énergie, durée, intervalle...),
- La comparaison de ces mesures à des bases de données telles que celles discutées par Michel Barataud dans l'ouvrage « Ecologie acoustique des chiroptères d'Europe » (2012).

Néanmoins, l'utilisation des signaux d'écholocation pour l'identification des différentes espèces de chiroptères n'est pas toujours possible, compte tenu des recouvrements de caractéristiques entre certains signaux provenant d'espèces différentes. Ces limites sont accentuées par la qualité des sons enregistrés : un fort bruit de fond ou des parasites gênent l'identification en accentuant les recouvrements entre espèces. Dans ce cas, l'identification est limitée au groupe d'espèces, comme présentée dans le Tableau 16.

Nom Français	Nom Latin	Groupes identifiés dans des conditions d'enregistrements très favorables	Groupes identifiés dans des conditions d'enregistrements défavorables
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>		Rhinolophe euryale
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>		Petit Rhinolophe
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		Grand Rhinolophe
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>		Grands Myotis
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>		
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Petits Myotis
Murin de capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de capaccini	
Murin à moustache	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe	
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Murin de Natterer	Nyctaloids
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	
Sérotine Bicolore	<i>Vespertilio murinus</i>	Sérotine bicolor	
Vespère de savi	<i>Hypsugo savii</i>		
Pipistrelle soprane	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle soprane	Pipistrelle / Minioptère
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	Pipistrelle de Kuhl / Nathusius
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>		Oreillards sp.
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>		
Oreillard montagnard	<i>Plecotus macrotus</i>		
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>		Barbastelle d'Europe
Grande Noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Grande Noctule	Molosse / Grande Noctule
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	

Tableau 16 : Possibilité d'identification des chauves-souris européennes en fonction de leurs émissions ultrasonores.

Les sons bruts sont analysés par un logiciel automatique avec un contrôle manuel des identifications ambiguës. Cette analyse permet d'identifier les espèces fréquentant le site en altitude. Compte tenu des incertitudes de classification de certaines espèces, les identifications à l'espèce ne sont pas utilisées pour le groupe des murins. Ce groupe d'espèces volant à basse altitude, il n'est habituellement peu ou pas retrouvé à hauteur de nacelle et est donc très peu impacté par les pales des éoliennes.

Dans cette étude, l'identification a été menée en combinant trois outils :

- Audacity, un logiciel libre d'analyse et de traitement de son (<http://audacity.fr/>). Il a été utilisé pour vérifier rapidement les sons ;
- Un système de mesure comparable à Sonobat 3.2, un logiciel payant de mesure de sons, dédié à l'identification de chauves-souris (<http://www.sonobat.com/>). Grâce à des algorithmes d'analyse intelligents, Sonobat génère des mesures automatiques des cris d'écholocation identifiés dans les enregistrements. 76 valeurs sont mesurées sur chaque cri. Les fichiers .csv obtenus sont ensuite utilisés pour l'identification proprement dite ;
- Un analogue d'IbatsID (<http://ibatsid.cloudapp.net/>), une plateforme Java mobilisant des réseaux de neurones artificiels pour identifier les chauves-souris européennes à partir de leurs enregistrements ultrasonores.

Evaluation des indices d'activité

Avec les réserves formulées dans le paragraphe précédent, les indices d'activité ont été déterminés de manière brute, ainsi qu'en prenant en compte une correction du volume de détection. En effet, les espèces rencontrées émettent avec une intensité différente des cris dont les fréquences sont atténuées de manière différente par l'atmosphère (Figure 18 et Figure 19).

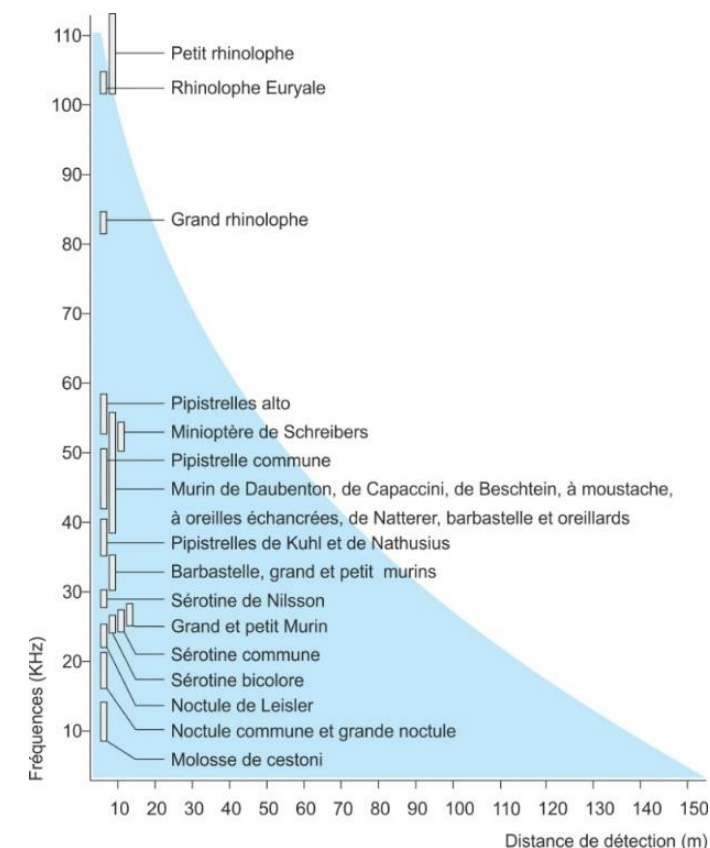


Figure 18 : Représentation des volumes de détection en fonction des groupes d'espèces

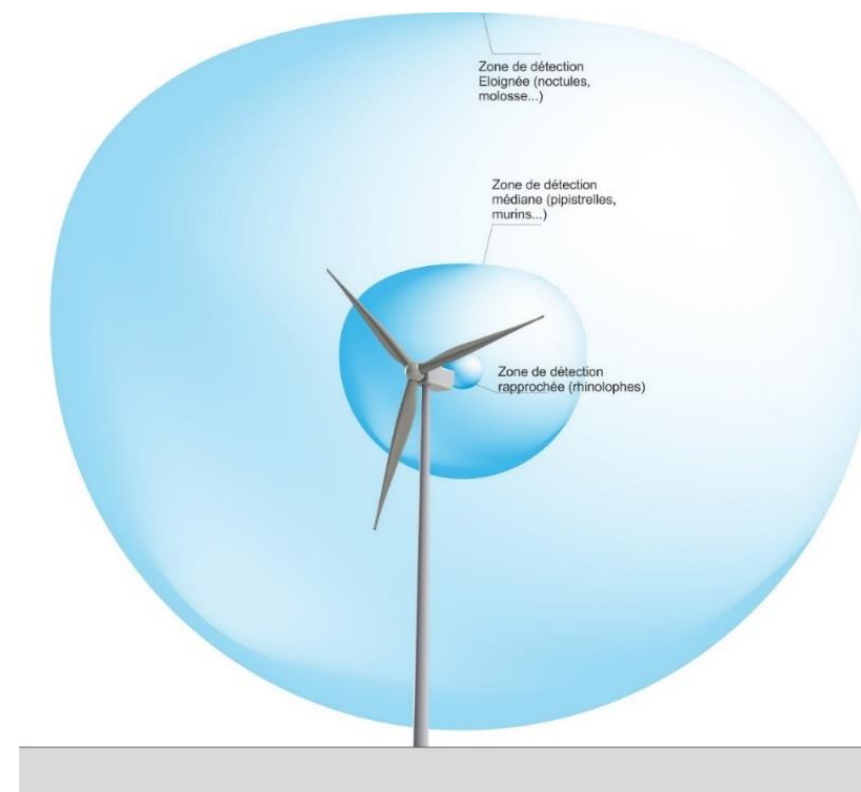


Figure 19 : Distance de détection des espèces de chauves-souris en fonction de leur fréquence d'émission

milieu ouvert				sous-bois			
Intensité d'émission	Espèces	distance détection	coefficient de déte ctabilité	Intensité d'émission	Espèces	distance détection	coefficient de déte ctabilité
faible	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	5	5,00	faible	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	5	5,00
	<i>Rhinolophus ferr/eur/meh.</i>	10	2,50		<i>Plecotus spp</i>	5	5,00
	<i>Myotis emarginatus</i>	10	2,50		<i>Myotis emarginatus</i>	8	3,10
	<i>Myotis alcathoe</i>	10	2,50		<i>Myotis nattereri</i>	8	3,10
	<i>Myotis mystacinus</i>	10	2,50		<i>Rhinolophus ferr/eur/meh.</i>	10	2,50
	<i>Myotis brandtii</i>	10	2,50		<i>Myotis alcathoe</i>	10	2,50
	<i>Myotis daubentonii</i>	15	1,70		<i>Myotis mystacinus</i>	10	2,50
	<i>Myotis nattereri</i>	15	1,70		<i>Myotis brandtii</i>	10	2,50
	<i>Myotis bechsteini</i>	15	1,70		<i>Myotis daubentonii</i>	10	2,50
	<i>Barbastella barbastellus</i>	15	1,70		<i>Myotis bechsteini</i>	10	2,50
moyenne	<i>Myotis oxygnathus</i>	20	1,20	<i>Barbastella barbastellus</i>	15	1,70	
	<i>Myotis myotis</i>	20	1,20	<i>Myotis oxygnathus</i>	15	1,70	
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	25	1,00	<i>Myotis myotis</i>	15	1,70	
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	30	0,83	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	20	1,20	
	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	30	0,83	<i>Miniopterus schreibersii</i>	20	1,20	
	<i>Pipistrellus nathusii</i>	30	0,83	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	25	1,00	
forte	<i>Miniopterus schreibersii</i>	30	0,83	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	25	1,00	
	<i>Hypsugo savii</i>	40	0,71	<i>Pipistrellus nathusii</i>	25	1,00	
	<i>Eptesicus serotinus</i>	40	0,71	<i>Hypsugo savii</i>	30	0,83	
	<i>Plecotus spp</i>	40	0,71	<i>Eptesicus serotinus</i>	30	0,83	
très forte	<i>Eptesicus nilssonii</i>	50	0,50	<i>Eptesicus nilssonii</i>	50	0,50	
	<i>Vespertilio murinus</i>	50	0,50	<i>Vespertilio murinus</i>	50	0,50	
	<i>Nyctalus leisleri</i>	80	0,31	<i>Nyctalus leisleri</i>	80	0,31	
	<i>Nyctalus noctula</i>	100	0,25	<i>Nyctalus noctula</i>	100	0,25	
	<i>Tadarida teniotis</i>	150	0,17	<i>Tadarida teniotis</i>	150	0,17	
	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	150	0,17	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	150	0,17	

Tableau 17 : Coefficient de détectabilité des principales espèces de chauves-souris européennes

V.2. Résultats des suivis d'activité chiroptérologique

v.2.1. Activité corrigée par espèce

Les enregistrements des ultrasons ont eu lieu en continu du 26 mai au 31 octobre 2020. Ces suivis permettent de caractériser les espèces fréquentant les différents sites, et leurs activités. Le Tableau 18 synthétise le nombre de contacts bruts et corrigés pour chaque espèce contactée à hauteur de la nacelle de l'éolienne FORG-03. Au total, 616 contacts de chiroptères ont été enregistrés sur le parc de Forges. En corrigeant ce nombre en fonction des volumes de détection de chaque espèce, 439,46 contacts sont comptabilisés.

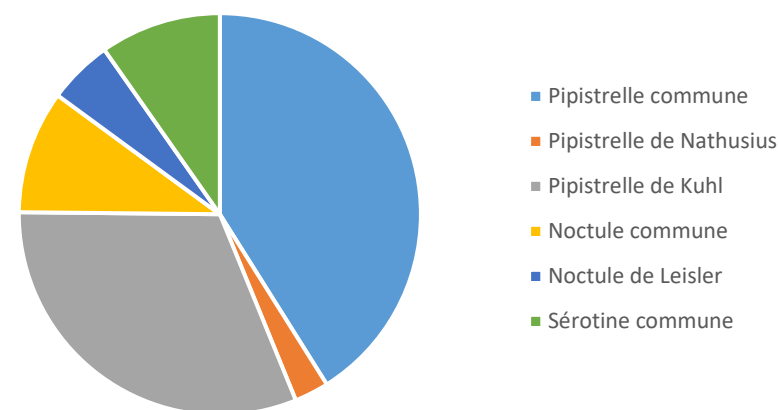
Six espèces ont été contactées et déterminées avec précision (Graphiques 9) :

- La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) représente 41,1 % des contacts ;
- La **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*) représente 31,3 % des contacts ;
- La **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*) représente 9,9 % des contacts ;
- La **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*) représente 9,7 % des contacts ;
- La **Noctule de Leisler** (*Nyctalus leisleri*) représente 5,2 % des contacts ;
- La **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*) représente 2,8 % des contacts.

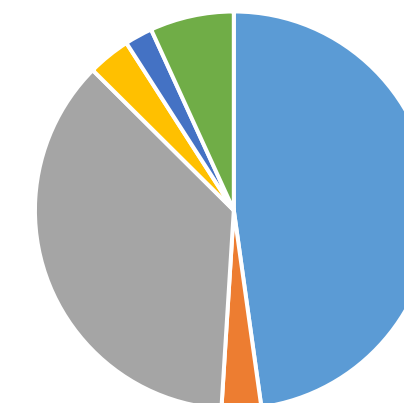
Espèce	Nombre de contacts	
	Contacts bruts	Contacts corrigés
Pipistrelle commune	253	209,99
Pipistrelle de Kuhl	193	160,19
Noctule commune	61	15,25
Sérotine commune	60	30
Noctule de Leisler	32	9,92
Pipistrelle de Nathusius	17	14,11
TOTAL	616	439,46

Tableau 18 : Nombre de contacts bruts et corrigés en fonction du volume de détection de chaque espèce de chiroptères, sur le parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

Proportion des contacts bruts des espèces de chiroptères contactées en nacelle de FORG-03



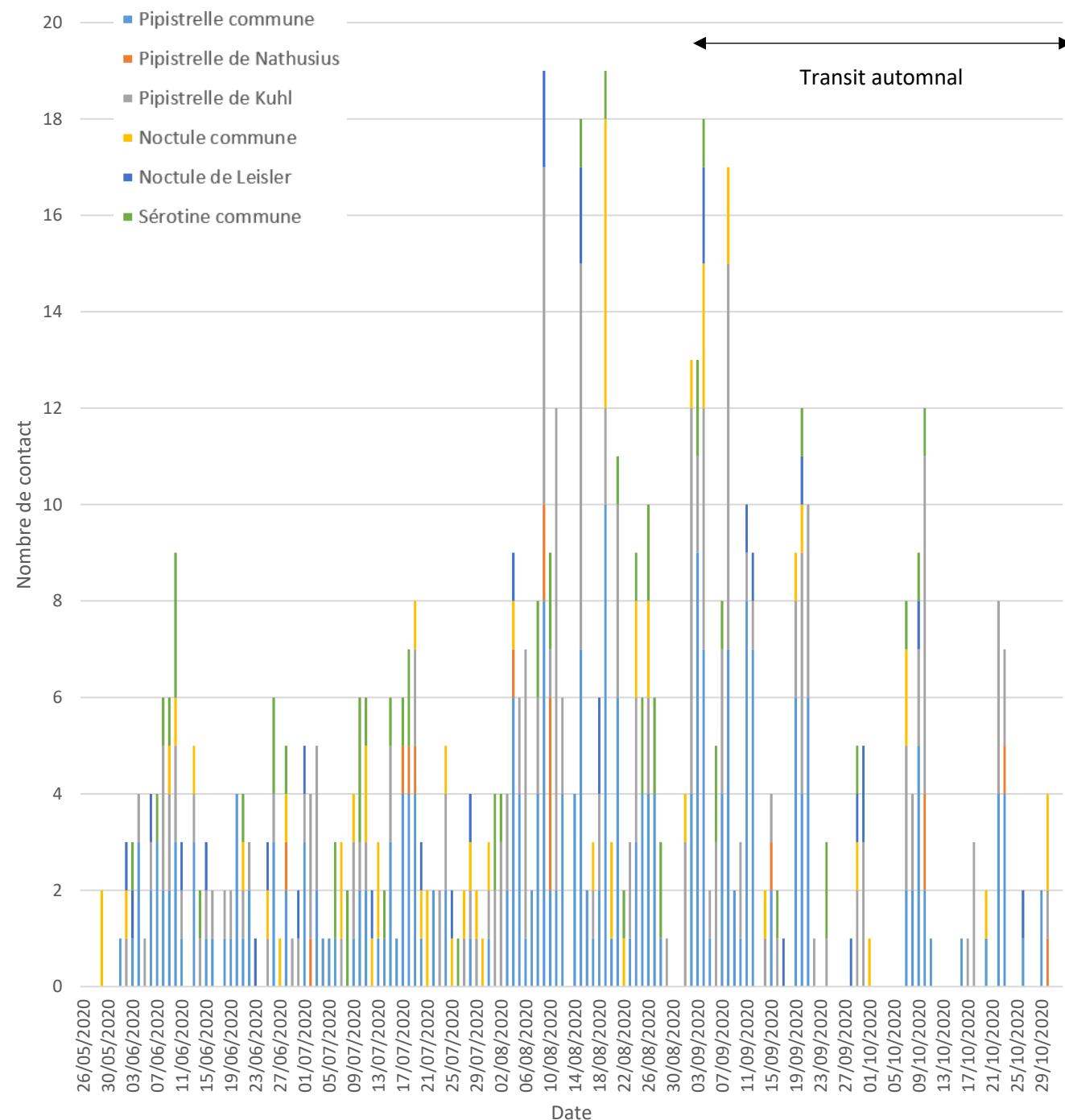
Proportion des contacts corrigés des espèces de chiroptères contactées en nacelle de FORG-03



Graphiques 9 : Proportion des espèces contactées en nacelle de l'éolienne FORG-03 du parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

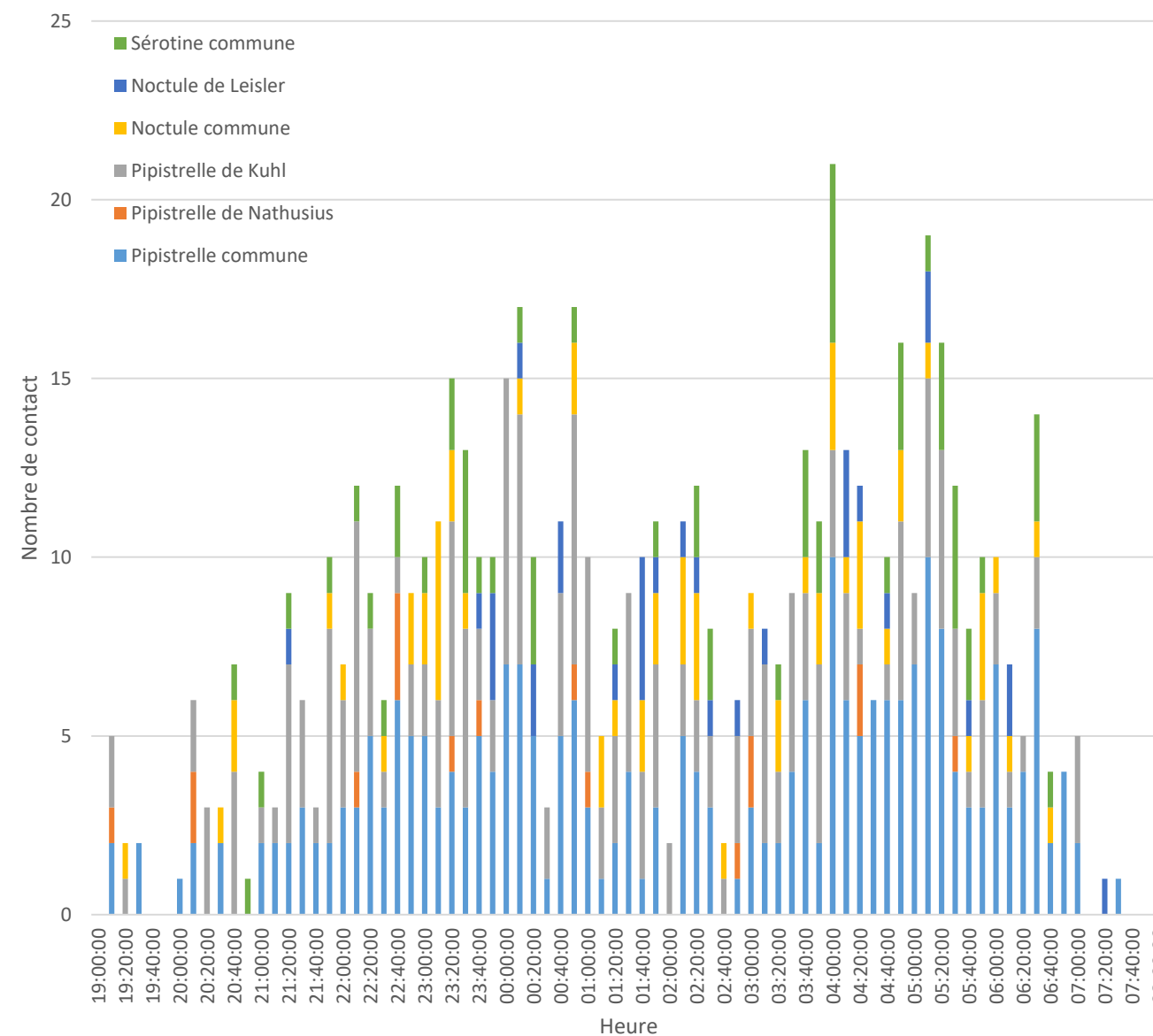
v.2.2. Activité en fonction de la date et de l'heure

En nacelle de l'éolienne FORG-03, la totalité des contacts a été enregistrée du 29 mai 2020 au 30 octobre 2020 (Graphique 11). Deux pics d'activité ont été enregistrés les 09 et 19 août 2020. Plus de 90% des contacts de chiroptères autour de cette éolienne sont concentrés entre le 06 juin et le 09 octobre 2020.



Graphique 11 : Activité des chiroptères en fonction de la date, en nacelle de l'éolienne FORG-03 du parc éolien de Forges.

En nacelle de l'éolienne FORG-03, l'ensemble de l'activité se déroule entre 19h10 et 07h30 (Graphique 10). La majorité de l'activité est concentrée entre le coucher et le lever du soleil avec un fort pic d'activité à 04h00, représentant à lui seul 3% de l'activité totale enregistrée. Il est composé de 10 contacts de Pipistrelle commune, 3 contacts de Pipistrelle de Kuhl, 3 contacts de Noctule commune et 5 contacts de Sérotine commune. A l'échelle d'une nuit, plus de 90% des contacts de chiroptères sont concentrés entre 20h40 et 06h00, ce qui traduit bien l'impression d'activité continue tout au long de la nuit sur cette éolienne.



Graphique 10 : Activité des chiroptères en fonction de l'heure, enregistrée entre mai et octobre 2020, en nacelle de l'éolienne FORG-03 du parc éolien de Forges.

v.2.3. Activité corrélée avec la vitesse du vent et de la température

Le Tableau 19 présente l'activité des chiroptères en fonction de la vitesse du vent et de la température combinées. Pour plus de lisibilité, les températures extrêmes et les fortes vitesses de vent n'enregistrant aucun contact de chiroptère n'ont pas été incluses dans le tableau.

		Vitesse du vent (m.s ⁻¹)														
		0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	Total
Température (°C)	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	10	0	0	1	3	1	3	4	0	1	0	0	0	0	0	13
	11	0	0	1	1	7	4	0	0	1	0	0	0	0	0	14
	12	0	0	0	1	1	9	0	0	0	0	0	0	0	0	11
	13	0	3	4	4	6	6	1	0	0	0	0	0	0	0	24
	14	0	2	2	8	4	11	7	4	1	0	0	0	0	0	39
	15	0	2	7	10	3	11	10	1	1	0	0	0	0	0	45
	16	0	2	12	2	12	11	9	0	0	1	0	1	0	0	50
	17	0	5	13	4	10	1	4	1	0	2	1	0	1	0	42
	18	2	0	10	13	7	12	4	1	0	0	0	0	0	0	49
	19	2	12	13	14	4	5	4	1	0	0	0	0	0	0	55
	20	6	10	16	14	3	8	5	1	1	1	0	0	0	0	65
	21	0	6	11	15	5	9	1	1	1	1	0	0	0	0	50
	22	0	2	2	5	6	1	5	0	0	1	0	0	0	0	22
	23	1	4	2	3	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	13
	24	2	2	2	4	5	1	4	0	0	3	1	0	0	0	24
	25	0	6	2	6	0	3	1	0	0	0	1	0	0	0	19
	26	0	2	8	3	3	6	0	0	0	0	0	0	0	0	22
	27	0	0	3	4	1	6	2	0	0	0	0	0	0	0	16
28	1	0	0	11	4	1	2	4	0	0	0	0	0	0	23	
29	0	0	1	4	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	9	
30	0	0	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	
31	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	0	0	3	
32	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	
33	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
34	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	2	
35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Total	14	58	110	134	87	108	71	14	6	9	3	1	1	0	616	

Tableau 19 : Activité des chiroptères en fonction de la température (°C) et de la vitesse du vent (m.s⁻¹) en nacelle de l'éolienne FORG-03 du parc éolien de Forges, entre mai et octobre 2020.

En nacelle de l'éolienne FORG-03, l'activité la plus forte a été enregistrée pour une vitesse de vent de 2 m.s⁻¹ combinée à une température de 20°C (16 contacts). Plus de 90% des contacts de chiroptères sont enregistrés pour des vitesses de vent inférieures à 6 m.s⁻¹ et des températures supérieures à 13°C.

v.2.4. Zoom sur les espèces présentes

a) Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)



Figure 20 : Pipistrelle commune. CCO domaine public.

La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) est une espèce d'intérêt communautaire (annexe IV de la Directive Habitats, annexe II de la Convention Bonn, annexe I de l'accord EUROBATS et annexe II de la Convention de Berne) et classée comme « Quasi-menacée » sur la Liste rouge UICN France métropolitaine.

Cette espèce fréquente tous les types de milieux, même les zones fortement urbanisées. Pour la chasse, on note une préférence pour les zones humides, les jardins et parcs, puis les milieux forestiers et enfin les milieux agricoles. Peu

lucifuge, elle est capable de s'alimenter autour des éclairages. Elle est active dans le premier quart d'heure qui suit le coucher du soleil. Les distances de prospection varient en fonction des milieux mais dépassent rarement quelques kilomètres. Très opportuniste, elle chasse les insectes volants, préférentiellement les Diptères mais aussi des Lépidoptères, Coléoptères, Trichoptères, Neuroptères, Cigales et Ephémères. Sur son secteur de chasse, elle vole entre 5 et 30m de hauteur mais elle peut ponctuellement utiliser le milieu aérien (notamment au-dessus de la canopée ou en transit). Les animaux se dispersent en moyenne dans un rayon de 1,3 km autour des colonies (Dietz, 2009), très rarement à plus de 5 km (Arthur et Lemaire, 2009). Ses plus longs déplacements sont saisonniers, depuis des secteurs de mise-bas vers des secteurs de reproduction (« swarming ») ou vers des secteurs d'hivernage situés généralement à moins de 20km les uns des autres.

Les gîtes de cette espèce sont fortement liés aux habitations humaines ; la Pipistrelle commune est très anthropophile que ce soit pour ses gîtes d'été ou d'hiver. Elle hiberne, de novembre à fin mars, préférentiellement dans des endroits confinés dans les bâtiments non chauffés (greniers, églises, bunkers). Pour la mise-bas, elle se regroupe en colonies de 30 à une centaine de femelles, essentiellement dans des gîtes anthropiques (maisons, granges, garages). Le développement des jeunes est rapide et ils sont volants à quatre semaines. Les parades sont observées de mi-juillet à octobre (Beucher Y., com. pers.).

Elle émet des cris entre 42 et 51 kHz (en milieu très perturbé). Ses cris sociaux représentent un trille à 18kHz.

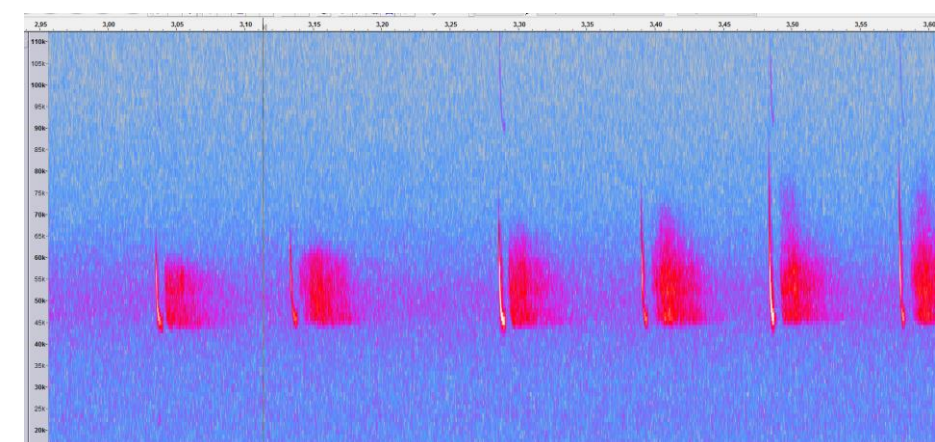


Figure 21 : Sonogramme de cris émis par une Pipistrelle commune

Espèce étant liée à des zones fortement anthropisées, les éoliennes à proximité des habitations ont une forte incidence sur l'espèce, avec une mortalité élevée par collision avec les pales des éoliennes ou par barotraumatisme. Il semblerait qu'elles s'approchent de ces structures par simple curiosité (MJ Dubourg-Savage, 2004).

Dans le cadre de notre étude, les valeurs d'activité caractérisant l'activité de la Pipistrelle commune sont les suivantes :

	Pipistrelle commune – FORG-03	
	Pic d'activité	Plage d'activité
Nombre de contacts bruts	N = 253	
Nombre de contacts corrigés	N = 209,99	
Proportion par rapport aux contacts totaux	41,1 %	
Nombre de contacts en fonction de la date	N = 10 le 19/08/20	Du 01/06/20 au 29/10/20
Nombre de contacts en fonction de l'heure	N = 10 à 04h00 et 05h10	Entre 19h10 et 07h30
Nombre de contacts en fonction de la température	N = 33 pour 20°C	10°C à 34°C
Nombre de contacts en fonction du vent	N = 26 pour 2,5 et 3 m.s ⁻¹	0 à 8,5 m.s ⁻¹

Tableau 20 : Données d'activité de la Pipistrelle commune sur le parc éolien de Forges en 2020.

Concernant la mortalité en Europe, 2386 cas ont été attribués de manière certaine à la Pipistrelle commune. C'est l'espèce dont les cas de mortalité relevés par Dürr (2020) sont les plus nombreux. En définitif, la Pipistrelle commune apparaît comme très sensible au risque de mortalité. Les éoliennes situées à proximité de lisières dont le champ de rotation des pales est proche des supports d'écholocation de l'espèce (lisière, canopée etc.) semblent être les plus à risque. **La note de risque du protocole de suivi environnemental des parcs éoliens est très élevée (3,5/4,5).**

b) Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*)

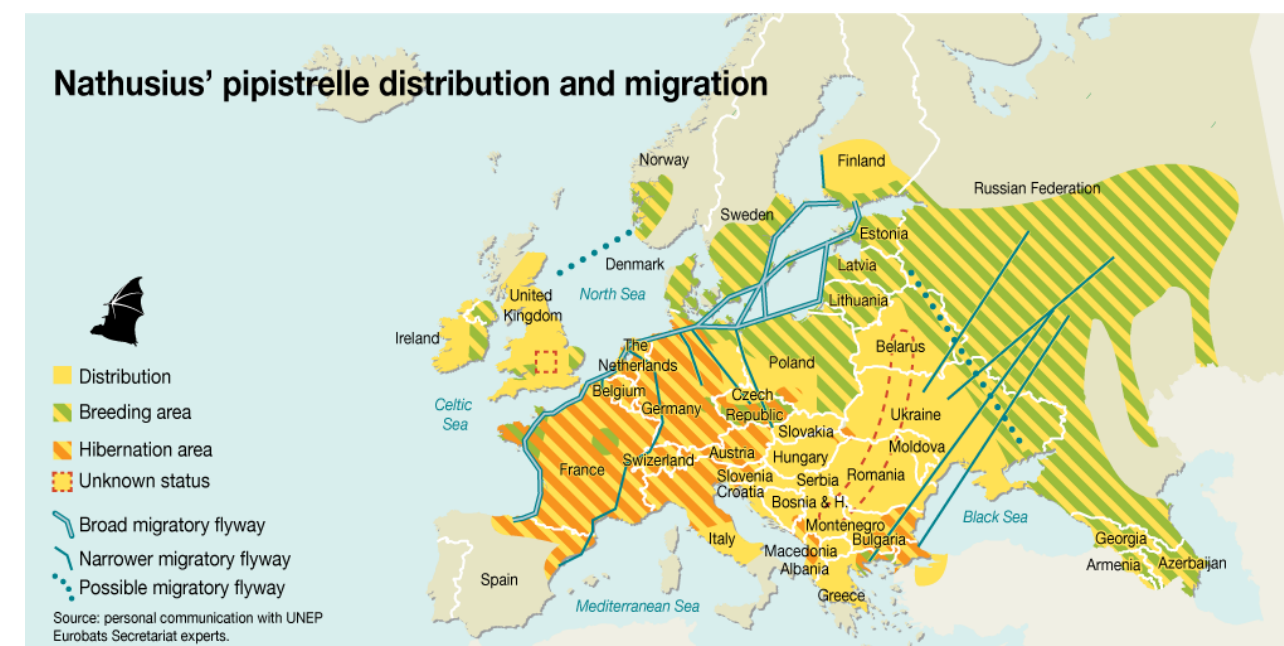
La **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*) est une espèce d'intérêt communautaire (annexe IV de la Directive Habitats, annexe II de la Convention Bonn, annexe I de l'accord EUROBATS et annexe II de la Convention de Berne) et classée comme « Quasi-menacée » sur la Liste rouge UICN France métropolitaine.

Cette pipistrelle est présente essentiellement en Europe centrale et se reproduit principalement au Nord de son aire de répartition. Espèce migratrice, elle entreprend des déplacements saisonniers sur de très grandes distances (souvent plus de 1000 km) pour rejoindre ses lieux de mise-bas ou ses gîtes d'hivernation. Les femelles quittent le sud-ouest de l'Europe au printemps (avril) en direction de leurs sites de mise-bas dans le nord-est de l'Europe. Les mises-bas ont lieu début juin principalement en gîtes arboricoles, entre les fentes du bois ou les chablis. Les jumeaux sont fréquents. Les premiers jeunes sont volants au plus tard mi-juillet. Les femelles sont fidèles à leur lieu de naissance. Ces femelles, accompagnées des jeunes, regagnent leurs gîtes d'hivernation et les secteurs de parades au sud-ouest de l'Europe à partir du mois de septembre (un pic est observé fin septembre en Lorraine). Les mâles, quant à eux, sont plus sédentaires et restent erratiques durant la période estivale. Ils se déplacent vers leur secteur de reproduction (parades) au retour des femelles (fin août et septembre).

Les accouplements ont lieu de début août à septembre, les mâles se constituent un harem de 2 à 5 femelles. Ses gîtes hivernaux se situent dans les cavités arboricoles, les fissures et les décollements d'écorce, mais aussi au sein des bâtiments derrière les bardages en bois et les murs creux frais. Elle hiberne en solitaire ou en petits groupes d'une douzaine, voire une cinquantaine d'individus, parfois en mixité avec les trois autres Pipistrelles. Son comportement migratoire induit des disparités fortes quant à sa présence et à son comportement estival. Certaines régions n'abritent que des mâles, en essaims ou solitaires, d'autres des colonies de mise-bas (de 20 à 200 femelles) et sur d'autres secteurs géographiques, il peut y avoir les deux sexes.



Figure 22 : Pipistrelle de Nathusius. CCO domaine public.



Carte 4 : Carte de répartition et de migration de la Pipistrelle de Nathusius

Espèce forestière, la Pipistrelle de Nathusius patrouille à basse altitude le long des zones humides et chasse aussi en plein ciel à grande hauteur, préférentiellement en milieux boisés diversifiés, ou à proximité de structures linéaires (haies, lisières forestières...) mais aussi en milieu urbain sous des lampadaires. Elle quitte son gîte en moyenne 50 minutes après le coucher du soleil. Elle consomme essentiellement des Chironomes, et occasionnellement des Trichoptères, Névroptères, Lépidoptères, Hyménoptères et Coléoptères. Son vol de chasse est généralement situé entre 3 et 20 mètres de haut. Cette hauteur de vol peut aussi être plus importante notamment lors des phases de transit ou de migration. Son domaine vital peut atteindre une vingtaine de kilomètres carrés et elle s'éloigne jusqu'à une demi-douzaine de kilomètres de son gîte.

Ses émissions sonores sont comprises entre 34 et 42 kHz, de 4 à 11 ms.

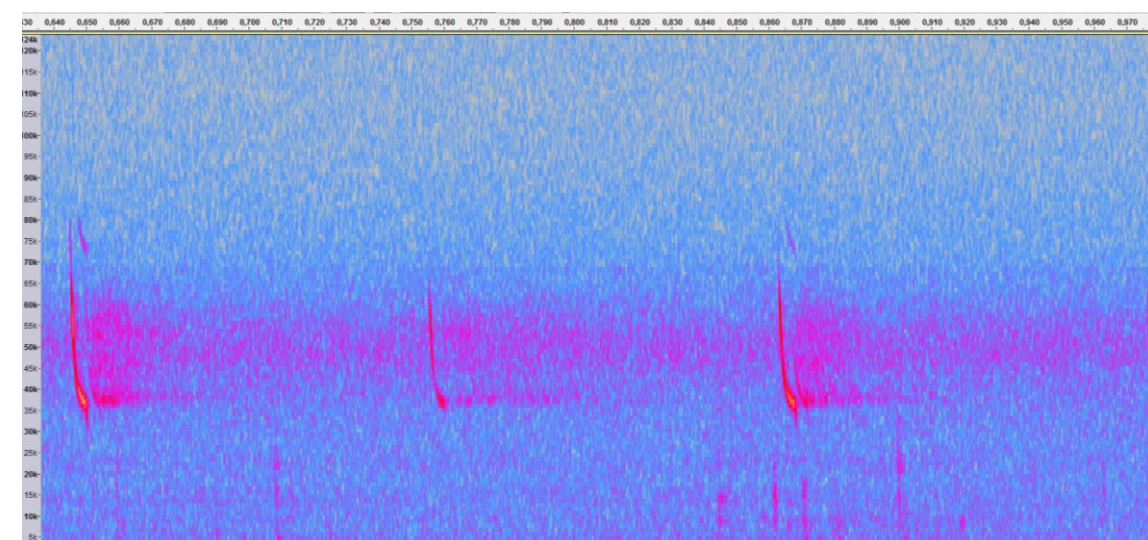


Figure 23 : Sonogramme des cris de Pipistrelle de Nathusius/Kuhl

Dans le cadre de notre étude, les valeurs d'activité caractérisant l'activité de la Pipistrelle de Nathusius sont les suivantes :

	Pipistrelle de Nathusius – FORG-03	
	Pic d'activité	Plage d'activité
Nombre de contacts bruts	N = 17	
Nombre de contacts corrigés	N = 14,11	
Proportion par rapport aux contacts totaux	2,8 %	
Nombre de contacts en fonction de la date	N = 4, le 10/08/20	Du 28/06/20 au 30/10/20
Nombre de contacts en fonction de l'heure	N = 3 à 22h40	Entre 19h10 et 05h30
Nombre de contacts en fonction de la température	N = 4 pour 28°C	12°C à 28°C
Nombre de contacts en fonction du vent	N = 3 pour 2,5 et 3,5 m.s ⁻¹	0,5 à 5,5 m.s ⁻¹

Tableau 21 : Données d'activité de la Pipistrelle de Nathusius sur le parc éolien de Forges en 2020.

La Pipistrelle de Nathusius apparaît comme très sensible au risque de mortalité lié aux éoliennes : avec 1590 cas recensés en Europe (Dürr, 2020), elle est la 2^{ème} espèce de chiroptères la plus impactée. Les éoliennes situées à proximité de lisières et des voies de migrations semblent être les plus à risque. **La note de risque du protocole de suivi environnemental des parcs éoliens est très élevée (3,5/4,5).**

c) Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*)



Figure 24 : Pipistrelle de Kuhl.
CCO domaine public.

La **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*) est une espèce d'intérêt communautaire (annexe IV de la Directive Habitats, annexe II de la Convention Bonn, annexe I de l'accord EUROBATS et annexe II de la Convention de Berne) et classée comme « Préoccupation mineure » sur la Liste rouge UICN France métropolitaine.

Cette espèce se retrouve autour du bassin méditerranéen et dans l'Ouest de l'Asie, jusqu'au Pakistan et à la frontière de l'Inde. En Europe occidentale, elle est présente tout au long de la côte Atlantique.

Opportuniste, elle se nourrit des Culicidés, des Lépidoptères, des Chironomes, des Hyménoptères, des Brachycères, des Tipulidés et des Coléoptères, qu'elle chasse soit directement à la gueule, soit en utilisant ses membranes. C'est une espèce anthropophile. On la trouve dans les zones sèches, près des falaises, des rivières mais aussi les paysages agricoles, les milieux humides et les forêts de faible altitude. Elle se nourrit préférentiellement dans les parcs urbains avec éclairages publics mais elle chasse également dans les espaces boisés, ouverts, les zones humides et montre une nette attirance pour les zones urbaines avec parcs, jardins et éclairages publics. Elle devient active dans la première demi-heure succédant au coucher du soleil.

Elle hiberne avec d'autres Pipistrelles et préfère les anfractuosités des bâtiments frais même s'il est également possible de la retrouver dans des fissures de falaises ou dans des caves. Pour la mise-bas, ces Pipistrelles forment des colonies allant de 20 à une centaine d'individus et s'installent dans n'importe quel type d'anfruosité sur les bâtiments. Il est beaucoup plus rare de les retrouver dans des cavités arboricoles. Les femelles sont fidèles à leur colonie de naissance. En fonction de la zone géographique, les naissances s'effectuent de mai à début juin. Les jumeaux sont fréquents. L'époque des parades se déroule entre la fin du mois d'août jusqu'au mois de septembre et les Pipistrelles utilisent des gîtes intermédiaires. Cette espèce ne semble pas être migratrice. La longévité maximale observée est de huit ans et l'espérance de vie moyenne est se situe entre 2 et 3 ans.

Dans le cadre de notre étude, les valeurs d'activité caractérisant l'activité de la Pipistrelle de Kuhl sont les suivantes :

	Pipistrelle de Kuhl – FORG-03	
	Pic d'activité	Plage d'activité
Nombre de contacts bruts	N = 193	
Nombre de contacts corrigés	N = 160,19	
Proportion par rapport aux contacts totaux	31,3 %	
Nombre de contacts en fonction de la date	N = 10, le 11/08/20	Du 02/06/20 au 30/10/20
Nombre de contacts en fonction de l'heure	N = 8 à 00h00	Entre 19h10 et 07h00
Nombre de contacts en fonction de la température	N = 20 pour 19°C	10°C à 31°C
Nombre de contacts en fonction du vent	N = 31 pour 2 m.s ⁻¹	0 à 6 m.s ⁻¹

Tableau 22 : Données d'activité de la Pipistrelle de Kuhl sur le parc éolien de Forges en 2020.

L'espèce est abondante et même en expansion depuis quelques années. Elle jouit d'une grande aire de répartition. Cependant, par son caractère anthropophile, cette chauve-souris est souvent victime de dérangement ou de destruction de ses gîtes et les chats et les collisions automobiles sont les deux causes les plus connues d'accidents (Arthur, 2009). Les suivis de mortalité réalisés sur les éoliennes montrent que la Pipistrelle de Kuhl est la 5^{ème} espèce la plus impactée, soit par collision, soit par barotraumatisme, avec 469 cadavres recensés en Europe (Dürr, 2020). Ceci s'explique par son affinité pour les milieux ouverts, sa tendance à suivre les structures verticales et par sa curiosité (LPO Rhône-Alpes). **La note de risque du protocole de suivi environnemental des parcs éoliens est relativement élevée (2,5/4,5).**

d) Noctule commune (*Nyctalus noctula*)



Figure 25 : Noctule commune.
CCO domaine public.

La **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*) est une espèce d'intérêt communautaire (annexe IV de la Directive Habitats, annexe II de la Convention Bonn, annexe I de l'accord EUROBATS et annexe II de la Convention de Berne) et classée comme « Vulnérable » sur la Liste rouge UICN France métropolitaine.

Espèce forestière, la Noctule commune s'est adaptée à la vie urbaine. Sa présence est liée à la proximité de l'eau. Elle exploite une grande diversité de territoires : massifs forestiers, prairies, étangs, alignements d'arbres, halos de lumière...

Elle quitte son gîte quand il fait encore clair, voire jour. La Noctule commune peut chasser sur une grande diversité d'habitats (du massif forestier à la prairie, en passant par des zones humides et des secteurs urbanisés). Elle survole le plus souvent ces secteurs de chasse à haute altitude (30 à 100 mètres). Ses territoires de chasse sont vastes (jusqu'à 50 hectares) et sont éloignés du gîte d'environ 10km en moyenne (Dietz, 2009). Elle chasse le plus souvent en groupe, et consomme ses proies en vol. Exclusivement insectivore et opportuniste, son régime alimentaire va des microdiptères aux Coléoptères (Arthur et Lemaire, 2009). Elle hiberne de novembre à mars, souvent en groupe mixte, en forêt (larges cavités, loges de pics, ...) comme en ville (corniches de pont, immeuble, ...). En été, la Noctule commune est présente dans les mêmes types de gîtes qu'en hiver, en solitaire, ou en petits essaims.

Espèce migratrice, elle est capable d'accomplir des parcours de plusieurs centaines de kilomètres (jusqu'à 1546 km). En quelques semaines, l'essentiel des femelles va migrer vers des territoires de mise-bas à l'Est et au Nord de l'Europe, et il ne restera plus que des mâles et quelques très rares colonies de parturition dispersées en France. Elles mettent bas à partir de mi-juin, d'un ou deux petits. Elles peuvent être aptes à la reproduction dès leur première année. L'émancipation est atteinte au bout de sept à huit semaines. Le retour s'effectue avec les jeunes de septembre à octobre, pour rejoindre les mâles (plus sédentaires) sur les sites de parades, et pour retourner dans leur secteur d'hibernation. Lors de ces déplacements, il est possible d'observer des noctules communes en vol parmi des groupes d'oiseaux migrateurs à une centaine de mètres d'altitude en plein jour. Une partie des populations européennes montre des tendances sédentaires. Comparée à toutes les autres espèces, la Noctule commune

montre une très courte espérance de vie estimée à 2,2 ans (Arthur et Lemaire, 2009). Actuellement, le record de longévité connu n'est que de douze ans.

Les émissions sonores de la Noctule commune sont très puissantes, entre 16 et 24kHz ; elles peuvent porter jusqu'à 150m.

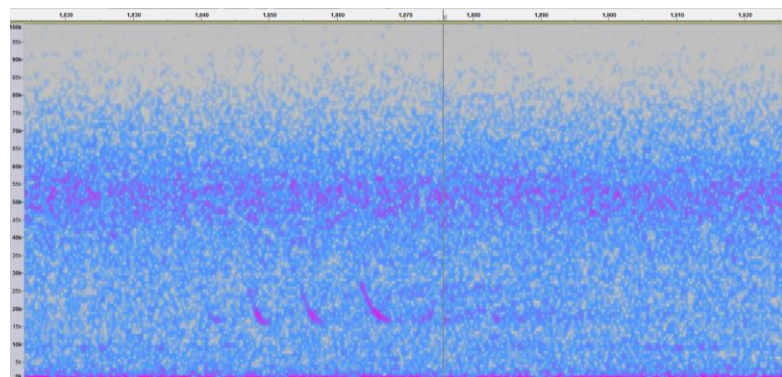


Figure 26 : Sonogramme de cris émis par une Noctule commune

Dans le cadre de notre étude, les valeurs d'activité caractérisant l'activité de la Noctule commune sont les suivantes :

	Noctule commune – FORG-03	
	Pic d'activité	Plage d'activité
Nombre de contacts bruts	N = 61	
Nombre de contacts corrigés	N = 15,25	
Proportion par rapport aux contacts totaux	9,9 %	
Nombre de contacts en fonction de la date	N = 6 le 19/08/2020	Du 29/05/20 au 30/10/20
Nombre de contacts en fonction de l'heure	N = 5 à 23h10	Entre 19h20 et 06h40
Nombre de contacts en fonction de la température	N = 11 pour 21°C	10°C à 32°C
Nombre de contacts en fonction du vent	N = 6 pour 1,5 ; 2,5 et 4,5 m.s ⁻¹	1 à 11,5 m.s ⁻¹

Tableau 23 : Données d'activité de la Noctule commune sur le parc éolien de Forges en 2020.

La Noctule commune est la 3^{ème} espèce la plus touchée par l'impact éolien en Europe : 1543 cas de mortalité ont été attribués de manière certaine à la Noctule commune (Dürr, 2020). Son comportement de chasse et ses déplacements à des altitudes élevées la rendent particulièrement sensible à cet impact. **La note de risque du protocole de suivi environnemental des parcs éoliens est très élevée (4/4,5).**

e) Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)

La **Noctule de Leisler** (*Nyctalus leisleri*) est une espèce d'intérêt communautaire (annexe IV de la Directive Habitats, annexe II de la Convention Bonn, annexe I de l'accord EUROBATS et annexe II de la Convention de Berne) et classée comme « Quasi-menacée » sur la Liste rouge UICN France métropolitaine.

La Noctule de Leisler est une espèce d'Europe centrale dont la répartition s'étend vers le Sud jusqu'en Espagne en même temps qu'elle se raréfie.



Figure 27 : Noctule de Leisler. CCO domaine public.

La Noctule de Leisler peut chasser sur pratiquement tous les types de milieux (du sous-bois à la plaine céréalière en passant par des zones humides et des secteurs urbanisés). Espèce forestière, elle a une préférence pour les massifs à essences caduques assez ouverts et recherche la proximité des milieux humides. Les femelles chassent essentiellement à moins d'une dizaine de kilomètres du gîte, l'envol se fait dès le coucher du soleil. Durant sa chasse, la Noctule de Leisler peut voler à des hauteurs de vol de plus de 100 mètres, notamment au-dessus de la canopée. Ses proies sont de petite et de moyenne taille : Diptères, Lépidoptères, Coléoptères, Héméroptères, Chrysopidés et aussi Ephéméroptères, Trichoptères ou Chironomes (Arthur et Lemaire, 2009). Durant la migration et les phases de transit, il est probable que les hauteurs de vols soient également assez élevées (de l'ordre de 100 mètres). Pour l'hibernation, l'espèce n'est pas cavernicole, elle occupe essentiellement des cavités arboricoles parfois mixtes avec la Noctule commune. En France, les gîtes de mise-bas sont rares mais on en découvre chaque année du Nord de la France à la Corse. Les nurseries en cavité arboricole comptent habituellement de 20 à 40 femelles, parfois 100, et peuvent atteindre 150 dans les bâtiments. Les naissances s'échelonnent de mi-juin à début juillet, les jumeaux ne sont pas rares. Les jeunes sont presque tous volants début août. A la fin de l'été, le retour des femelles revenant de l'Est de l'Europe sonne le début des parades, les mâles vont former des harems regroupant jusqu'à dix femelles et s'accoupler.

L'essentiel des effectifs migrants sont des femelles qui doivent relier les secteurs d'hibernation du Sud-Ouest de l'Europe pour remonter vers les sites de mise bas au Nord-Est, même si des colonies de mise bas sont récemment découvertes en Europe de l'Ouest. La migration de printemps semble se dérouler durant le mois d'avril. Les retours dans le sud de l'Europe interviennent à partir de début août et peuvent être effectifs jusqu'au mois d'octobre. Elle accomplit de très longs déplacements (pouvant atteindre 1567 km entre le Nord de l'Allemagne et l'Espagne). Son espérance de vie moyenne est estimée à 2,7 ans, la plus vieille Noctule de Leisler connue a atteint l'âge de onze ans.

Les émissions sonores de la Noctule de Leisler sont comprises entre 21 et 26kHz.

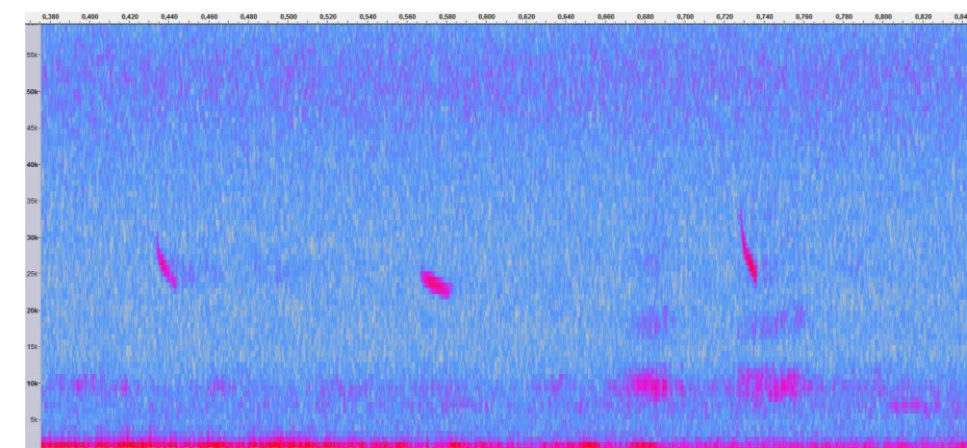


Figure 28 : Sonogramme de cris émis par une Noctule de Leisler

Dans le cadre de notre étude, les valeurs d'activité caractérisant l'activité de la Noctule de Leisler sont les suivantes :

	Noctule de Leisler – FORG-03	
	Pic d'activité	Plage d'activité
Nombre de contacts bruts	N = 32	
Nombre de contacts corrigés	N = 9,92	
Proportion par rapport aux contacts totaux	5,2 %	
Nombre de contacts en fonction de la date	Trop peu de données	Du 03/06/20 au 26/10/20
Nombre de contacts en fonction de l'heure	N = 4 à 01h40	De 21h20 à 07h20
Nombre de contacts en fonction de la température	N = 6 pour 19°C	10°C à 28°C
Nombre de contacts en fonction du vent	N = 4 pour 1, 2 et 2,5 m.s ⁻¹	0 à 9 m.s ⁻¹

Tableau 24 : Données d'activité de la Noctule de Leisler sur le parc éolien de Forges en 2020.

La Noctule de Leisler est la 4^{ème} espèce la plus touchée par l'impact éolien en Europe : 712 cas de mortalité ont été attribués de manière certaine (Dürr, 2020). Sa technique de chasse en hauteur et ses grands déplacements à des altitudes à risque expliquent sa sensibilité. **La note de risque du protocole de suivi environnemental des parcs éoliens est très élevée (3,5/4,5).**

f) Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)

La **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*) est une espèce d'intérêt communautaire (annexe IV de la Directive Habitats, annexe II de la Convention Bonn, annexe I de l'accord EUROBATS et annexe II de la Convention de Berne) et classée comme « Quasi-menacée » sur la Liste rouge UICN France métropolitaine.



Figure 29 : Sérotine commune. CCO domaine

La Sérotine commune est une grande espèce de chauve-souris très répandue en France. Espèce de plaine, elle est campagnarde ou urbaine, avec une nette préférence pour les milieux mixtes (pâtures, haies, lisières forestières, milieux urbains, plans d'eau et cours d'eau...). Une végétation clairsemée avec des feuillus semble être recherchée. Elle ne s'aventure guère en milieu fermé. En forêt, elle suit les chemins forestiers et les coupe-feux. Son territoire de chasse est souvent situé à moins de 5km de son gîte. Très sédentaire, la distance entre ses gîtes d'hiver et d'été est souvent inférieure à 50km. Elle gîte en hiver dans des greniers, des églises, entre l'isolation et les toitures... Elle hiberne de novembre à fin mars et ne quittera pas son gîte si la température baisse et risque de mourir si celle-ci s'effondre (Beucher Y., com. pers.). En été, elle s'installe dans des bâtiments très chauds, au sein de combles. Espèce lucifuge, elle ne tolère pas l'éclairage des accès à son gîte.

La Sérotine commune chasse les insectes en vol du sol jusqu'à la canopée, le long des structures arborées ou au-dessus de lampadaires. Elle chasse le plus souvent à hauteur de végétation, survolant les vergers, les prairies, les pelouses, les plans d'eau ou les éclairages publics. La taille moyenne de son domaine vital est d'environ 15km². Opportuniste, elle se nourrit de nombreux insectes, Coléoptères, Lépidoptères, Trichoptères, Diptères et Hyménoptères, qu'elle capture en vol. Crépusculaire à nocturne, elle se met généralement en chasse quinze minutes après le coucher de soleil et durant 1 à 2,5 heures. Elle chasse en petite escadrille ou en solitaire (Arthur et Lemaire, 2009).

Les mâles sont solitaires tandis que les femelles vont se regrouper pour la mise-bas en colonies de 10 à 50 individus. La femelle donne naissance à un jeune, courant juin. Celui-ci tentera ses premiers vols à environ vingt jours et il quittera pour la première fois son lieu de naissance entre 4 et 5 semaines. Très fidèle à son gîte, elle y reviendra tant qu'il reste accessible. La plus vieille Sérotine commune baguée a atteint l'âge de 24 ans. Elle émet des ultrasons dans une fréquence modulaire aplanie comprise entre 20 et 26 kHz.

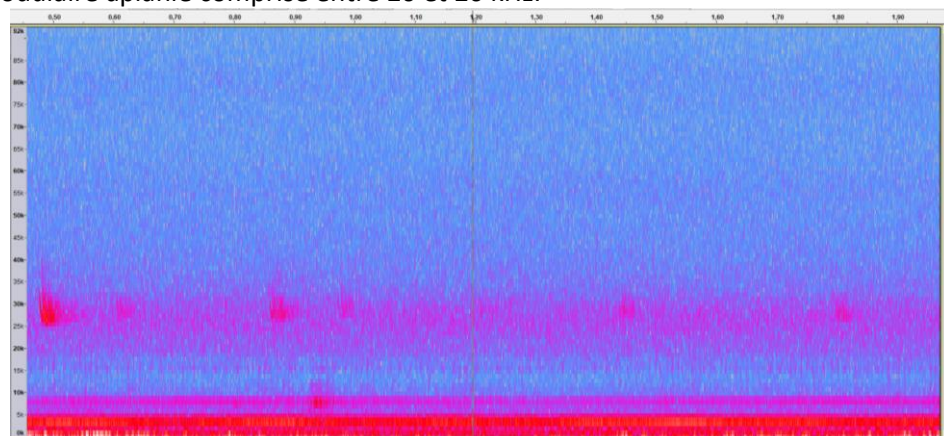


Figure 30 : Sonogramme de cris émis par une Sérotine commune

Dans le cadre de notre étude, les valeurs d'activité caractérisant l'activité de la Sérotine commune sont les suivantes :

	Sérotine commune – FORG-03	
	Pic d'activité	Plage d'activité
Nombre de contacts bruts	N = 60	
Nombre de contacts corrigés	N = 30	
Proportion par rapport aux contacts totaux	9,7 %	
Nombre de contacts en fonction de la date	N = 3, le 10/06/20 et le 10/07/20	Du 03/06/20 au 10/10/20
Nombre de contacts en fonction de l'heure	N = 5 à 04h00	Entre 20h40 et 06h40
Nombre de contacts en fonction de la température	N = 8 pour 20°C	11°C à 28°C
Nombre de contacts en fonction du vent	N = 10 pour 2,5 m.s ⁻¹	0 à 6 m.s ⁻¹

Tableau 25 : Données d'activité de la Sérotine commune sur le parc éolien de Forges en 2020.

La Sérotine commune est la 10^{ème} espèce la plus impactée par l'éolien en Europe : 120 cas ont été attribués de manière certaine à la Sérotine commune, et 115 cas où la détermination n'a pu discriminer la Sérotine commune et la Sérotine isabelle (Dürr, 2020). Les éoliennes situées à proximité de lisières et dont le champ de rotation des pales passe proche des structures de végétation (canopée, lisières...) sont les plus dangereuses. **La note de risque du protocole de suivi environnemental des parcs éoliens est élevée (3/4,5).**

V.3. Synthèse des niveaux de patrimonialité des espèces contactées et sensibilités aux éoliennes

Le Tableau 26 présente l'ensemble des espèces contactées au cours du suivi annuel, en fonction de leur caractère patrimonial (statuts de protection et de conservation) et de leur sensibilité aux collisions avec les éoliennes.

Toutes les espèces de chauves-souris présentes en France sont intégralement protégées par l'Arrêté Ministériel du 17 avril 1981 relatif à la protection de l'environnement. Depuis 1979, au niveau international, la Convention de Bonn et la Convention de Berne demandent aux états contractants d'assurer la protection de toutes les espèces de chauves-souris décrites dans les annexes, ainsi que la protection des gîtes de reproduction et d'hibernation. En 1992, la Directive « Habitat - Faune – Flore » demande aux pays de la Communauté Européenne la protection stricte de toutes les espèces de chiroptères (elles figurent à l'annexe IV), ainsi que la désignation de Zones Spéciales de Conservation pour les 12 espèces figurant à l'annexe II. Dix-neuf espèces sont classées dans la liste rouge de la faune menacée de France et 13 espèces sont présentes sur la liste rouge mondiale.

Espèce	Directive Habitats	Berne	Bonn	EUROBATS	LR Europe	LR France	LR Région	Indice de vulnérabilité
Noctule commune	IV	III	II	I	LC	VU	NT	4
Pipistrelle de Nathusius	IV	-	II	I	LC	NT	NT	3,5
Pipistrelle commune	IV	-	II	I	LC	NT	LC	3,5
Noctule de Leisler	IV	-	II	I	LC	NT	NT	3,5
Sérotine commune	IV	-	II	-	LC	NT	LC	3
Pipistrelle de Kuhl	IV	-	II	I	LC	LC	LC	2,5

Tableau 26 : Synthèse des valeurs patrimoniales (statuts de protection et de conservation) de chaque espèce de chiroptère recensée sur le parc éolien de Forges entre mai et octobre 2020.

Légende :

Directive Habitats = Annexe de la Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore

Berne/Bonn = Annexe des conventions de Berne/Bonn

EUROBATS = Annexe de la convention de Bonn, accord EUROBATS

LR Europe/France = Liste rouge Européenne / Française (2017) / Régionale (2013, validée par le CSRPN, Centre-Val de Loire).

VU : Vulnérable / **NT** : Quasi menacée / **LC** : Préoccupation mineure

La Noctule commune est l'espèce la plus vulnérable face au risque de collision avec les pales des éoliennes, suivie de près par la Pipistrelle de Nathusius, la Pipistrelle commune et la Noctule de Leisler. La Sérotine commune présente une vulnérabilité moins élevée, et celle de la Pipistrelle de Kuhl est la plus faible.

⇒ Synthèse du suivi d'activité des chiroptères sur le parc éolien de Forges par TrackBat

Avec un total de 439,46 contacts corrigés, six espèces ont été identifiées en altitude :

- La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) représente 41,1 % des contacts ;
- La **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*) représente 31,3 % des contacts ;
- La **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*) représente 9,9 % des contacts ;
- La **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*) représente 9,7 % des contacts ;
- La **Noctule de Leisler** (*Nyctalus leisleri*) représente 5,2 % des contacts ;
- La **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*) représente 2,8 % des contacts.

L'ensemble des contacts a été enregistré du 29 mai 2020 au 30 octobre 2020. Plus de 90% des contacts sont concentrés entre le 06 juin et le 09 octobre 2020, avec un pic d'activité enregistré les 09 et 19 août 2020.

L'ensemble de l'activité se déroule entre 19h10 et 07h30, avec un pic d'activité à 04h00. Plus de 90% des contacts de chiroptères sont concentrés entre 20h40 et 06h00, ce qui traduit bien l'impression d'activité continue tout au long de la nuit.

La totalité de l'activité est enregistrée pour des vitesses de vent inférieures à 12 m.s⁻¹, dont 90% de cette activité pour des vitesses de vent inférieures à 6 m.s⁻¹. Un pic d'activité a été enregistré pour une vitesse de vent de 2 m.s⁻¹.

La totalité de l'activité est enregistrée pour des températures comprises entre 10°C et 34°C, dont 90% de cette activité pour des températures supérieures à 13°C. Un pic d'activité a été enregistré pour une température de 20°C.

A l'échelle de la région Centre-Val de Loire, une attention particulière doit être portée à la Noctule commune, la Pipistrelle de Nathusius et la Noctule de Leisler puisqu'elles sont classées comme « Quasi-menacées » et sont particulièrement sensibles à l'éolien. Il en est de même pour la Pipistrelle commune qui est l'espèce la plus représentée en altitude sur le parc éolien de Forges et également l'espèce la plus impactée par les éoliennes (Dürr, 2020).

VI. Régulation pour la préservation des chiroptères - ProBat

VI.1. Présentation de la régulation ProBat

Le système ProBat développé par Sens Of Life permet de réguler pertinemment les éoliennes pour préserver les chiroptères. Cet outil est fondé sur un risque de collision calculé à partir de :

- L'activité théorique des chiroptères modélisée selon un algorithme multifactoriel prenant en compte les paramètres météorologiques relevés sur le parc, la date et l'heure ;
- L'activité détectée en temps réel par un enregistreur ultrasonore TrackBat ou par des caméras infrarouges avec leurs illuminateurs.

VI.1.1. Détermination de l'activité chiroptérologique théorique

Eva Schuster et ses co-auteurs ont publié, en 2015, un travail synthétisant les différents facteurs pouvant influencer le comportement et la mortalité des chauves-souris sur les parcs éoliens. Ce travail liste les différents travaux proposant des informations plus ou moins contradictoires. De manière consensuelle, il apparaît que 3 facteurs, listés ci-dessous influencent l'activité des chauves-souris :

Les variations journalières

Bien sûr les chauves-souris volent essentiellement de nuit, mais cette activité n'est pas pour autant régulière tout au long de la nuit. Des vols sont régulièrement observés de jour, notamment lors des migrations. La Figure 31 illustre la répartition de l'activité sur le parc éolien de Bouin en fonction de la date et de l'heure (Lagrange *et al.*, 2009). Elle met en évidence de fortes variations au cours d'une même nuit, avec des pics d'activité généralement centrés sur le début de nuit et la fin de nuit. Sur un site donné, cette activité peut également être influencée par la distance que les animaux doivent parcourir entre leur gîte et le terrain de chasse.

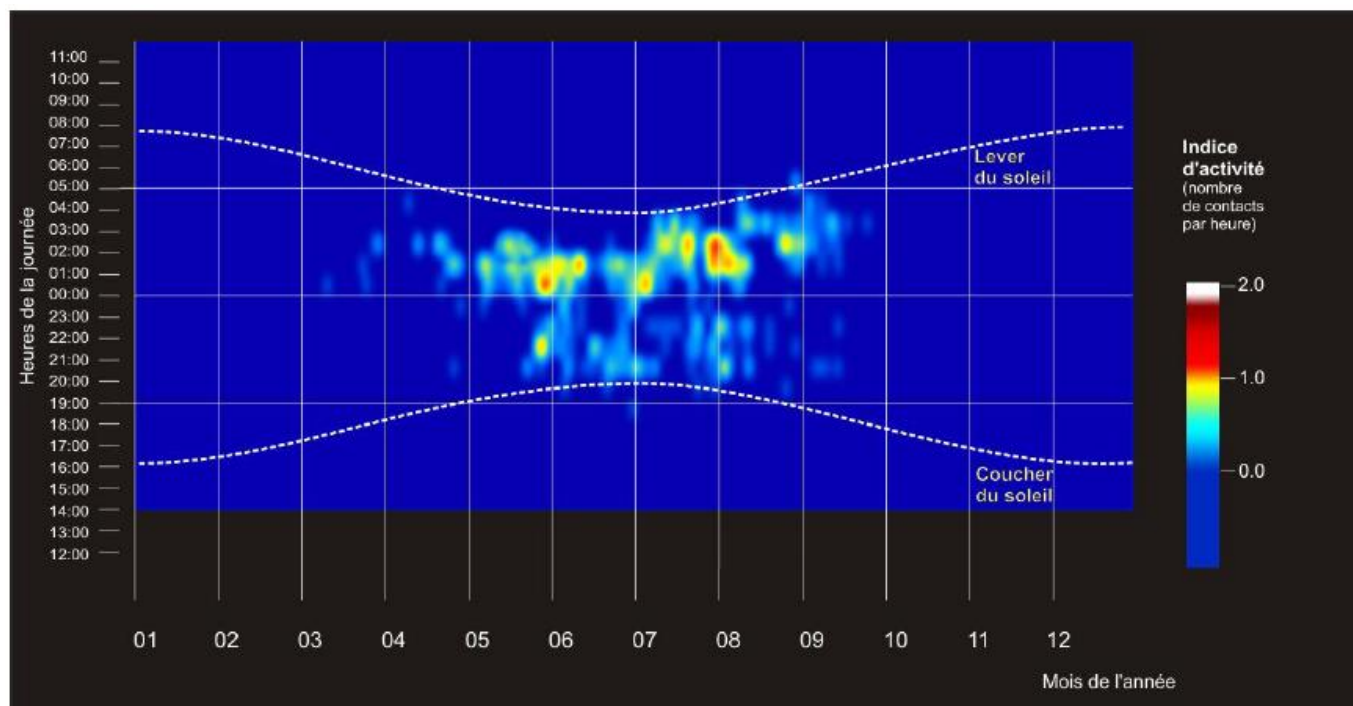


Figure 31 : Représentation de l'activité des chiroptères en fonction de la date et de l'heure sur le parc éolien de Bouin en 2009 (Lagrange *et al.*, 2009)

Les variations saisonnières

L'activité des chauves-souris, et les occurrences de mortalité, sont fortement influencées par les saisons (Figure 31). Sous nos latitudes, la plupart des espèces présentes sont des animaux hibernants, très peu actifs au cours des saisons défavorables. Les suivis post implantations montrent que l'essentiel de l'activité et de la mortalité est enregistré au cours de l'été et de l'automne (Arnett *et al.*, 2006; Doty & Martin, 2013; Dürr, 2002; Hull & Cawthen, 2013). En 2010, Rydell et ses co-auteurs notaient que 90 % de la mortalité annuelle se produisait entre août et septembre. Cette répartition pourrait indiquer un rôle important des migrations dans la surmortalité constatée à partir du milieu de l'été (Johnson *et al.*, 2011). Ces migrations peuvent aussi être des phénomènes à large échelle, les chauves-souris traversant une grande partie de l'Europe, comme ce qui est décrit pour la Pipistrelle de Nathusius. Elles peuvent aussi résulter de mouvements liés à des formations paysagères ou des régions (Kerns *et al.*, 2005). Ces migrations automnales peuvent s'étaler sur de longues périodes, peut-être à des altitudes plus basses que les migrations printanières (Furmankiewicz & Kucharska, 2009). L'élévation du niveau de mortalité pendant ces épisodes migratoires pourraient simplement découler de la présence d'un plus grand nombre d'individus, mais aussi de comportements particuliers (poursuites) liées aux parades et affrontements lors de la formation de couples et à la reproduction (Cryan & Brown, 2007).

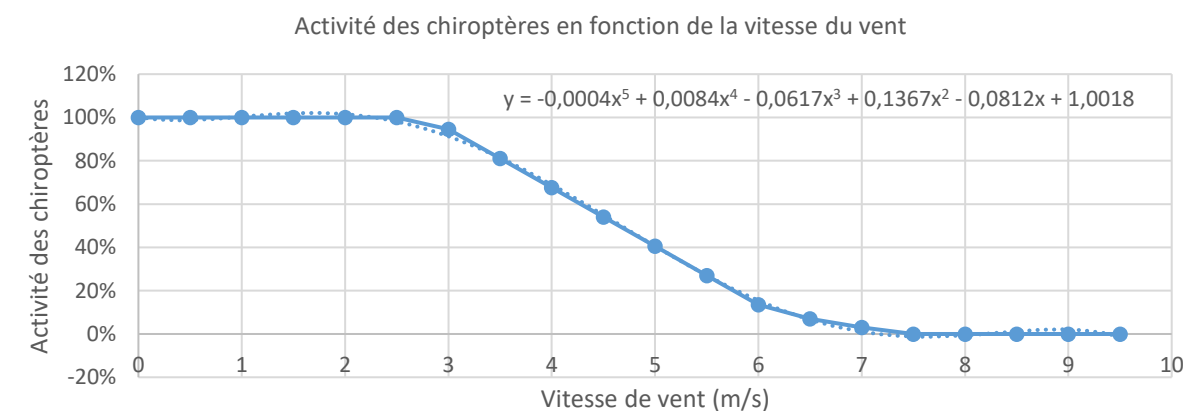
La météorologie

L'activité et la mortalité des chauves-souris sont fortement influencées par les variables climatiques (Baerwald & Barclay, 2011). Ces paramètres peuvent être utilisés pour prédire les périodes de fort risque de collision, servant de cadre de travail pour les protocoles de régulation du fonctionnement des éoliennes en vue de diminuer l'impact des parcs éoliens sur les chiroptères (Brinkmann, 2011). Les paramètres les plus influents sont la vitesse du vent, la température et le niveau de précipitation (Behr *et al.*, 2011). La pression atmosphérique pourrait également jouer un rôle dans les variations d'activité des chiroptères (Kerns *et al.*, 2005), tout comme l'illumination apportée par la lune (Baerwald & Barclay, 2011; Cryan *et al.*, 2014).

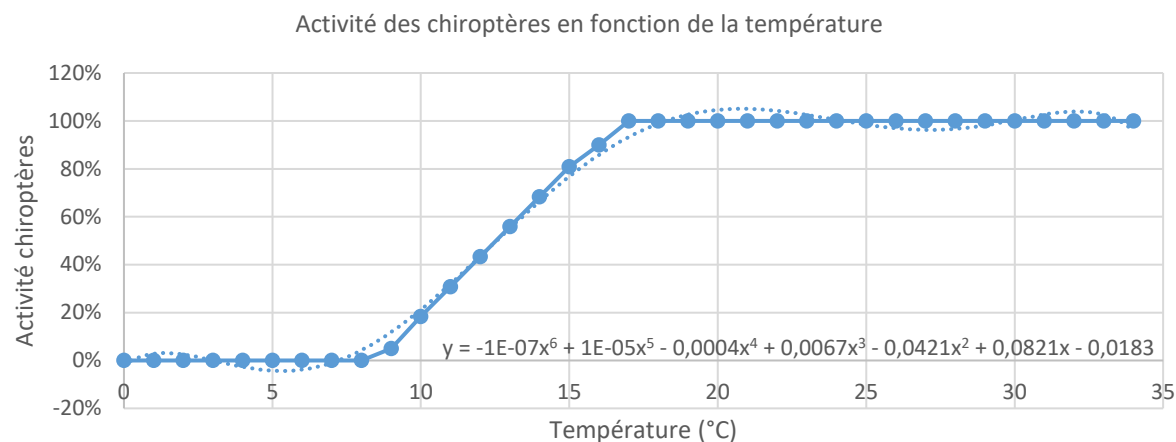
Ces paramètres affectent différemment les espèces, cependant, les variations de vitesse de vent constituent un paramètre influençant fortement l'activité des chauves-souris (Baerwald & Barclay, 2011; Behr *et al.*, 2011). Certains auteurs (Arnett *et al.*, 2006; Rydell, 2006) décrivent que l'activité des chauves-souris décroît de 5 à 40 % pour chaque augmentation de la vitesse du vent d'un mètre par seconde. En 2010, Rydell et ses co-auteurs ont synthétisé ces résultats de la manière suivante :

- Activité maximale des chiroptères pour des vitesses de vent comprises entre 0 et 2 m.s⁻¹,
- Déclin de l'activité des chiroptères pour des vitesses de vent comprises entre 2 et 8 m.s⁻¹,
- Activité résiduelle des chiroptères très faible pour des vitesses de vent supérieures à 8 m.s⁻¹.

Ces données régulièrement collectées ont permis de modéliser la courbe d'activité en fonction de la vitesse de vent et de la température, dont les équations correspondantes sont affichées sur les graphiques suivants.



Graphique 12 : Modélisation de l'activité des chiroptères en fonction de la vitesse du vent



Graphique 13 : Modélisation de l'activité des chiroptères en fonction de la température

Ces équations permettent de définir les seuils permettant de préserver 90% des chiroptères. Cependant, l'application de seuils maximise les périodes d'arrêt alors que l'activité des chiroptères dépend des 4 facteurs -vent, température, date, heure- pondérés entre eux (Figure 32).

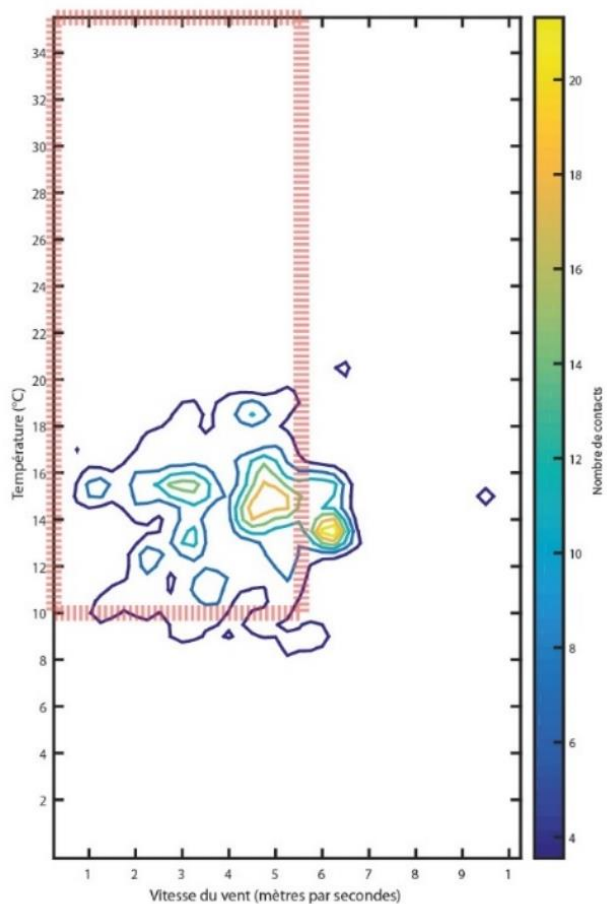


Figure 32 : Comparaison des temps d'arrêt pour un bridage sur seuils (6 m.s⁻¹ et 10°C, zone encadrée en rouge) avec l'activité chiroptérologique enregistrée (patatoïde bleu à jaune)

Les 2 équations, avec celles modélisant l'activité des chauves-souris en fonction de la date et de l'heure forment un algorithme multifactoriel permettant de décrire le pourcentage global de l'activité selon ces 4 paramètres. Cet algorithme permet de modéliser au plus près les variations d'activité des chiroptères en fonction des 4 paramètres.

Il en résulte un risque allant de 0 à 100%, recalculée toute les minutes (sur la moyenne des données consultées toutes les 10 secondes sur le SCADA).

VI.1.2. Détermination de l'activité des chiroptères en temps réel

La Figure 33 permet de montrer l'activité des chiroptères non prise en compte par un bridage sur seuils. Il apparaît donc important de vérifier le taux d'activité en temps réel pour réguler les éoliennes le plus pertinemment possible :

- Sans arrêt alors que l'activité est faible, mais que les paramètres météo sont favorables à l'activité,
- Avec des arrêts très ponctuels pour des pics d'activité (migration par exemple) de chiroptères ayant lieu lors de conditions météo défavorables.

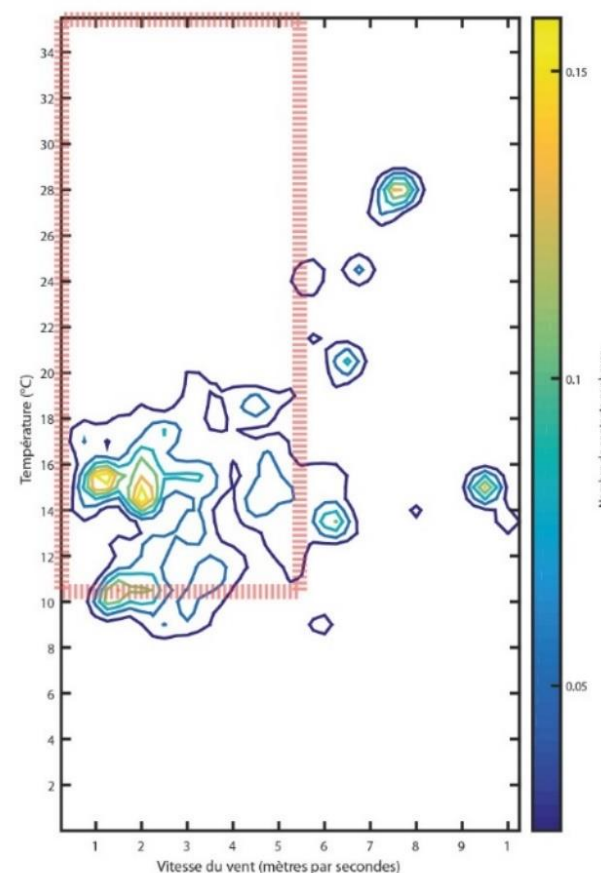


Figure 33 : Comparaison des temps d'arrêt pour un bridage sur seuils (6m.s⁻¹ et 10°C, zone encadrée en rouge) avec l'activité chiroptérologique protégée (patatoïde bleu à jaune)

Les sons détectés par le TrackBat en nacelle sont analysés automatiquement en temps réel et seul l'indice d'activité (nombre de contacts par minute toutes espèces confondues) est transmis vers le serveur Sens Of Life centralisant les risques. Il utilise cette donnée pour pondérer le risque de collision défini théoriquement par l'activité en temps réel dans l'objectif de préserver 90% des contacts de chiroptères enregistrés.

Ainsi, si durant les 60 dernières minutes, 6 minutes ont enregistré une activité de chiroptères, le risque dépasse alors 10% et l'éolienne est mise à l'arrêt. Cette moyenne est glissante sur la durée.

VI.1.3. Arrêts machines sur FORG-03 du parc de Forges pour la préservation des chiroptères

L'activité chiroptérologique a été analysé précédemment dans le rapport, et il a été vu qu'elle se répartit aux abords de FORG-03 selon la distribution temporelle représentée dans la Figure 35.

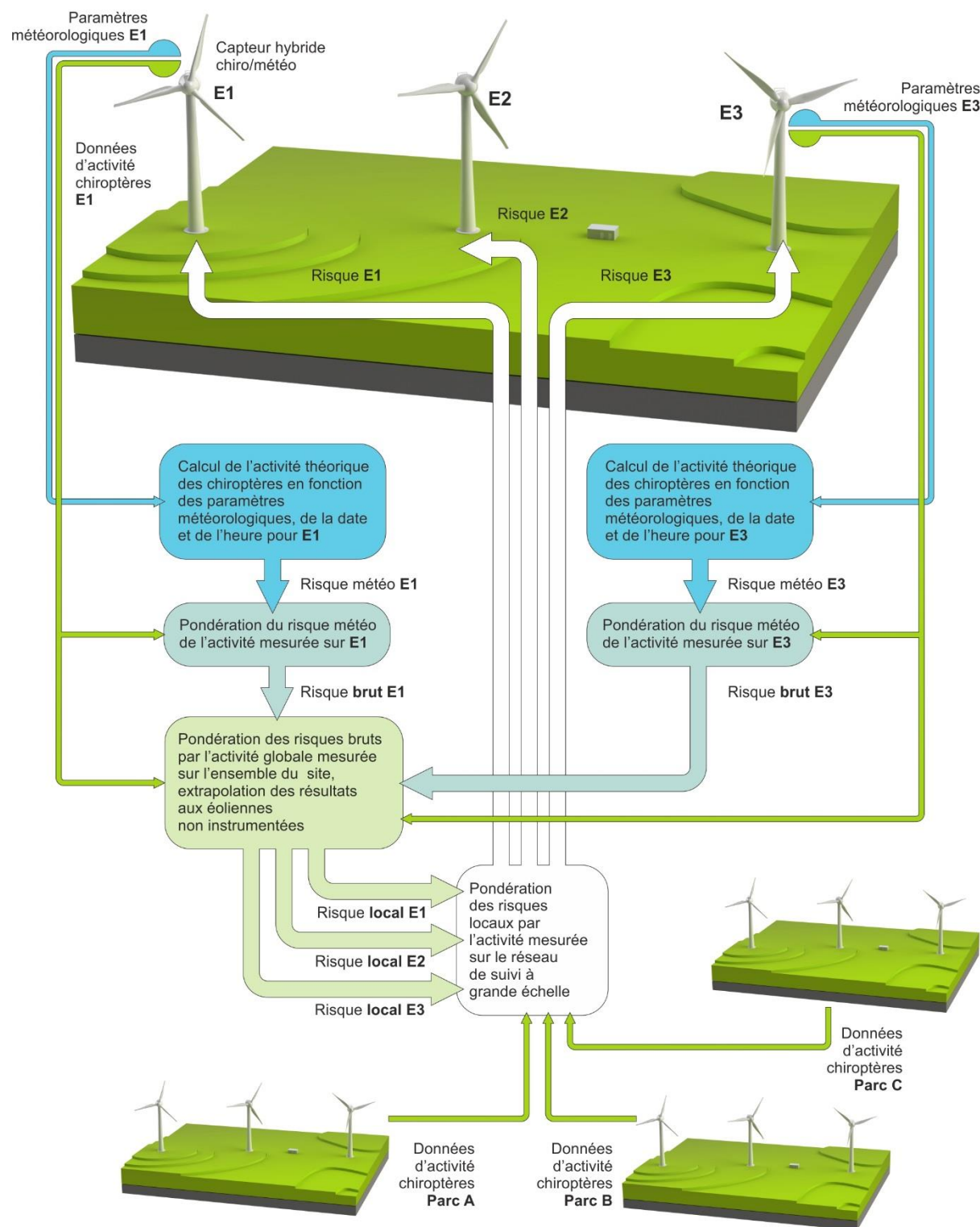


Figure 34: Principe de fonctionnement du système ProBat

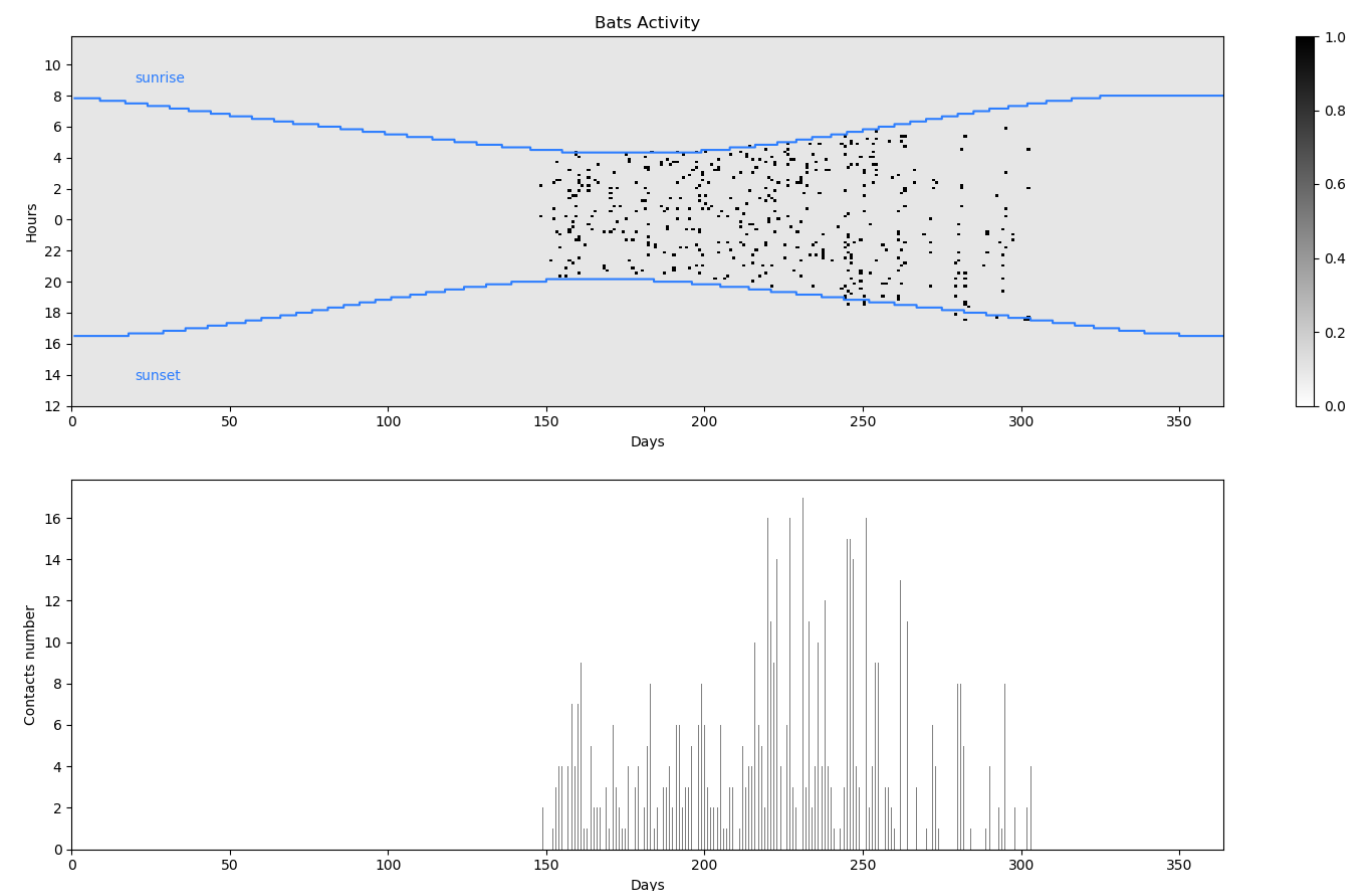


Figure 35 : Répartition de l'activité des chiroptères du 01/08/2020 au 31/10/2020 sur FORG-03 en fonction de la date et de l'heure sur le parc éolien de Forges.

La combinaison de la régulation prédictive et de la régulation fondée sur la détection des chiroptères en temps réel a abouti à la réalisation de 1438 plages d'arrêt de 10 minutes, représentant un temps d'arrêt total de 239,7 heures, soit environ 22 % du temps nocturne entre le 1^{er} août et le 31 octobre 2020. 79 % des arrêts machines se produisent pour des vitesses de vent majoritairement inférieures à 6 m.s⁻¹, les 21 % restants ont eu lieu pour des vitesses de vent comprises en 7 et 11 m.s⁻¹.

Les arrêts ProBat sont déclenchés lorsque les conditions météorologiques et/ou l'activité des chiroptères détectée en temps réel présente un risque de collision important.

Ainsi, il est possible de savoir pour quelles espèces les arrêts ont été déclenchés. Il apparait ici que le nombre d'arrêts déclenchés par espèce suit presque les mêmes proportions que l'activité détectée par le TrackBat. Pour la Pipistrelle de Nathusius, la Pipistrelle de Kuhl et la Sérotine commune, la fréquence d'arrêt est égale à l'activité de ces espèces. Une légère différence apparait pour la Pipistrelle commune pour laquelle la fréquence d'arrêts est plus importante par rapport à l'activité de cette espèce. Inversement, la Noctule commune et la Noctule de Leisler déclenchent un peu moins d'arrêts par rapport à leur pourcentage d'activité, mais aucune mortalité pour ces deux espèces n'a été relevée au sol.

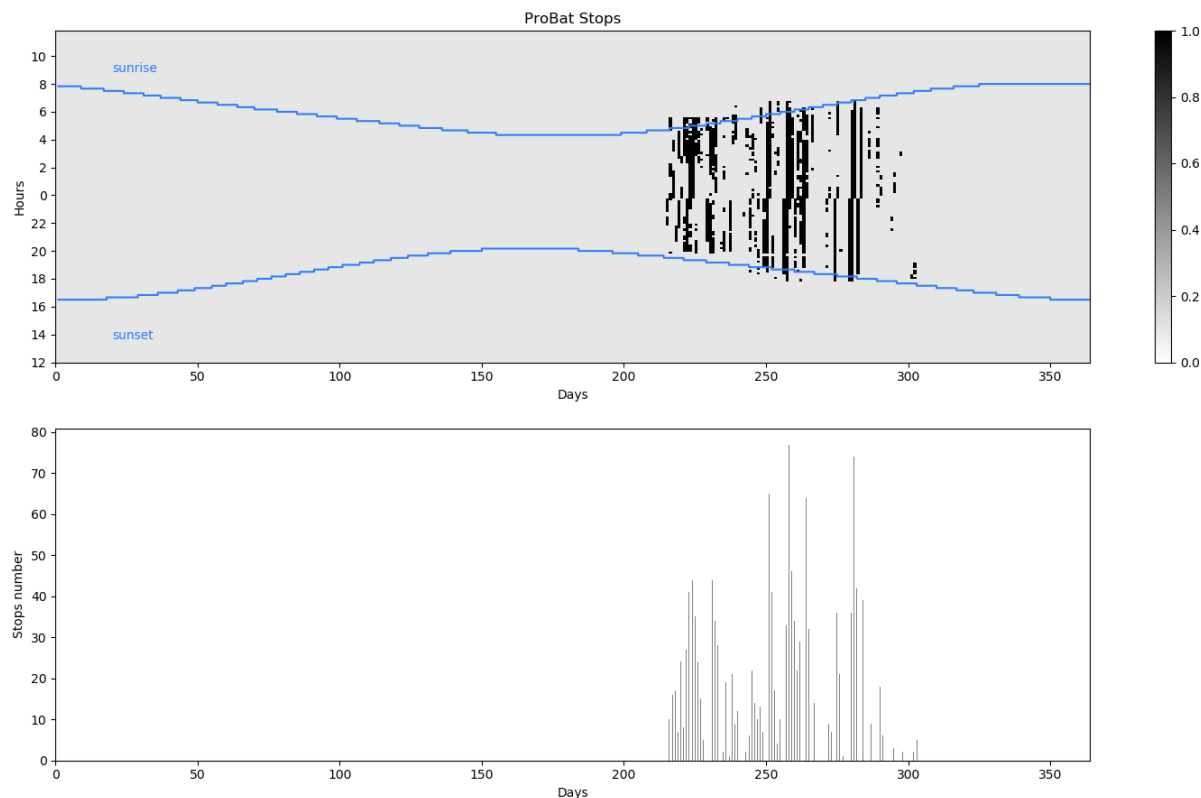
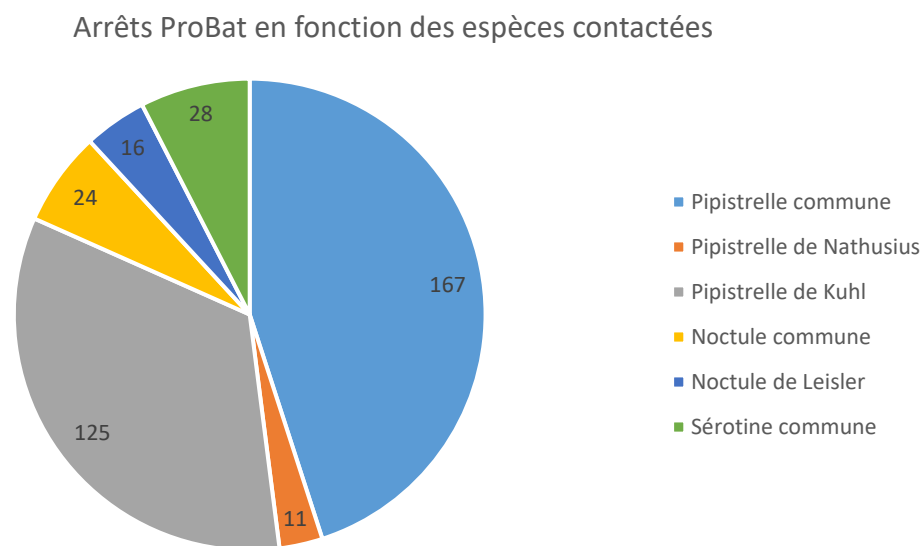


Figure 36 : Arrêts ProBat du 1^{er} août au 31 octobre 2020 sur FORG-03



Graphique 14 : Répartition des arrêts ProBat en fonction des espèces contactées

VI.2. Evaluation du risque résiduel

Pendant la période de régulation, 46 passages cumulés de chauves-souris ont été détectés alors que l'éolienne FORG-03 était en fonctionnement durant la période d'activité de ProBat. Rapporté aux 417 passages enregistrés sur cette éolienne et cette période, la régulation a donc été active pendant 89 % des passages enregistrés sur le parc éolien.

La soustraction du nombre de Stops à l'activité chiroptérologique met en lumière les contacts à risque, qui sont d'ailleurs beaucoup moins nombreux lorsque le bridage ProBat est actif (Graphique 15). Cette répartition temporelle des passages de chauves-souris alors que les rotors des éoliennes étaient encore en rotation est représentée en Figure 37.

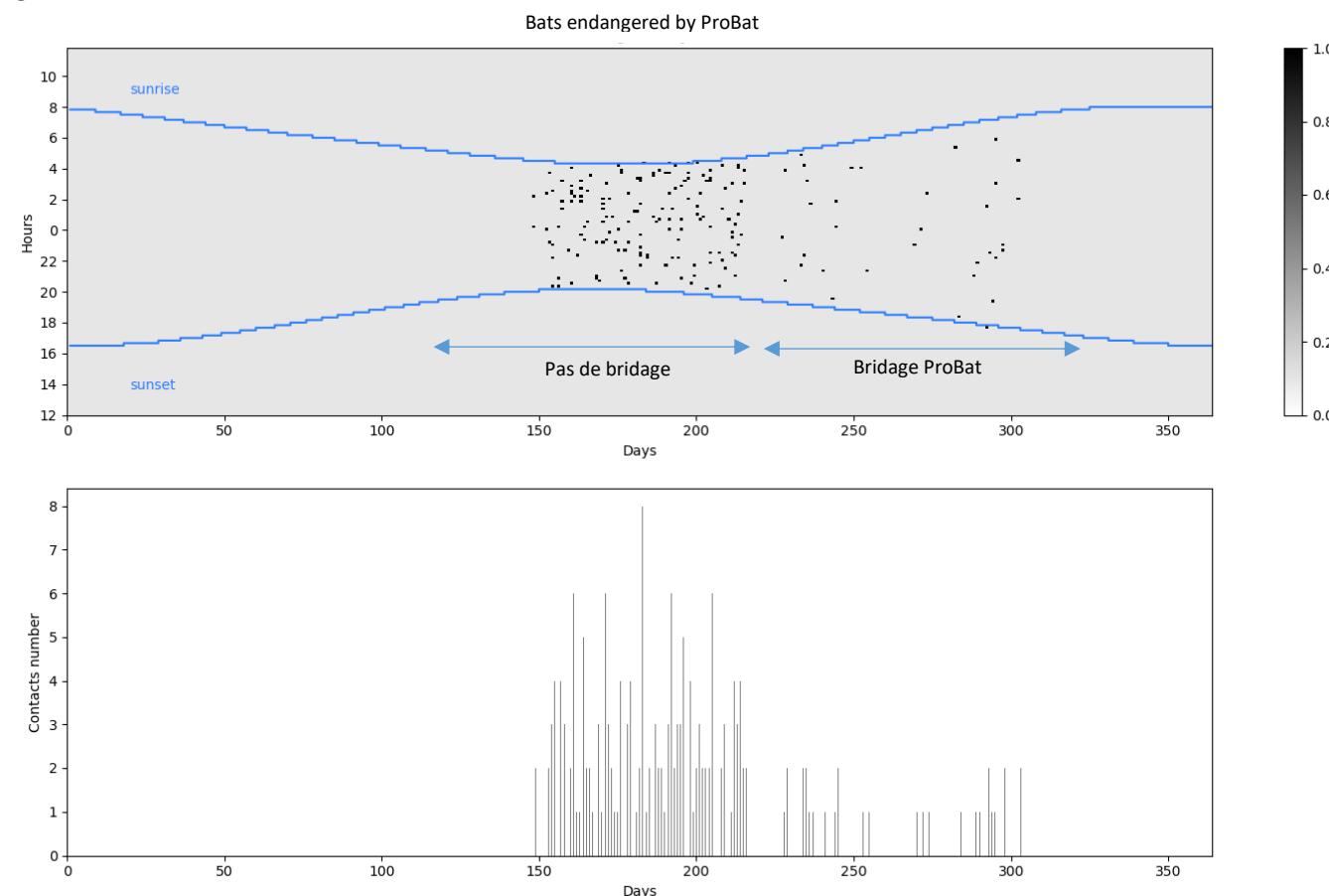


Figure 37 : Activité des chauves-souris alors que le rotor de CROQ-03 tournait

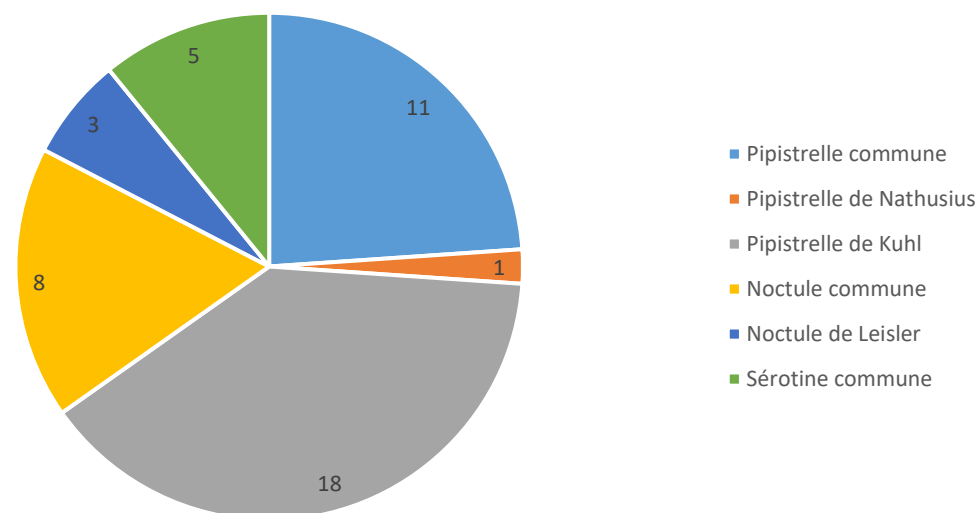
Il faut garder en tête que suite à l'envoi de la commande STOP du système de bridage à l'éolienne, il faut en moyenne une trentaine de secondes pour que la vitesse du rotor atteigne 2 tours/min, puis 1 minute et 30 secondes pour un arrêt complet de la machine. Ce temps dépend des types de machine. Cette vitesse de 40 km/h en bout de pale est considérée comme suffisante pour réduire significativement le risque de collision.

Il est possible d'évaluer le ratio entre le nombre de passages et la mortalité résiduelle en gardant à l'esprit qu'il s'agit d'une évaluation, extrapolée à partir de mesures réalisées sur des parcs équipés d'éoliennes de gabarit similaire, mais au cours d'années antérieures.

La détection ne couvre pas tout le volume brassé par les pales. Pour une pipistrelle, la distance de détection (30 m) et la longueur des pales (35 m) laissent envisager que les 5 derniers mètres ne sont pas suivis. Inversement, le disque parcouru par les pales à au plus une épaisseur de 5 mètres alors que le volume de détection est beaucoup plus important, ce qui explique la non-détection de la Pipistrelle de Kuhl trouvée au sol le 10/09/2020 sous FORG-03.

Le Graphique 15 présente le nombre de contacts à risque par espèce de chiroptère sur l'éolienne FORG-03.

Nombre de contacts par espèces lorsque FORG-03 fonctionnait



Graphique 15 : Nombre de contacts à risque résiduel par espèces aux abords de FORG-03

Les études réalisées avec des caméras thermiques en 2015 (une éolienne dans la Province du Hainaut - 7 interactions sur 352 passages soit 2 %), une éolienne dans la province de Namur – 6 interactions sur 295 passages soit 2 %) et en 2016 (une éolienne dans la province de Namur 5 interactions sur 307 passages soit 1,6 %) laissent penser que le risque de collision est de 0.0210 +/- 0.0016 par passage. Le nombre de passages résiduels est de 46 contacts sur FORG-03. La mortalité résiduelle peut alors être évaluée à environ 0,97 +/- 0,074 chauves-souris par éolienne et par an. Ces chiffres sont bien inférieurs aux chiffres de mortalité attendus retrouvés dans la bibliographie pour ce type de milieu.

VII. Discussion

VII.1. Répartition de l'activité des chiroptères sur le parc éolien de Forges

Avec un total de 439,46 contacts corrigés, six espèces patrimoniales et sensibles à l'éolien ont été identifiées en altitude :

- La **Pipistrelle commune** (*Pipistrellus pipistrellus*) représente 41,1 % des contacts ;
- La **Pipistrelle de Kuhl** (*Pipistrellus kuhlii*) représente 31,3 % des contacts ;
- La **Noctule commune** (*Nyctalus noctula*) représente 9,9 % des contacts ;
- La **Sérotine commune** (*Eptesicus serotinus*) représente 9,7 % des contacts ;
- La **Noctule de Leisler** (*Nyctalus leisleri*) représente 5,2 % des contacts ;
- La **Pipistrelle de Nathusius** (*Pipistrellus nathusii*) représente 2,8 % des contacts.

Au cours de l'état initial, seules trois colonies de Pipistrelles (espèces indéterminées) ont été recensées au cours de l'étude. Le suivi en altitude par le module TrackBat a donc permis d'identifier six espèces différentes de chiroptères sur le parc éolien de Forges : la Pipistrelle commune, Pipistrelle de Nathusius, la Pipistrelle de Kuhl, la Sérotine commune, la Noctule commune et la Noctule de Leisler.

Deux pics d'activité ont été enregistré les 09 et 19 août 2020, correspondant à la période de transition et d'accouplement des chiroptères (Figure 38). A l'échelle d'une nuit, le pic d'activité se situe à 04h00. Plus de 90% de l'activité chiroptérologique du site se déroule pour des vitesses de vent inférieures à 6 m.s⁻¹ et pour des températures supérieures à 13°C.

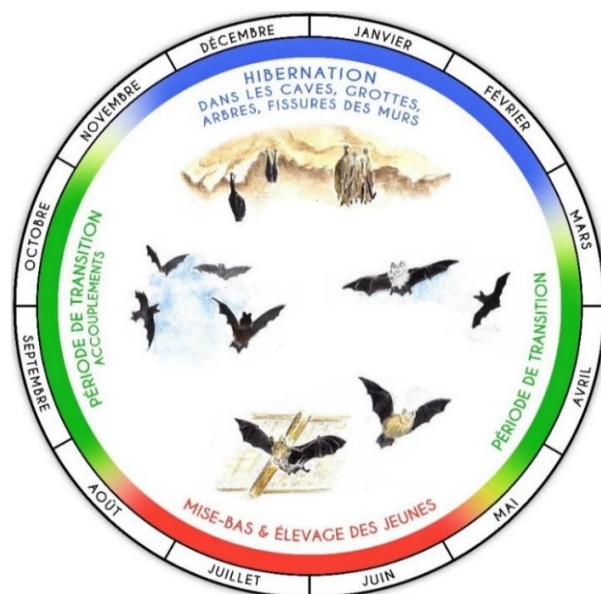


Figure 38 : Cycle biologique des chiroptères, LPO Touraine

En raison de la forte proportion de cette espèce parmi les espèces de chiroptères présentes, une attention particulière doit être portée sur la Pipistrelle commune, qui est également l'espèce la plus impactée par les éoliennes (Dürr, 2020).

VII.2. Suivi de la mortalité sur le parc éolien de Forges

VII.2.1. Comparaison des impacts avifaunistiques avec l'étude d'impact initiale

L'étude d'impact, réalisée par l'association Nature 18 en 2007, avait souligné l'importance du site pour les espèces suivantes : l'**Œdicnème criard** (*Burhinus oedicanus*), le **Busard cendré** (*Circus pygargus*), le **Faucon hobereau** (*Falco subbuteo*) et la **Bondrée apivore** (*Pernis apivorus*). Une attention particulière doit être portée sur la **Grue cendrée**, dont le Cher fait partie de son couloir de migration.

Le suivi de mortalité a permis de retrouver 4 cadavres d'oiseaux :

- Un cadavre de Faucon crécerelle le 22 mai 2020 sous FORG-04. Le Faucon crécerelle est une espèce commune et plutôt abondante sur le site et possède une note de risque élevée (3/4,5).
- Un cadavre de Martinet noir le 26 juin 2020. Cette espèce est sensible à l'éolien du fait de son comportement en vol, et possède une note de risque moyenne (2/4,5)
- Un cadavre d'Alouette des champs le 02 juillet 2020, qui est également une espèce commune et abondante sur le site et possède une note de risque faible (1,5/4,5)
- Un cadavre de Faisan le 13 octobre 2020, qui possède une note de risque faible (1,5/4,5).

La mortalité réelle estimée varie **entre 2,7 et 19,7** oiseaux tués par éolienne sur le parc éolien de Forges, sur la période étudiée (mai à octobre 2020). Selon les formules, le parc éolien de Forges présente donc une mortalité soit conforme, soit plus élevée que les chiffres annoncés par Marx (2017). La prédation étant très importante sur le parc éolien de Forges (temps de séjour moyen des cadavres inférieur à 2 jours), ceci explique les différences dans les estimations de la mortalité.

VII.2.2. Comparaison des impacts chiroptérologiques avec l'étude d'impact initiale

Enfin, concernant les chiroptères, l'étude d'impact réalisée en 2007 a mis en évidence la présence d'un groupe d'espèce, les Pipistrelles. L'étude d'impact avait estimé que le parc éolien présentait un risque faible pour les chiroptères.

Cependant, 2 Pipistrelles communes, 2 Pipistrelles de Kuhl, 1 Pipistrelle de Nathusius et un chiroptère indéterminé ont été retrouvés morts par barotraumatisme sous les éoliennes du parc de Forges lors des suivis de mortalité au sol, entre mai et octobre 2020. La Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Nathusius possèdent une note de risque très élevée (3,5/4,5), quant à la Pipistrelle de Kuhl, elle possède une note de risque légèrement plus faible (2,5/4,5). La mortalité réelle estimée varie **entre 7,7 et 47,7** chiroptères tués par éolienne sur le parc éolien de Forges, sur la période étudiée (mai à octobre 2020). Le parc éolien de Forges présente donc une mortalité plus élevée que les chiffres annoncés par Rydell *et al.* (2010).

Il se peut que les chiroptères utilisent la Vallée de l'Arnon située à l'Est de la zone d'étude ou le point d'eau situé sur la commune de Mareuil-sur-Arnon comme zone de chasse, ainsi que le Bois de Luc à l'Est de la zone d'étude comme site de repos/reproduction. La Pipistrelle de Nathusius étant une espèce migratrice, elle pourrait utiliser ces continuités écologiques pour se déplacer pendant la migration.

VII.3. Comparaison mortalité et activité chiroptérologique

Au cours du suivi de la mortalité réalisé entre mai et octobre 2020, 6 cadavres de chiroptères ont été retrouvés dont 2 cadavres de Pipistrelles communes, 2 de Pipistrelles de Kuhl, 1 de Pipistrelle de Nathusius et un chiroptère indéterminé.

Les cadavres de Pipistrelles communes ont été retrouvés :

- Le 22/05/2020 sous FORG-02, les TrackBat n'était pas encore mis en place.
- Le 10/09/2020 sous FORG-01, sachant que la nuit précédente (le 10/09 à 05h40), un contact de Pipistrelle commune a été enregistré sur FORG-03 et aucune commande STOP n'a été envoyée par ProBat à ce moment, alors qu'il était fonctionnel à cette date. Ce contact pourrait donc correspondre à l'individu qui a été retrouvé mort le 10/09/2020. Au cours de cette nuit, l'activité chiroptérologique était faible (un seul contact), ce qui pourrait expliquer pourquoi ProBat n'a pas envoyé de STOP.

Les cadavres de Pipistrelle de Kuhl ont été retrouvés :

- Le 22/05/2020 sous FORG-04, ProBat n'était pas encore mis en place,
- Le 10/09/2020 sous FORG-03, sachant que dans la nuit du 08/09 au 09/09/2020, 6 contacts de Pipistrelles de Kuhl ont été enregistrés sous FORG-03 (3 contacts de 2 individus chacun). Le module ProBat étant effectif à cette date, il se peut que la distance de cet individu n'ait pas permis sa détection par le module. Il est également possible que le temps que la commande STOP soit envoyée, l'individu était déjà au niveau des pales, ce qui n'a pas permis d'éviter la collision. En effet, la nuit du 08/09 au 09/09/2020, 3 arrêts correspondant exactement à la Pipistrelle de Kuhl ont eu lieu (à 20h10, 20h20 et 20h40).

Le cadavre de Pipistrelle de Kuhl retrouvé sous FORG-03 représente 0,6 % de la population recensée aux abords de cette éolienne. Le parc pourrait potentiellement avoir un impact négatif sur ces populations.

Un cadavre de Pipistrelle de Nathusius a été retrouvé le 22/05/2020 sous FORG-02. A cette date, ProBat n'était pas encore mis en place.

Un cadavre de chiroptère indéterminé a été trouvé le 04/09/2020 sous FORG-03, sachant que dans la nuit du 03/09 au 04/09/2020, de nombreux contacts de chiroptères ont été enregistrés : 14 contacts de Pipistrelle commune, 1 contact de Noctule de Leisler, 1 contact de Pipistrelle de Kuhl, 2 contacts de Sérotine commune.

Pour rappel, la détection ne couvre pas tout le volume brassé par les pales. Pour une pipistrelle, la distance de détection (30 m) et la longueur des pales (35 m) laissent envisager que les 5 derniers mètres ne sont pas suivis, ce qui peut expliquer les 3 cadavres de chiroptères retrouvés alors que le module ProBat était en fonctionnement.

La régulation des éoliennes par ProBat du 01/08/2020 au 31/10/2020 a permis la préservation de 89 % des chiroptères sur FORG-03. La mortalité résiduelle est estimée à 0,97 chiroptères/éolienne sur la période de régulation. Ces chiffres sont bien inférieurs aux chiffres de mortalité attendus retrouvés dans la bibliographie pour ce type de milieu.

VIII. Conclusion

Pendant la durée de l'étude, sur l'ensemble du parc éolien de Forges, environ 90 % de l'activité chiroptérologique a été caractérisée par les paramètres suivants :

- Entre le 06 juin et le 09 octobre 2020,
- Entre 20h40 et 06h00,
- Pour une vitesse de vent inférieure à 6 m.s⁻¹,
- Pour une température supérieure à 13°C.

La mortalité réelle estimée des chiroptères sur le parc éolien de Forges est supérieure aux chiffres annoncés dans la bibliographie et pour des espèces considérées comme particulièrement vulnérables sur ce site : la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Nathusius et la Pipistrelle de Kuhl. Ces espèces sont inscrites en annexe IV de la Directive Habitats, en annexe II de la Convention de Bonn, ainsi qu'en annexe I de la Directive EUROBATS. La Pipistrelle commune est également en annexe III de la Convention de Berne. Au niveau national, la Pipistrelle commune et la Pipistrelle de Nathusius sont considérées comme « Quasi-menacées ». A l'échelle de la région Centre-Val de Loire, la Pipistrelle de Nathusius est considérée comme « Quasi-menacée ». Les Pipistrelles communes et de Nathusius sont très vulnérables face au risque de collision avec les éoliennes : elles obtiennent une note de risque de 3,5/4,5. La Pipistrelle de Kuhl possède une note de risque élevée (2,5/4,5). Nous rappelons qu'en termes de mortalité due aux éoliennes, la Pipistrelle commune comptabilise 995 cas de mortalité en France, la Pipistrelle de Nathusius 272 cas et la Pipistrelle de Kuhl 219 cas (Dürr, 2020).

Une mesure de réduction d'impact, la régulation ProBat, a été mise en place le 1^{er} août 2020 sur le parc éolien de Forges. La solution système ProBat est basée sur :

- 1) Une régulation prédictive définissant un indice d'activité théorique sur la base de l'analyse des conditions environnementales ;
- 2) Et une régulation réactive basée sur la mesure de l'activité des chiroptères, en temps réel, à hauteur de fonctionnement des éoliennes ; et une analyse coopérative, synthèse de l'activité des chauves-souris, à large échelle, en temps réel.

ProBat permet à la fois d'obtenir une importante réduction de la mortalité des chiroptères induite par le fonctionnement des éoliennes (à minima 90 %), tout en limitant la fréquence et la durée des arrêts, donc en préservant au mieux la production des machines. Active du 01/08/2020 au 31/10/2020, cette régulation a déjà permis la préservation de 371 chiroptères sur les 417 enregistrés sur le parc éolien de Forges, représentant 89 % des chiroptères sur l'ensemble du parc éolien, ce qui démontre bien la pertinence du bridage. Les 46 passages à risque détectés représentent donc 11 % des chiroptères enregistrés sur le parc, permettant de ramener à 0,97 +/- 0,074 chauves-souris potentiellement tuées par éoliennes, ce qui est bien inférieur aux chiffres de mortalité attendus retrouvés dans la bibliographie pour ce type de milieu. Nous préconisons d'étendre la régulation ProBat du 1^{er} juin au 15 octobre à partir de 2021 afin de couvrir la majorité de la période d'activité des chiroptères, permettant ainsi la préservation conjointe et optimisée à la fois des chiroptères et du productible.

Dans le cadre de la législation des ICPE, nous préconisons un prochain suivi environnemental en 2030, conforme au protocole ministériel en vigueur, et comprenant à minima un suivi d'activité chiroptérologique en nacelle et un suivi de mortalité de 20 recherches entre les semaines 20 et 43.

En effet, les surfaces sont difficilement prospectables sous les éoliennes (en moyenne prospectable à 51,8 % en 2020) et la prédation est importante (temps de séjour moyen d'un cadavre estimé à 1,75 jours et le taux de persistance au deuxième jour estimé à 28 %) ; les estimations de la mortalité réelle sont fortement biaisées. L'évaluation de l'efficacité du bridage ProBat via l'horodatage des contacts de chiroptères, mis en parallèle des périodes d'arrêt des éoliennes permet d'analyser le nombre de contacts à risque. Cette solution a ainsi démontré son efficacité et sa pertinence, puisqu'elle a permis la préservation de 90 % des chiroptères sur ce parc, ramenant la mortalité à 0,97 +/- 0,074 chauves-souris potentiellement tuées par éoliennes. Le parc éolien de Forges étant équipé de ProBat en 2021, il ne sera donc pas nécessaire de réaliser un suivi au sol en 2021. Le suivi d'activité en altitude permettra de mettre en évidence le nombre de chauve-souris protégées et celles « à risque », tout en s'affranchissant des biais observateur et prédation.

IX. Bibliographie

- ADEME. (1999). *Guide du porteur de projet de parc éolien*. (ADEME Edition).
- Albouy, S., Clément, D., Jonard, A., Massé, P., Pagès, J.-M., & Nea, P. (1997). *Suivi ornithologique du parc éolien de Port-la-Nouvelle : Rapport final*. (p. 67). Abiès, Géokos consultants, LPO Aude.
- Albouy, S., Dubois, Y., Picq, H., Picq, H., Aude, L., & Neau, P. (2001). *Suivi ornithologique des parcs éoliens du plateau de Garrigue Haute (Aude)—Résultats 2006-2009* (p. 76). LPO Aube et Abies. <http://aude.eolienne.free.fr/fichiers/SuiviOrnitho.pdf>
- Alcalde, J. T. (2003). Impacto de los parques eólicos Sobre las poblaciones de murciélagos. *Temas*, 3-6.
- Allouche, L., AVES environnement, & Groupe Chiroptères de Provence. (2010). *Etude de la mortalité des chiroptères. Parc éolien du Mas de Leuze, Saint-Martin-de-Crau (13)*. (p. 1-31). Energie du Delta.
- Anderson, R. L., Strickland, D., Tom, J., Neumann, N., Erickson, W., Cleckler, J., Mayorga, G., Nuhn, G., Leuders, A., Schneider, J., Backus, L., Becker, P., & Flagg, N. (2001). *Avian monitoring and risk assessment at Tehachapi Pass and San Geronio Pass wind resource areas, California : Phase 1 Preliminary Results*. 16.
- Arnett, E. B., Hayes, J., & Huso, M. M. (2006). *An evaluation of the use of acoustic monitoring to predict bat fatality at a proposed wind facility in southcentral Pennsylvania. An annual report submitted to the bats and wind energy cooperative*.
- Arthur, L., & Lemaire, M. (2009). *Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. (Publications scientifiques du muséum). Biotope édition.
- Arthur, L., & Lemaire, M. (2015). *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse, Deuxième édition*. (Publication scientifique du muséum). Biotope édition.
- Aschwanden, J., Stark, H., Peter, D., Steuri, T., Schmid, B., & Liechti, F. (2018). Bird collisions at wind turbines in a mountainous area related to bird movement intensities measured by radar. *Biological Conservation*, 220, 228-236. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2018.01.005>
- Bach, L. (2001). Fledermäuse und Windenergienutzung—Reale Probleme oder Einbildung ? *Vogelkundliche Berichte aus Niedersachsen*, 33, 119-124.
- Bach, L., Brinckmann Robert, Limpens Herman, Rahmel Ulf, Reichenbach, M., & Roschen Axel. (1999). Bewertung und planerische umsetzung von fledermausdaten im rahmen der windkraftplanung. *Bremer Beitrage für Naturkunde und Naturschutz, Themenheft « Voegel und Windkraft »*(Band 4), 163-170.
- Baerwald, E.F., & Barclay, R. M. R. (2011). *Patterns of activity and fatality of migratory bats at a wind energy facility in Alberta, Canada*. 75: 1103-1114. <https://doi.org/10.1002/jwmg.147>
- Baerwald, Erin F., & Barclay, R. M. R. (2009). Geographic variation in activity and fatality of migratory bats at wind energy facilities. *Journal of Mammalogy*, 90(6), 1341-1349. <https://doi.org/10.1644/09-MAMM-S-104R.1>
- Baerwald, Erin F., D'Amours, G. H., Klug, B. J., & Barclay, R. M. R. (2008). Barotrauma is a significant cause of bat fatalities at wind turbines. *Current Biology*, 18(16), R695-R696. <https://doi.org/10.1016/j.cub.2008.06.029>
- Barré, K. (2018). Estimating habitat loss due to wind turbine avoidance by bats_ Implications for European siting guidance. *Biological Conservation*, 10.
- Barrios, L., & Rodríguez, A. (2004). Behavioural and environmental correlates of soaring-bird mortality at on-shore wind turbines : Bird mortality at wind power plants. *Journal of Applied Ecology*, 41(1), 72-81. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2004.00876.x>
- Bastos, R., Santos, M., & Cabral, J. A. (2013). A new stochastic dynamic tool to improve the accuracy of mortality estimates for bats killed at wind farms. *Ecological Indicators*, 34, 428-440. <https://doi.org/10.1016/j.ecolind.2013.06.003>
- Behr, O., Brinckmann, R., Niermann, I., & Korner-Nievergelt, F. (2011).). *Akustische Erfassung der Fledermausaktivität an Windenergieanlagen. Entwicklung von Methoden zur Untersuchung und Reduktion des Kollisionsrisikos von Fledermäusen an Onshore-Windenergieanlagen*. 4: 177-286.
- Bennett, V. J., & Hale, A. M. (2014). Red aviation lights on wind turbines do not increase bat-turbine collisions : Bats are not attracted to aviation lighting. *Animal Conservation*, 17(4), 354-358. <https://doi.org/10.1111/acv.12102>
- Bennett, V. J., Hale, A. M., & Williams, D. A. (2017). When the excrement hits the fan : Fecal surveys reveal species-specific bat activity at wind turbines. *Mammalian Biology*, 87, 125-129. <https://doi.org/10.1016/j.mambio.2017.08.003>
- Beucher, Y. (2020). *Maîtrise des impacts éoliens sur les chauves-souris : Actions et stratégie du Groupe Technique éolien de la SFEPM*. 7.
- Beucher, Y., Kelm, V., Geyelin, M., & Pick, D. (2011). *Réduction significative de la mortalité des chauves-souris liée aux éoliennes—Poster*.
- Beucher, Y., Langlois, A., Albespy, F., & Mounetou, R. (2017). *Les pics d'activité des chauves-souris en plein ciel : Vers une nouvelle perception de la typologie des risques d'impacts éoliens*. <https://doi.org/10.13140/RG.2.2.20519.80803>
- Brinckmann, R. (Éd.). (2011). *Entwicklung von Methoden zur Untersuchung und Reduktion des Kollisionsrisikos von Fledermäusen an Onshore-Windenergieanlagen : Ergebnisse eines Forschungsvorhabens* (1. Aufl). Cuvillier.
- Brinckmann, R., Schauer-Weissshahn, H., & Bontadina, F. (2006). *Untersuchungen zu möglichen betriebsbedingten Auswirkungen von Windkraftanlagen auf Fledermäuse im Regierungsbezirk Freiburg* (Projekt 0410 L; p. 66). Regierungspräsidium Freiburg.
- Cade, T. J. (1994). Industry Research : Kenetech Windpower. *Wind Power*, 156.
- Cieślak et Dul. (2006). *Feather identification for bird conservation* (Natura publishing house).
- Cornut, J., & Vincent, S. (2010). *Suivi de la mortalité des chiroptères sur deux parcs éoliens du sud de la région Rhône-Alpes* (p. 43). LPO Drôme.
- Cryan, P. M. (2008). *Mating Behavior as a Possible Cause of Bat Fatalities at Wind Turbines*. 72 (3), 845-849.
- Cryan, P. M., & Barclay, R. M. R. (2009). Causes of bat fatalities at wind turbines : Hypotheses and predictions. *Journal of Mammalogy*, 90(6), 1330-1340. <https://doi.org/10.1644/09-MAMM-S-076R1.1>
- Cryan, P. M., & Brown, A. C. (2007). Migration of bats past a remote island offers clues toward the problem of bat fatalities at wind turbines. *Biol. Conserv.*, 11.
- Cryan, Paul. M., Gorresen, P. M., Hein, C. D., Schirmacher, M. R., Diehl, R. H., Huso, M. M., Hayman, D. T. S., Fricker, P. D., Bonaccorso, F. J., Johnson, D. H., Heist, K., & Dalton, D. C. (2014). Behavior of bats at wind turbines. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 111(42), 15126-15131. <https://doi.org/10.1073/pnas.1406672111>
- Curry, R. C., & Kerlinger, P. (1998). *Avian Mitigation Plan : Kenetech Model Wind Turbines, Altamont Pass WRA, California*. 214.
- de Lucas, M., Janss, G. F. E., Whitfield, D. P., & Ferrer, M. (2008). Collision fatality of raptors in wind farms does not depend on raptor abundance. *Journal of Applied Ecology*, 45(6), 1695-1703. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2008.01549.x>
- Dietz, C., von Helvesen, O., & Nill, D. (2009). *L'encyclopédie des chauves-souris d'Europe et d'Afrique du nord Biologie, Caractéristiques, Protection*. (Delachaux et Niestlé).
- Dirksen, S., Spaans, A. L., & Van der Winden, J. (2000). *Studies on Nocturnal Flight Paths and Altitudes of Waterbirds in Relation to Wind Turbines : A Review of Current Research in The Netherlands*. In : PNAWPPM III, *Proceeding of the National Avian-Wind Power Planning Meeting III, San Diego, California, June 2000* : 97-109.
- Dooling, R., & Lohr, B. (2000, mai). *The role of hearing in avian avoidance of wind turbines*. National Avian-Wind Power Planning Meeting IV, Carmel, California.
- Doty, A., & Martin, A. (2013). Assessment of bat and avian mortality at a pilot wind turbine at Coega, Port Elizabeth, Eastern Cape, South Africa. *New Zealand Journal of Zoology*, 40(1), 75-80. <https://doi.org/10.1080/03014223.2012.741068>
- DREAL. (2015). *Protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres*. Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.
- DREAL. (2018). *Protocole de suivi environnemental des parcs éoliens terrestres*. Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer.
- DREAL Centre-Val de Loire. (2012). *Liste rouge des chauves-souris de la région Centre-Val de Loire (2012)*.
- DREAL Centre-Val de Loire. (2013). *Liste rouge des oiseaux nicheurs de la région Centre (2013)*. 5.
- Dubourg-Savage, M. (2004). Impacts des éoliennes sur les Chiroptères, de l'hypothèse à la réalité. *Arvicola*, XVI(2).

- Dulac, P. (2008). *Evaluation de l'impact du parc éolien de Bouin (Vendée) sur l'avifaune et les chauves-souris Bilan des 5 années de suivi* (p. 106). Ligue pour la Protection des Oiseaux délégation Vendée / ADEME Pays de la Loire / Conseil Régional des Pays de la Loire.
- Dürr, T. (2002). Fledermäuse als Opfer von Windkraftanlagen in Deutschland. *Nyctalus*, 8(2), 115-118.
- Dürr, T. (2020). *Synthèse des bilans de suivi de la mortalité sous les éoliennes d'Europe, bilan de janvier 2020*.
- Erickson, W. P., Johnson, G. D., & Young, D. P. J. (2005). A summary and comparison of bird mortality from anthropogenic causes with an emphasis on collisions. *USDA Forest Service Gen. Tech. Rep., PSW-GTR-191*, 14.
- Foo, C. F., Bennett, V. J., Hale, A. M., Korstian, J. M., Schildt, A. J., & Williams, D. A. (2017). Increasing evidence that bats actively forage at wind turbines. *PeerJ*, 5, e3985. <https://doi.org/10.7717/peerj.3985>
- Furmankiewicz, J., & Kucharska, M. (2009). *Migration of bats along a large river valley in Southwestern Poland*. [https://doi.org/90\(6\):1310-1317](https://doi.org/90(6):1310-1317).
- Garvin, J. C., Jennelle, C. S., Drake, D., & Grodsky, S. M. (2011). Response of raptors to a windfarm : Raptor behaviour within a windfarm. *Journal of Applied Ecology*, 48(1), 199-209. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2010.01912.x>
- Gaultier, S. P., Blomberg, A. S., Ijäs, A., Vasko, V., Vesterinen, E. J., Brommer, J. E., & Lilley, T. M. (2020). Bats and Wind Farms : The Role and Importance of the Baltic Sea Countries in the European Context of Power Transition and Biodiversity Conservation. *Environmental Science & Technology*, 54(17), 10385-10398. <https://doi.org/10.1021/acs.est.0c00070>
- Gaultier, S. P., Marx, G., & Roux, D. (2019). *Éoliennes et biodiversité Synthèse des connaissances sur les impacts et les moyens de les atténuer* (p. 120). LPO et Office national de la chasse et de la faune sauvage. https://eolien-biodiversite.com/IMG/pdf/lpo_oncfs_2019.pdf
- Gensbol, B. (2004). *Guide des rapaces diurnes d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient* (Delachaux et Niestlé). Editions Delachaux et Niestlé.
- Groupe Chiroptères de la SFPEM. (2016). *Suivis des impacts des parcs éoliens terrestres sur les populations de chiroptères—Actualisation 2016 des recommandations de la SFPEM*. (Version 2; p. 17). Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères (SFPEM).
- Grünkorn, T., Diederichs, A., Poszig, D., Diederichs, B., & Nehls, G. (2009). Wie viele Vogel kollidieren mit Windenergieanlagen? *Natur und Landschaft*, 84(7), 309-314.
- Guyonne, J., & Clave, A. T. (2000). *A study of bird behavior in a wind farm and adjacent areas in Tarifa (Spain); management considerations. Proc. Nat. Avian-Wind Power Planning Meeting III, San Diego*.
- Hall, L. S., & Richards, G. C. (1972). *Notes on Tadarida australis (Chiroptera : Molossidae)*. 46-47.
- Haquart, A., Christian, K., Aurélien, B., Luc, B., & Jocelyn, F. (2013). *Actichiro, référentiel d'activité des chiroptères. Éléments pour l'interprétation des dénombrements de chiroptères avec les méthodes acoustiques en zone méditerranéenne française*. École Pratique des Hautes Études.
- Heitz, C., & Jung, L. (2016). *Impact de l'activité éolienne sur les populations de chiroptères : Enjeux et solutions (Etude bibliographique)* (p. 149). Ecosphère.
- Hernández-Pliego, J., de Lucas, M., Muñoz, A.-R., & Ferrer, M. (2015). Effects of wind farms on Montagu's harrier (*Circus pygargus*) in Southern Spain. *Biological Conservation*, 191, 452-458. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2015.07.040>
- Hill, R., Hill, K., Aumüller, R., Schulz, A., Dittmann, T., Kulemever, C., & Coppack, T. (2014). *Of birds, blades and barriers : Detecting and analyzing mass migration events at alpha ventus. In : Federal Maritime and Hydrographic Agency, Federal Ministry for the Environment, Nature Conservation and Nuclear Safety (eds.) Ecological Research at the Offshore Windfarm alpha ventus, Springer Fachmedien, Wiesbaden 2014*. 111-131.
- Horn, J. W., Arnett, E. B., & Kunz, T. H. (2008). Behavioral responses of bats to operating wind turbines. *Journal of Wildlife Management*, 72(1), 123-132. <https://doi.org/10.2193/2006-465>
- Hötker, H., Thomsen, K.-M., & Jeromin, H. (2006). *Impacts on biodiversity of exploitation of renewable energy sources : The example of birds and bats—Facts, gaps in knowledge, demands for further research, and ornithological guidelines for the development of renewable energy exploitation*. Michael-Otto-Institut im NABU, Bergenhusen.
- Hull, C., & Cawthen, L. (2013). Bat fatalities at two wind farms in Tasmania, Australia : Bat characteristics, and spatial and temporal patterns. *New Zealand Journal of Zoology*, 40(1), 5-15. <https://doi.org/10.1080/03014223.2012.731006>
- Huso, M. M. P. (2010). An estimator of wildlife fatality from observed carcasses. *Environmetrics*, 22(3), 318-329. <https://doi.org/10.1002/env.1052>
- Itty, C., & Duriez, O. (2017). *Le suivi par GPS, une méthode efficace pour évaluer l'impact des parcs éoliens sur des espèces à fort enjeux de conservation : L'exemple de l'aigle royal (Aquila chrysaetos) dans le sud du massif central*. 42-48.
- James, R. D., & Coady, G. (2004). Bird monitoring at Toronto's exhibition place wind turbine. *Ontario Birds*, 22(2), 78-88.
- Johnson, G. D., Erickson, W. P., Dale Strickland, M., Shepherd, M. F., Shepherd, D. A., & Sarappo, S. A. (2003). Mortality of bats at a large-scale wind power development at Buffalo Ridge, Minnesota. *The American Midland Naturalist*, 150(2), 332-342. [https://doi.org/10.1674/0003-0031\(2003\)150\[0332:MOBAAL\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1674/0003-0031(2003)150[0332:MOBAAL]2.0.CO;2)
- Johnson, J. S., Watrous, K. S., Giunarro, G. J., Peterson, T. S., Boyden, S. A., & Lacki, M. J. (2011). Seasonal and Geographic Trends in Acoustic Detection of Tree-Roosting Bats. *Acta Chiropterologica*, 13(1), 157-168. <https://doi.org/10.3161/150811011X578705>
- Johnston, N. N., Bradley, J. E., & Otter, K. A. (2014). Increased flight altitudes among migrating Golden Eagles suggest turbine avoidance at a rocky mountain wind installation. *PLoS ONE*, 9(3), e93030. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0093030>
- Joiris, E. (2012, mars 24). *High altitude bat monitoring* [Preliminary results Hainaut & Ardennes]. CSD Ingénieurs.
- Jones, G., Cooper-Bohannon, R., Barlow, K., & Parsons, K. (2009). *Determining the potential ecological impact of wind turbines on bat populations in Britain* [Scoping and method development report]. University of Bristol, Bat Conservation Trust.
- Kerlinger, P., Gehring, J. L., Erickson, W. P., Curry, R., Jain, A., & Guarnaccia, J. (2010). Night migrant fatalities and obstruction lighting at wind turbines in North America. *The Wilson Journal of Ornithology*, 122(4), 744-754. <https://doi.org/10.1676/06-075.1>
- Kerns, J., Erickson, W. P., & Arnett, E. B. (2005). *Bat and bird fatality at wind energy facilities in Pennsylvania and West Virginia, chapter 2 : 24-95. In : Arnett EB (tech. Ed.) : Relationships between bats and wind turbines in Pennsylvania and West Virginia : An assessment of fatality search protocols, patterns of fatality, and behavioral interactions with wind turbines*.
- Kingsley, A., & Whittam, B. (2001). *Potential impacts of wind turbines on birds at North Cape, Prince Edward Island* (p. 33). Bird Studies Canada, Atlantic Region.
- Kreuziger, J. (2008). *Kulissenwirkung und Vögel. Methodische Rahmenbedingungen für die Auswirkungsanalyse in der FFH-VP*. Vilmer Expertentagung.
- Kunz, T. H., Arnett, E. B., Erickson, W. P., Hoar, A. R., Johnson, G. D., Larkin, R. P., Strickland, M. D., Thresher, R. W., & Tuttle, M. D. (2007). Ecological impacts of wind energy development on bats : Questions, research needs, and hypotheses. *Frontiers in Ecology and the Environment*, 5(6), 315-324. [https://doi.org/10.1890/1540-9295\(2007\)5\[315:EIOWED\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1890/1540-9295(2007)5[315:EIOWED]2.0.CO;2)
- Lagrange, H., Roussel, E., Anne-Lise Ughetto, Boulnois, R., Haquart, A., & Melki, F. (2009). *Chirotech Bilan des tests d'asservissement sur le parc de Bouin—2009*. Ecosphère. <http://rgdoi.net/10.13140/RG.2.2.10316.21129>
- Langston, R., & Pullan, J. (2003). Windfarms and birds : An analysis of the effects of windfarms on birds, and guidance on environmental assessment criteria and site selection issues. *23rd Meeting*, 58.
- Larsen, J. K., & Madsen, J. (2000). Effects of wind turbines and other physical elements on field utilization by pink-footed geese (*Anser brachyrhynchus*) : A landscape perspective. *Landscape Ecology*, 15(8), 755-764. <https://doi.org/10.1023/A:1008127702944>
- Leddy, K. L., Higgins, K. F., & Naugle, D. E. (1999). Effects of wind turbines on upland nesting birds in conservation reserve program grasslands. *Wilson Bulletin*, 111(1), 100-104.
- Lekuona, J. M. (2001). *Uso del espacio por la avifauna y control de la mortalidad de aves y murciélagos en los parques eólicos de Navarra durante un ciclo anual* (p. 155). Dirección General de Medio Ambiente, Gobierno de Navarra.

- Lekuona, J. M., Ursua, C., Janss, G., & Ferrer, M. (2006). *Avian mortality in wind plants of Navarra (northern Spain)*. In : De Lucas M., Janss G. & Ferrer M. (eds). *Birds and Wind Power*. (lynx Edicions).
- Loesch, C. R., Walker, J. A., Reynolds, R. E., Gleason, J. S., Niemuth, N. D., Stephens, S. E., & Erickson, M. A. (2013). Effect of wind energy development on breeding duck densities in the Prairie Pothole Region : Wind Energy and Breeding Ducks. *The Journal of Wildlife Management*, 77(3), 587-598. <https://doi.org/10.1002/jwmg.481>
- Loss, S. R., Will, T., & Marra, P. P. (2015). Direct mortality of birds from anthropogenic causes. *Annual Review of Ecology, Evolution, and Systematics*, 46(1), 99-120. <https://doi.org/10.1146/annurev-ecolsys-112414-054133>
- Marques, A. T., Batalha, H., Rodrigues, S., Costa, H., Pereira, M. J. R., Fonseca, C., Mascarenhas, M., & Bernardino, J. (2014). Understanding bird collisions at wind farms : An updated review on the causes and possible mitigation strategies. *Biological Conservation*, 179, 40-52. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2014.08.017>
- Marques, A. T., Santos, C. D., Hanssen, F., Muñoz, A., Onrubia, A., Wikelski, M., Moreira, F., Palmeirim, J. M., & Silva, J. P. (2020). Wind turbines cause functional habitat loss for migratory soaring birds. *Journal of Animal Ecology*, 89(1), 93-103. <https://doi.org/10.1111/1365-2656.12961>
- Marx, G. (2017). *Le parc éolien français et ses impacts sur l'avifaune. Etude des suivis de mortalité réalisés en France de 1997 à 2015* (LN 1216-54). LPO France.
- May, R., Nygård, T., Falkdalen, U., Åström, J., Hamre, Ø., & Stokke, B. G. (2020). Paint it black : Efficacy of increased wind turbine rotor blade visibility to reduce avian fatalities. *Ecology and Evolution*, 10(16), 8927-8935. <https://doi.org/10.1002/ece3.6592>
- Millon, L., Colin, C., Brescia, F., & Kerbiriou, C. (2018). Wind turbines impact bat activity, leading to high losses of habitat use in a biodiversity hotspot. *Ecological Engineering*, 112, 51-54. <https://doi.org/10.1016/j.ecoleng.2017.12.024>
- Millon, L., Julien, J.-F., Julliard, R., & Kerbiriou, C. (2015). Bat activity in intensively farmed landscapes with wind turbines and offset measures. *Ecological Engineering*, 75, 250-257. <https://doi.org/10.1016/j.ecoleng.2014.11.050>
- Minderman, J., Gillis, M. H., Daly, H. F., & Park, K. J. (2017). Landscape-scale effects of single- and multiple small wind turbines on bat activity. *Animal Conservation*, 20(5), 455-462. <https://doi.org/10.1111/acv.12331>
- Moriguchi, S., Mukai, H., Komachi, R., & Sekijima, T. (2019). Wind farm effects on migratory flight of Swans and foraging distribution at their stopover site. In R. Bispo, J. Bernardino, H. Coelho, & J. Lino Costa (Éds.), *Wind Energy and Wildlife Impacts* (p. 125-133). Springer International Publishing. https://doi.org/10.1007/978-3-030-05520-2_8
- Morinha, F., Travassos, P., Seixas, F., Martins, A., Bastos, R., Carvalho, D., Magalhães, P., Santos, M., Bastos, E., & Cabral, J. A. (2014). Differential mortality of birds killed at wind farms in Northern Portugal. *Bird Study*, 61(2), 255-259. <https://doi.org/10.1080/00063657.2014.883357>
- Osborn, R. G., Dieter, C. D., Higgins, K. F., & Usgaard, R. E. (1998). Bird flight characteristics near wind turbines in Minnesota. *The American Midland Naturalist*, 139(1), 29-38. [https://doi.org/10.1674/0003-0031\(1998\)139\[0029:BFCNWT\]2.0.CO;2](https://doi.org/10.1674/0003-0031(1998)139[0029:BFCNWT]2.0.CO;2)
- Osborn, R. G., Higgins, K. F., Dieter, C. D., & Usgaard, R. E. (1996). *Bat collisions with wind turbines in southwestern Minnesota*. 37(4), 105-108.
- Pagel, J. E., Kritz, K. J., Millsap, B. A., Murphy, R. K., Kershner, E. L., & Covington, S. (2013). Bald Eagle and Golden Eagle mortalities at wind energy facilities in the contiguous United States. *Journal of Raptor Research*, 47(3), 311-315. <https://doi.org/10.3356/JRR-12-00019.1>
- Pearce-Higgins, J. W., Stephen, L., Douse, A., & Langston, R. H. W. (2012). Greater impacts of wind farms on bird populations during construction than subsequent operation : Results of a multi-site and multi-species analysis. *Journal of Applied Ecology*, 49(2), 386-394. <https://doi.org/10.1111/j.1365-2664.2012.02110.x>
- Percival, S. M. (1998). *Birds and wind turbines—Managing potential planning issues*. 345-350.
- Percival, S. M. (2001). *Assessment of the effects of offshore wind farms on birds* (DTI/Pub URN 01/1434; p. 96).
- Perret, M. (2017). *Eolien et biodiversité : Prise en compte des enjeux relatifs à la biodiversité dans le cadre réglementaire français*. 6.
- Puzen, S. C. (2002). Bat interactions with wind turbines in northeastern Wisconsin. *Wisconsin Public Service Corporation, Green Bay, USA*.
- Richardson, W. J. (1998). *Bird migration and wind turbines : Migration timing, flight behavior, and collision risk*. 214.
- Rico, P., & Lagrange, H. (2011). *Chirotech Bilan des tests d'asservissement sur le parc du Mas de Leuze (commune de Saint Martin de Crau-13)—2011*. Biotope. <http://rgdoi.net/10.13140/RG.2.2.23108.83849>
- Rico, P., & Lagrange, H. (2015). *Etude de l'impact des parcs éoliens sur l'activité et la mortalité des chiroptères par trajectographie acoustique, imagerie thermique et recherche de cadavres au sol—Contributions aux évaluations des incidences sur l'environnement*. (p. 174). Sens Of Life, DGO3, SPW.
- Rico, P., Lagrange, H., Cosson, E., & Allouche, L. (2012). *Bilan des tests d'asservissement sur le parc du Mas de Leuze (commune de Saint Martin de Crau-13)- 2012* (p. 67). Biotope.
- Riols-Loyrette, C. (2015). Impact de parcs éoliens sur un couple d'aigle royal *Aquila chrysaetos* dans les Corbières. *Ornithos*, 22(4), 196-207.
- Roeleke, M., Blohm, T., Kramer-Schadt, S., Yovel, Y., & Voigt, C. C. (2016). Habitat use of bats in relation to wind turbines revealed by GPS tracking. *Scientific Reports*, 6(1), 28961. <https://doi.org/10.1038/srep28961>
- Roemer, C., Disca, T., Coulon, A., & Bas, Y. (2017). Bat flight height monitored from wind masts predicts mortality risk at wind farms. *Biological Conservation*, 215, 116-122. <https://doi.org/10.1016/j.biocon.2017.09.002>
- Rydell, J. (2006). *Bats and their insect prey at streetlights*. 43-60.
- Rydell, J., Bach, L., Dubourg-Savage, M.-J., Green, M., Rodrigues, L., & Hedenström, A. (2010a). Bat mortality at wind turbines in Northwestern Europe. *Acta Chiropterologica*, 12(2), 261-274. <https://doi.org/10.3161/150811010X537846>
- Rydell, J., Bach, L., Dubourg-Savage, M.-J., Green, M., Rodrigues, L., & Hedenström, A. (2010b). Mortality of bats at wind turbines links to nocturnal insect migration? *European Journal of Wildlife Research*, 56(6), 823-827. <https://doi.org/10.1007/s10344-010-0444-3>
- Schuster, E., Bulling, L., & Köppel, J. (2015). Consolidating the state of knowledge : A synoptical review of wind energy's wildlife effects. *Environmental Management*, 56(2), 300-331. <https://doi.org/10.1007/s00267-015-0501-5>
- Seiche, K. (2007). *Fledermäuse und Windenergieanlagen in Sachsen 2006*. (Naturschutz und Landschaftspflege). Freistaat Sachsen, Sächsisches Landesamt für Umwelt und Geologie.
- Shaffer, J. A., & Buhl, D. A. (2016). Effects of wind-energy facilities on breeding grassland bird distributions : Wind-energy effects on grassland birds. *Conservation Biology*, 30(1), 59-71. <https://doi.org/10.1111/cobi.12569>
- Smallwood, K. S. (2013). Comparing bird and bat fatality-rate estimates among North American wind-energy projects. *Wildlife Society Bulletin*, 37(1), 19-33. <https://doi.org/10.1002/wsb.260>
- Smith, J. A., & Dwyer, J. F. (2016). Avian interactions with renewable energy infrastructure : An update. *The Condor*, 118(2), 411-423. <https://doi.org/10.1650/CONDOR-15-61.1>
- Strickland, M. D., Johnson, G., Erickson, W. P., & Kronner, K. (2001). *Avian studies at wind plants located at Buffalo Ridge, Minnesota and Vansycle Ridge, Oregon*. 38-52.
- Svensson, L., Mullarney, K., & Zetterström, D. (2015). *Le Guide Ornitho* (Delachaux et Niestlé).
- Thaxter, C. B., Buchanan, G. M., Carr, J., Butchart, S. H. M., Newbold, T., Green, R. E., Tobias, J. A., Foden, W. B., O'Brien, S., & Pearce-Higgins, J. W. (2017). Bird and bat species' global vulnerability to collision mortality at wind farms revealed through a trait-based assessment. *Proceedings of the Royal Society B: Biological Sciences*, 284(1862), 20170829. <https://doi.org/10.1098/rspb.2017.0829>
- Thelander, C. G., & Rugge, L. (2000). *Examining relationships between bird risk behaviors and fatalities at the Altamont wind resource area : A second year's progress report*. 5-14.
- Thomas, R. (2000). *An Assessment of the Impact of Wind Turbines on Birds at Ten Windfarm Sites in the UK*. 215-219.
- Vogelwarte. (2016). *Energie eolienne et protection des oiseaux*.
- Whitfield, D. P., & Madders, M. (2006). A review of the impacts of wind farms on Hen Harriers *Circus cyaneus* and an estimation of collision avoidance rates. *Natural Research Ltd*, 33.
- Winkelman, J. E. (1985). Vogelhinder door middelgrote windturbines—Over vlieggedrag, slachtoffers en verstoring [Bird impact by middle-sized wind turbines on flight behaviour, victims, and disturbance]. *Limosa*, 58, 117-121.
- Winkelman, J. E. (1992). *De invloed van de Sep-proefwindcentrale te Oosterbierum (Fr.) op vogels. 1 : Aanvaringslachtoffers. [The impact of the Sep wind park near Oosterbierum (Fr.), The Netherlands, on birds, 1 : Collision victims.]* (RIN-rapport92/2; p. 144). DLO-Instituut voor Bos-en Natuuronderzoek.
- Winkelman, J. E. (1994). Bird/Wind Turbine Investigations in Europe. *Wind Power*, 156.

Zeiler, H. P., & Grünschachner-Berger, V. (2009). Impact of wind power plants on black grouse, *Lyrurus tetrix* in Alpine regions. *Folia Zoologica*, 58(2), 173-182.

X. Annexes

X.1. Fiche de renseignements et photographies calibrées des cadavres d'oiseaux et de chauves-souris retrouvés sur le parc éolien de Forges.

Formulaire de renseignements sur le suivi des espèces			
Nom du site : Forges		Date du suivi : 22/05/2020	
Observateur : Cécile CHAILLOT		Heure	de 8h00 à 9h20
Espèce : Pipistrelle commune			
N° de l'éolienne :	FORG-02	Photo :	DSCN9887
Heure du relevé :	08h07	Cadavre N° :	1
Eolienne à l'arrêt :	Non	Sexe :	Indéterminé
Distance au pied du mât :	51 m	Age :	Ad <input checked="" type="checkbox"/> Juv <input type="checkbox"/>
Direction par rapport au mât :	Sud-Est	Mort depuis x jours :	Quelques jours
Latitude :	46.912294	Etat du cadavre :	Sec
Longitude :	2.1635764	Présence d'insectes :	Oui
		Partie prélevée :	Entrailles
Note sur les blessures et état du cadavre : Entrailles et intérieur mangés. Pas revue le 28/05			



Formulaire de renseignements sur le suivi des espèces			
Nom du site : Forges		Date du suivi : 22/05/2020	
Observateur : Cécile CHAILLOT		Heure	de 8h00 à 9h20
Espèce : Pipistrelle de Nathusius			
N° de l'éolienne :	FORG-02	Photo :	DSCN9892
Heure du relevé :	9h01	Cadavre N° :	2
Eolienne à l'arrêt :	Non	Sexe :	Indéterminé
Distance au pied du mât :	28 m	Age :	Ad <input checked="" type="checkbox"/> Juv <input type="checkbox"/>
Direction par rapport au mât :	Sud-Est	Mort depuis x jours :	Quelques jours
Latitude :	46.9124573	Etat du cadavre :	Sec
Longitude :	2.1633722	Présence d'insectes :	Oui
		Partie prélevée :	Entrailles
Note sur les blessures et état du cadavre : Entrailles et intérieur mangés. Pas revue le 28/05			



Formulaire de renseignements sur le suivi des espèces			
Nom du site : Forges		Date du suivi : 22/05/2020	
Observateur : Cécile CHAILLOT		Heure	de 9h55 à 11h05
Espèce : Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>)			
N° de l'éolienne :	FORG-04	Photo :	DSCN9895
Heure du relevé :	9h58	Cadavre N° :	3
Eolienne à l'arrêt :	Non	Sexe :	Indéterminé
Distance au pied du mât :	50 m	Age :	Ad <input checked="" type="checkbox"/> Juv <input type="checkbox"/>
Direction par rapport au mât :	Sud-Est	Mort depuis x jours :	Quelques semaines
Latitude :	46.9074736	Etat du cadavre :	Sec
Longitude :	2.1705974	Présence d'insectes :	Non
		Partie prélevée :	Pattes, une partie de la tête
Note sur les blessures et état du cadavre : Ne reste que la carcasse et des plumes, il n'y a plus de chair et des os manquent. Revu le 28/05 mais pas le 04/06			



Formulaire de renseignements sur le suivi des espèces			
Nom du site : Forges		Date du suivi : 22/05/2020	
Observateur : Cécile CHAILLOT		Heure	de 9h55 à 11h05
Espèce : Pipistrelle de Kuhl (<i>Pipistrellus kuhlii</i>)			
N° de l'éolienne :	FORG-04	Photo :	DSCN9906
Heure du relevé :	10h46	Cadavre N° :	4
Eolienne à l'arrêt :	Non	Sexe :	Indéterminé
Distance au pied du mât :	14 m	Age :	Ad <input checked="" type="checkbox"/> Juv <input type="checkbox"/>
Direction par rapport au mât :	Nord-Est	Mort depuis x jours :	Quelques jours
Latitude :	46.9081841	Etat du cadavre :	En décomposition
Longitude :	2.1707476	Présence d'insectes :	Oui
		Partie prélevée :	Aucune
Note sur les blessures et état du cadavre : Très bon état, pas de blessures visibles. Pas revue le 28/05			



Formulaire de renseignements sur le suivi des espèces			
Nom du site : Forges		Date du suivi : 26/06/2020	
Observateur : Cécile CHAILLOT		Heure	de 7h50 à 8h27
Espèce : Martinet noir (<i>Apus apus</i>)			
N° de l'éolienne :	FORG-02	Photo :	DSCN9986
Heure du relevé :	7h52	Cadavre N° :	5
Eolienne à l'arrêt :	Non	Sexe :	Indéterminé
Distance au pied du mât :	12 m	Age :	Ad <input checked="" type="checkbox"/> Juv <input type="checkbox"/>
Direction par rapport au mât :	Sud-Ouest	Mort depuis x jours :	Quelques jours
Latitude :	46.9126406	Etat du cadavre :	Relativement frais
Longitude :	2.1631754	Présence d'insectes :	Oui
		Partie prélevée :	Entrailles mangées
Note sur les blessures et état du cadavre : Tête et ailes détachées du corps, à quelques dizaines de centimètres du corps, entrailles en partie consommées. Revu jusqu'au 20/08.			



Formulaire de renseignements sur le suivi des espèces			
Nom du site : Forges		Date du suivi : 02/07/2020	
Observateur : Cécile CHAILLOT		Heure	de 7h55 à 9h00
Espèce : Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>)			
N° de l'éolienne :	FORG-03	Photo :	DSCN9998
Heure du relevé :	7h55	Cadavre N° :	6
Eolienne à l'arrêt :	Non	Sexe :	Indéterminé
Distance au pied du mât :	59 m	Age :	Ad <input checked="" type="checkbox"/> Juv <input type="checkbox"/>
Direction par rapport au mât :	Sud-Est	Mort depuis x jours :	Quelques jours
Latitude :	46.9100353	Etat du cadavre :	Frais
Longitude :	2.1579719	Présence d'insectes :	Oui
		Partie prélevée :	Entrailles par les asticots
Note sur les blessures et état du cadavre : Frais, entrailles en train d'être consommées. Pas revue le 08/07.			



Formulaire de renseignements sur le suivi des espèces			
Nom du site : Forges		Date du suivi : 04/09/2020	
Observateur : Cécile CHAILLOT		Heure	de 9h25 à 10h43
Espèce : <u>Chiro sp.</u>			
N° de l'éolienne :	FORG-03	Photo :	DSCN0284
Heure du relevé :	10h22	Cadavre N° :	7
Eolienne à l'arrêt :	Oui	Sexe :	Indéterminé
Distance au pied du mât :	19 m	Age :	Adulte
Direction par rapport au mât :	Nord-Ouest	Mort depuis x jours :	Quelques jours
Latitude :	46.910537	Etat du cadavre :	Relativement frais
Longitude :	2.157416	Présence d'insectes :	Oui
		Partie prélevée :	Entrailles et chairs
Note sur les blessures et état du cadavre : Cadavre en train d'être consommé. Non revue le 10/09.			



Formulaire de renseignements sur le suivi des espèces			
Nom du site : Forges		Date du suivi : 10/09/2020	
Observateur : Cécile CHAILLOT		Heure	de 15h05 à 16h25
Espèce : <u>Pipistrelle de Kuhl (Pipistrellus kuhlii)</u>			
N° de l'éolienne :	FORG-03	Photo :	DSCN0301
Heure du relevé :	15h45	Cadavre N° :	8
Eolienne à l'arrêt :	Non	Sexe :	Indéterminé
Distance au pied du mât :	27 m	Age :	Indéterminé
Direction par rapport au mât :	Est	Mort depuis x jours :	Plusieurs jours
Latitude :	46.910369	Etat du cadavre :	Désséché
Longitude :	2.157985	Présence d'insectes :	Oui
		Partie prélevée :	Entrailles, chairs
Note sur les blessures et état du cadavre : Abdomen ouvert. Non revue le 18/09.			



Formulaire de renseignements sur le suivi des espèces			
Nom du site : Forges		Date du suivi : 10/09/2020	
Observateur : Cécile CHAILLOT		Heure	de 16h52 à 17h30
		Espèce : Pipistrelle commune (<i>Pipistrellus pipistrellus</i>)	
N° de l'éolienne :	FORG-01	Photo :	DSCN0307
Heure du relevé :	16h56	Cadavre N° :	9
Eolienne à l'arrêt :	Non	Sexe :	Indéterminé
Distance au pied du mât :	51 m	Age :	Indéterminé
Direction par rapport au mât :	Ouest	Mort depuis x jours :	Plusieurs jours
Latitude :	46.914637	Etat du cadavre :	Frais
Longitude :	2.168431	Présence d'insectes :	Oui
		Partie prélevée :	Aucune
Note sur les blessures et état du cadavre : Cadavre intact. Non revue le 18/09.			



Formulaire de renseignements sur le suivi des espèces			
Nom du site : Forges		Date du suivi : 13/10/2020	
Observateur : Cécile CHAILLOT		Heure	de 10h36 à 11h33
		Espèce : Faisan sp.	
N° de l'éolienne :	FORG-05	Photo :	DSCN0437
Heure du relevé :	11h33	Cadavre N° :	10
Eolienne à l'arrêt :	Non	Sexe :	Indéterminé
Distance au pied du mât :	6 m	Age :	Indéterminé
Direction par rapport au mât :	Sud-est	Mort depuis x jours :	Quelques jours
Latitude :	46.905558	Etat du cadavre :	Ne reste que des plumes
Longitude :	2.165313	Présence d'insectes :	Non
		Partie prélevée :	Intégralement
Note sur les blessures et état du cadavre : Ne reste que des plumes de l'oiseau.			



Espèce	Mortalité en Europe																	Total					
	A	BE	BG	CH	CR	CZ	D	DK	E	EST	F	FR	GB	GR	LX	NL	N		P	PL	RO	S	
<i>Arenaria interpres</i>		3																					3
<i>Aythya ferina</i>		3																					3
<i>Cygnus cygnus</i>							2										1						3
<i>Fulmarus glacialis</i>													1			1	1						3
<i>Podiceps cristatus</i>							1									2							3
<i>Sitta europaea</i>							3																3
<i>Spatula clypeata</i>							1									1	1						3
<i>Sterna spec.</i>													3										3
<i>Sylvia communis</i>							1		1			1											3
<i>Alectoris chukar</i>														2									2
<i>Anseridae spec.</i>	1															1							2
<i>Certhia familiaris</i>							2																2
<i>Cygnus columbianus bewickii</i>																	2						2
<i>Emberiza spec.</i>												1		1									2
<i>Hirundidae spec.</i>							1					1											2
<i>Hydrocoloeus minutus</i>																2							2
<i>Milvus spec.</i>									2														2
<i>Monticola saxatilis</i>								2															2
<i>Numenius phaeopus</i>												2											2
<i>Passer hispaniolensis</i>									2														2
<i>Phylloscopus inornatus</i>									1			1											2
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>							1		1														2
<i>Plectrophenax nivalis</i>						1													1				2
<i>Pterocles orientalis</i>									2														2
<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>									2														2
<i>Strigiformes spec.</i>									2														2
<i>Sylvia curruca</i>							2																2
<i>Turdus torquatus</i>							1		1														2
<i>Uria aalge</i>							1									1							2
<i>Acanthis flammea</i>							1																1
<i>Acrocephalus arundinaceus</i>									1														1
<i>Acrocephalus palustris</i>							1																1
<i>Aegolius funereus</i>						1																	1
<i>Aegothalus caudatus</i>							1																1
<i>Alcedo atthis</i>												1											1
<i>Alle alle</i>																1							1
<i>Anthus spec.</i>																	1						1
<i>Aquila fasciata</i>									1														1
<i>Aquila heliaca</i>	1																						1
<i>Ardea alba</i>							1																1
<i>Aythya marila</i>																1							1
<i>Aythya nyroca</i>													1										1
<i>Branta bernicla</i>																1							1
<i>Branta canadensis</i>																1							1
<i>Calidris canutus</i>									1														1
<i>Caprimulgus europaeus</i>									1														1
<i>Caprimulgus ruficollis</i>									1														1
<i>Carduelis spinus</i>																	1						1

Espèce	Mortalité en Europe																	Total					
	A	BE	BG	CH	CR	CZ	D	DK	E	EST	F	FR	GB	GR	LX	NL	N		P	PL	RO	S	
<i>Cecropis daurica</i>																						1	1
<i>Cersophilus duponti</i>																						1	1
<i>Charadrius alexandrinus</i>		1																					1
<i>Charadrius dubius</i>										1													1
<i>Charadrius hiaticula</i>																						1	1
<i>Chlidonias niger</i>											1												1
<i>Chloephaga picta</i>		1																					1
<i>Crex crex</i>				1																			1
<i>Cyanopica cyanus</i>											1												1
<i>Dendrocopos medius</i>																					1		1
<i>Dendrocopos spec.</i>																					1		1
<i>Emberiza hortulana</i>																					1		1
<i>Eremophila alpestris</i>											1												1
<i>Eudromias morinellus</i>											1												1
<i>Falco peregrinus x rusticolus hybride</i>																						1	1
<i>Falco vespertinus</i>											1												1
<i>Fingilla spec.</i>																						1	1
<i>Gavia stellata</i>											1												1
<i>Geronticus eremita</i>																						1	1
<i>Glareola pratincola</i>											1												1
<i>Gyps africanus</i>																							1
<i>Gyps ruepellii</i>																							1
<i>Hirundapus caudacutus</i>																						1	1
<i>Ichthyetus audouinii</i>																							1
<i>Linaria flavistris</i>																						1	1
<i>Loxia pytyopsittacus</i>																						1	1
<i>Lymnocyptes minimus</i>																						1	1
<i>Melanitta nigra</i>																						1	1
<i>Mergus serrator</i>																						1	1
<i>Morus bassanus</i>																						1	1
<i>Motacilla spec.</i>																						1	1
<i>Netta rufina</i>																						1	1
<i>Nycticorax nycticorax</i>																						1	1
<i>Oenanthe spec.</i>																						1	1
<i>Otus scops</i>																						1	1
<i>Parus spec.</i>																						1	1
<i>Pelecanus onocrotalus</i>																						1	1
<i>Platalea leucorodia</i>																						1	1
<i>Pluvialis squatarola</i>																						1	1
<i>Poecile montanus</i>																						1	1
<i>Porzana porzana</i>																						1	1
<i>Psittacula krameri</i>																						1	1
<i>Sylvia spec.</i>																						1	1
<i>Tetrax tetrax</i>																						1	1
Total	360	1791	5	22	1	24	4196	10	5545	1	7	1391	172	99	1	500	185	442	82	2	181	15017	

A = Autriche ; BE = Belgique ; BG = Bulgarie ; CH = Suisse ; CR = Croatie ; CZ = République tchèque ; D = Allemagne ; DK = Danemark ; E = Espagne ; EST = Estonie ; F = Finlande ; FR = France ; GB = Grande-Bretagne ; GR = Grèce ; NL = Pays-Bas ; N = Norvège ; P = Portugal, PL = Pologne ; RO = Roumanie ; S = Suède.

X.3. Tableau 28 : Récapitulatif des données de mortalité des chiroptères, classées par espèce, en Europe (Dürr, 2020).

Espèce	Europa																				Total	
	A	BE	CH	CR	CZ	D	DK	ES	EST	FI	FR	GR	IT	LV	NL	N	PT	PL	RO	S		UK
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	2	28	6	5	16	726		211			995	0	1	15	323	5	6	1	46			2386
<i>P. nathusii</i>	13	6	6	17	7	1088	2				272	35	1	23	8			16	90	5	1	1590
<i>Nyctalus noctula</i>	46	1			31	1230		1			104	10					2	17	76	14	11	1543
<i>Chiroptera spec.</i>	1	11		60	1	76		320	1		439	8	1				120	3	15	30	9	1095
<i>Pipistrellus spec.</i>	8	2		102	9	91		25			303	1	2				128	2	48		12	733
<i>N. leislerii</i>			1	4	3	188		15			153	58	2				273	5	10			712
<i>P. kuhlii</i>				144				44			219	1					51		10			469
<i>P. pygmaeus</i>	4			1	2	146					176	0	1				42	1	5	18	52	448
<i>P. pipistrellus / pygmaeus</i>	1		2			3		271			40	54					38	1	2			412
<i>Hypsugo savii</i>	1			137		1		50			57	28	12				56		2			344
<i>Vespertilio murinus</i>	2	1		17	6	149					11	1	1				9	15	2			214
<i>Eptesicus serotinus</i>	1				11	66		2			33	1		2			3	1				120
<i>E. isabellinus</i>								117									3					120
<i>E. serotinus / isabellinus</i>								98									17					115
<i>Tadarida teniotis</i>				7				23			2						39					71
<i>E. nilssonii</i>	1				1	6			2	6				13	1		1	1	13			45
<i>N. lasiopterus</i>								21			10	1					9					41
<i>Nyctalus spec.</i>						2		2			1						17					22
<i>Miniopterus schreibersi</i>								2			7						4					13
<i>M. daubentonii</i>						7					1						2					10
<i>Myotis spec.</i>						2		3			1							4				10
<i>Plecotus austriacus</i>	1					8																9
<i>P. auritus</i>						7															1	8
<i>Myotis myotis</i>						2		2			3											7
<i>M. blythii</i>								6			1											7
<i>Barbastella barbastellus</i>						1		1			4											6
<i>M. emarginatus</i>								1			3						1					5
<i>M. mystacinus</i>						3					1	1										5
<i>M. dasycneme</i>						3																3
<i>M. nattereri</i>						1															1	2
<i>M. brandtii</i>						2																2
<i>M. bechsteini</i>											1											1
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>								1														1
<i>R. mehelyi</i>								1														1
<i>Rhinolophus spec.</i>								1														1

Espèce	Europa																				Total	
	A	BE	CH	CR	CZ	D	DK	ES	EST	FI	FR	GR	IT	LV	NL	N	PT	PL	RO	S		UK
Total	81	49	15	494	87	3808	2	1218	3	6	2837	199	17	40	25	1	1125	63	285	83	133	10571

A = Autriche ; BE = Belgique ; CH = Suisse ; CR = Croatie ; CZ = République tchèque ; D = Allemagne ; DK = Danemark ; E = Espagne ; EST = Estonie ; F = Finlande ; FR = France ; GR = Grèce ; IT = Italie ; LV = Lettonie ; NL = Pays-Bas ; N = Norvège ; PT = Portugal, PL = Pologne ; RO = Roumanie ; S = Suède ; UK = Royaume-Uni